LE DEVOIR

Vol. LXXXIII — No 153 | Averses ou orages. Max.: 22. **Détail page A-12.** | Montréal, samedi 4 juillet 1992 | **2 CAHIERS — 1.30** + TPS + TVQ

Champigny
DU 2 AU 12 JUILLET
20% DE RABAIS SUR LES DISQUES DE JAZZ ET LES LIVRES DE MUSIQUE
4380 ST-DENIS, MTL 844-2587

AUJOURD'HUI

Exit Vaclav Havel

Le président sortant Vaclav Havel estime que son échec à l'élection présidentielle à Prague hier illustre la diversité d'opinions à son égard et la polarisation politique en Tchécoslovaquie. La non-élection de M. Havel constitue un nouveau pas vers la division du pays. Voir l'article en page A-10 et l'éditorial de François Brousseau en page 14.

Le roi du drum

Il y a des Douanier Rousseau qui naissent et poussent sans tuteurs, sans cours classique, sans bons parents compréhensifs qui leur balisent la voie. Guy Nadon en est un. Et Serge Giguère vient de lui consacrer un film, *Le roi du drum*, qu'on peut voir durant tout le Festival de jazz. Page B-1

Le jazz encore et toujours

Gilles Archambault continue d'arpenter le centre-ville à l'affût de la moindre manifestation jazzistique reliée, de près ou de loin au Festival international de jazz. Pendant ce temps, Serge Truffaut, Sylvain Cormier et Pascale Pontoreau courent comme des déchaînés en tentant de ne rien manquer de l'événement. On lira leurs comptes rendus et entrevues ci-contre et dans le Cahier du Samedi.

Tous les Mohawks sont acquittés

d'après PC et LE DEVOIR

APRÈS cinq jours de délibérations, un jury de huit hommes et de quatre femmes a acquitté, hier, 34 Mohawks accusés à la suite de la crise d'Oka, qui a tenu le Québec en haleine durant tout l'été 1990.

Les Mohawks étaient inculpés de participation à une émeute, de possession d'armes à feu dans un dessein dangereux pour la paix publique, d'entrave au travail des policiers et d'agression.

Se réjouissant de ces acquittements, Me Julio Peris, le défenseur de cinq accusés libérés dès le début du procès, a souligné que le juge Louis Tannenbaum, dans ses remarques en droit aux jurés, a noté que des doutes pouvaient être soulevés dans la preuve présentée.

Quelques instants après le verdict, les Mohawks eux-mêmes ont émis un communiqué pour dire que « le verdict est perçu par les Mohawks et leurs alliés comme une admission par le jury que les questions de terrains et de compétence doivent être discutées dans des négociations, non devant les tribunaux criminels ».

Un des accusés, Keven Gould, un Micmac du Cap Breton, a mentionné qu'il ne s'attendait pas à un verdict avant la semaine prochaine. « Je sa-

Voir page A-4 : Mohawks

PHOTO PC

Bob « Mad Jap » Skidders embrasse son amie Kahentiiosta à la sortie de la cour du Palais de justice de Montréal, après l'annonce de l'acquittement des 34 Mohawks inculpés dans l'affaire d'Oka.

PHOTO JACQUES NADEAU

Le trompettiste Terence Blanchard.

Le tour de force de Paul Bley

Serge Truffaut

LE LYRISME musical offert par le pianiste Paul Bley dans l'enceinte du Musée d'art contemporain aura fait écho aux jeux « hard-bop » de Terence Blanchard au Spectrum alors qu'au Théâtre Maisonneuve la chanteuse Flora Purim faisait faux bond à cause de sa négligence « administrative ». Ses papiers d'immigration n'étaient pas à jour.

Clopin-clopant, Paul Bley s'est dirigé sur les coups de 17 h vers les *Pages jaunes* de Bell qu'un employé affecté au confort des artistes qui se produisent à la salle du Musée d'art contemporain avait posé sur le tabouret sis à deux pieds du piano *Steinway & Sons* afin de convaincre les sceptiques, s'il y en avait dans la salle, qu'il était l'amant du lyrisme.

Seul face à son piano, le plus célébré, avec Oscar Peterson, des musi-

Voir page A-4 : Jazz

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREAL

Les premiers ministres sont près d'une entente sur le Sénat

Suzanne Dansereau

de la Presse canadienne

TORONTO — Déblocage majeur, hier, à la réunion constitutionnelle de Toronto : les neuf premiers ministres provinciaux du Canada anglais se sont entendus pour étudier un nouveau modèle de réforme du Sénat.

En vertu de ce modèle, le Sénat serait égal — c'est-à-dire que toutes les provinces auraient le même nombre de sénateurs — mais il fonctionnerait à majorité variable.

Une majorité simple de 50 % de sénateurs pourrait bloquer des lois touchant la taxation, le pouvoirs de dépenser et les ressources naturelles. Une majorité de 60 % pourrait bloquer des lois touchant des champs de compétence partagés et l'agriculture, tandis qu'une majorité de 75 % de sénateurs pourrait bloquer des lois ordinaires et des lois touchant les crédits budgétaires.

Pour pallier à l'égalité des provinces au Sénat, on modifierait le nombre de sièges à la Chambre des communes de façon à respecter le principe de la représentation selon la population : l'Ontario aurait 10 sièges de plus aux Communes, la Colombie-Britannique et l'Alberta en auraient trois de plus, tandis que le Québec en aurait un de plus. Les petites provinces ne perdraient pas de sièges.

Ce nouveau modèle — le quatrième a être étudié pendant cette ronde constitutionnelle — suscite un appui enthousiaste chez certains premiers ministres, mais prudent chez d'autres.

« L'impasse a été brisée. Nous avons maintenant un modèle ca-

Voir page A-4 : Sénat

Les experts recommandent une diminution des prises de morues dans le golfe

Louis-Gilles Francoeur

LE COMITÉ scientifique sur les pêches dans l'Atlantique, celui-là même qui a préconisé l'arrêt de la pêche à la morue au nord-est de Terre-Neuve, recommande pour 1993 une réduction de 13 % des captures dans le golfe Saint-Laurent et un arrêt immédiat de la pêche au large du Cap Breton.

Le comité scientifique, présidé par M. Jean-Jacques Maguire, de Pêches et Océans Canada, a soumis ses recommandations hier aux pêcheurs, industriels et propriétaires de navires. Ces recommandations n'ont pas fait l'unanimité car plusieurs groupes qui exploitent les bancs de morue sur la Basse-Côte-Nord ont réclamé une interdiction complète de la pêche dans leur région, ce qui peut sembler paradoxal eu égard aux réactions enregistrées à Terre-Neuve où l'interdiction décrétée par Ottawa a plongé la région dans une dépression sociale profonde.

L'arrêt des pêcheries sur les flancs ouest de Terre-Neuve, épargnés jusqu'ici par Ottawa, ainsi que sur la Basse-Côte-Nord, a été réclamé par M. Randy Jones, de l'association des pêcheurs de cette région, par un représentant de la firme FPI (qui annonçait d'importantes mises à pied à Terre-Neuve hier) et par le représentant de Terre-Neuve lui-même.

Selon le président du comité scientifique, deux raisons expliquent ce désir de fermer la pêche dans cette région. D'abord, reconnaît-il, il y a chez tout ce monde un désir très net de laisser les stocks se reconstituer après les « exagérations » des dernières années. Puis, il y a des raisons économiques. Les pêcheurs et capitaines perdent beaucoup d'argent, dit-il, à pêcher des poissons qui ne

Voir page A-4 : Morue

Les majorités invisibles

LE MONTRÉAL DE

Les fêtes du 350e nous fournissaient en 92, incontournable, le thème de la série littéraire estivale. Celle que LE DEVOIR publie chaque samedi à la une, depuis maintenant trois ans. « Le Montréal de », c'est celui de dix écrivains montréalais qui racontent un quartier, évoquent un souvenir, retournent à l'enfance souvent, parlent du Montréal qu'ils portent en eux. Cette semaine, Suzanne Jacob traverse la ville avec un étrange colis. Samedi prochain, Naïm Kattan sondera les profondeurs du lac des Castors.

Suzanne Jacob

ON EST à Montréal un mois de juin, au début des années 80. Une femme de 52 ans, Lydia Masson, rentre du salon de coiffure unisexe où elle travaille et elle trouve son chat mort sur le balcon. Il était vieux, c'est vrai, mais Lydia ne s'attendait pas à ça. Pas à la veille de son samedi de congé du mois. Pas à la fin d'une grosse journée où elle a dû recommencer quatre fois une teinture. En attendant d'avoir une idée, elle prend le chat, elle le met dans une boîte en carton du magasin Eaton qu'elle avait gardée, ça tombe bien. Elle n'avait pas non plus jeté le papier de soie à l'intérieur de la boîte. Pour le reste, Lydia verra demain, elle est crevée, elle va se coucher.

En fait, Lydia n'a jamais mis les pieds chez Eaton dans l'ouest. Elle est née, elle a grandi et s'est réalisée dans l'est de la ville, au bout de la ligne 125 Ontario. Sa mère n'allait jamais dans l'ouest. Pour son père, elle ne sait pas. Elle avait trois ans quand il n'est pas rentré de la pêche. La dernière explication que ses trois soeurs ont trouvée, c'est qu'il avait dû se faire prendre par surprise par l'Alzheimer. Lydia ne s'est jamais mariée : « C'est de mes affaires ». À ses 40 ans, elle a pris un chat qu'elle a baptisé le chat. Pour ses 50 ans, les filles du Salon lui ont offert un cadre en cuivre repoussé de chez Eaton. « Quelle idée, les filles, d'aller chercher ça chez Eaton ». C'est la pensée qui compte, et parce que la pensée compte, Lydia avait aussi gardé la boîte qui lui est tombée sous la main tout à l'heure alors qu'elle avait l'esprit vide. Un chat mort, c'est assez plat finalement.

Lydia rouvre les yeux. C'est samedi. La boîte n'a pas bougé de la commode. Lydia s'étire à la grandeur de son *queensize* : « C'est commode, une commode ». Je regrette, mais c'était la phrase qui faisait ronronner son chat à mort. Justement, Lydia se souvient qu'il est mort. C'est la première fois qu'elle a un contact personnel avec la mort. Elle trouve que ça ne change pas tellement d'un contact impersonnel qu'on a tous les jours avec la mort puisqu'elle a presque déjà oublié de quoi le chat avait l'air. Il est disparu de sa vie aussi vite qu'ils disparaissent à la télévision. Simplement, elle n'a pas envie de le mettre aux vidanges parce que les camions ne passeront pas avant mardi. Elle ne se sent pas bien de savoir son chat dans les vidanges et elle veut en finir décemment avec ça, le plus tôt sera le mieux. Elle regarde la boîte immobile sur la commode. C'est alors qu'elle comprend que la vie a du sens. C'est simple, elle va aller au bout de la ligne 125 dans l'ouest et confier la boîte aux objets trouvés chez Eaton. Car Lydia sait deux choses essentielles au sujet des Anglais : un, ils adorent les *pets*, deux, ils ne coupent jamais un arbre sans avoir tenu une assemblée. Ils devraient par conséquent prendre des dispositions funéraires décentes pour le chat.

Mrs Pamela Smith, ce même samedi, se prépare à partir pour sa partie de pêche hebdomadaire. À 66 ans, Pamela n'est pas dans le besoin avec ce que lui a laissé son cher.

Voir page A-4 : Jacob

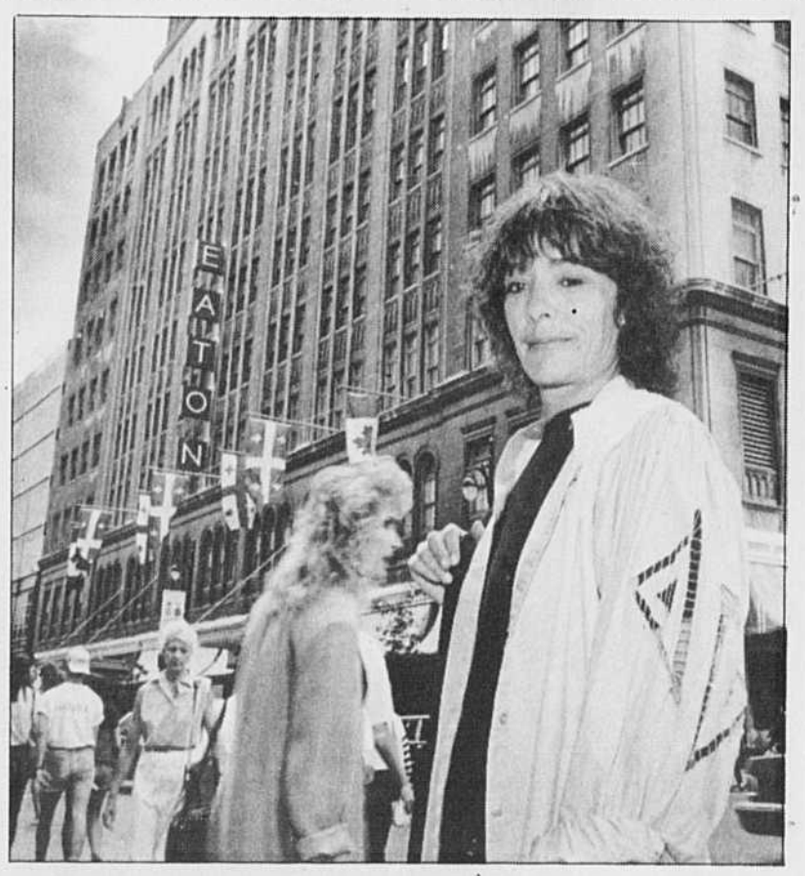

FORCES

Numéro 98 / Été 1992

En kiosque et en librairie : 6,25 $

Société d'édition de la revue FORCES
500, rue Sherbrooke ouest, bureau 1270, Montréal (Québec) H3A 3C6
Pour abonnements : Téléphone : (514) 286-7600

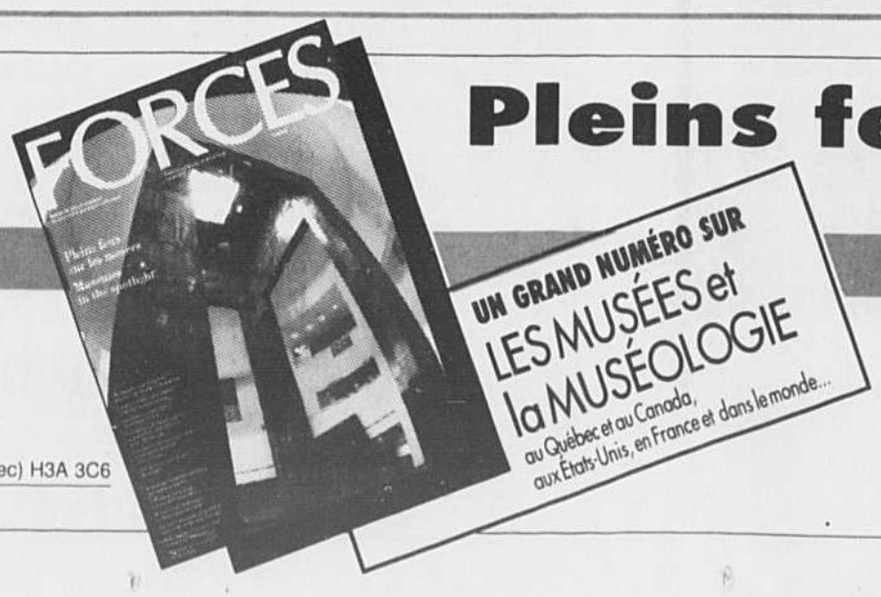

Pleins feux sur les musées

À l'occasion de la tenue prochaine au Québec de la XVIe Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM)

Au sommaire de ce numéro :
- Au Québec, un réseau de musées qui irradie le territoire
- La muséologie canadienne : jeunesse et innovation
- Les musées américains : tendances et défis
- Les musées de France prêts à jouer leur rôle dans la nouvelle Europe
- Les musées des sciences et des techniques en pleine effervescence
- Les musées, carrefours du monde

VALÉRIE *s'occupe des grandes entreprises de cinq employés.*

VALÉRIE SAIT que PME et croissance vont de pair. Aussi offre-t-elle des produits et services évolutifs. Comme tous les employés de Bell, elle s'engage à bien comprendre vos problèmes et à proposer des solutions pertinentes et innovatrices en télécommunications.
Des solutions à l'image d'un monde d'affaires dynamisé par mille bouleversements.
Bell est résolument tournée vers l'avenir, celui de votre entreprise.

Bell pense à demain.

Bell
des gens de parole

Montréal coupe un autre 12,5 millions $ dans l'espoir d'améliorer sa santé financière

Guy Taillefer

LA SANTÉ financière de la Ville de Montréal ne s'améliore pas : tentant de peine et de misère d'équilibrer son budget, l'administration Doré a annoncé en fin d'après-midi hier une nouvelle série de compressions budgétaires, totalisant 12,5 millions $.

Des coupures de dépenses qui jetteront à la rue 135 employés contractuels et qui viennent s'ajouter aux compressions de 18,6 millions $ décrétées le 28 avril dernier par la présidente du comité exécutif de la Ville, Mme Léa Cousineau. En moins de trois mois, Mme Cousineau aura donc sabré de plus de 30 millions $, à ce seul titre, les dépenses de la Ville, dont le budget annuel est de quelque 1,9 milliard $.

Les coupures annoncées hier sont de différente nature : les 135 contractuels, qui occupaient des postes à temps plein, perdront leur emploi à l'expiration de leur contrat. La Ville a en outre décidé de décréter un gel partiel de l'embauche de cols bleus auxiliaires et de plafonner, en partie, les sommes qui sont mises à la disposition des services municipaux, ce qui lui permettra d'économiser au moins 8 millions $. Par ailleurs, le comité exécutif a décidé de ne pas combler, d'ici le 31 décembre prochain, les postes qui deviendront vacants.

Mme Cousineau croit que les nouvelles compressions pourront compenser la baisse anticipée des revenus provenant des « droits de mutation immobilière » et le manque à gagner découlant de l'abolition de la taxe d'amusement, annoncée en mai dernier dans le budget du ministre des Finances, Gérard D. Levesque, au grand dam du monde municipal québécois.

Mme Cousineau lie ces coupures de dépenses à la nécessité de « préserver l'équilibre financier de la Ville et de réduire la pression sur les comptes de taxes des contribuables montréalais », ce qui ne veut pas dire qu'elle prévoit faire diminuer ces taxes. Elle promet aussi de « garder un oeil attentif sur l'évolution des finances de la Ville jusqu'à la fin de l'année ».

Elle n'a pas vraiment le choix : contrairement aux gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales au Québec n'ont pas légalement le droit de terminer une année financière avec un déficit budgétaire.

Selon un porte-parole du maire Jean Doré, M. Daniel Bussières, on peut d'ailleurs s'attendre à ce que la Ville procède à d'autres « ajustements » de ses finances d'ici le dépôt de son prochain budget, en novembre. Certaines informations, que M. Doré a qualifiées de spéculatives, veulent même que l'administration municipale envisage, pour l'année prochaine, l'élimination de 1000 emplois dans sa fonction publique, qui compte 12 000 employés à temps plein, et des coupures budgétaires additionnelles d'environ 140 millions $.

Les Montréalais ont souffert cette année plus souvent qu'à leur tour, se voyant forcés d'encaisser des hausses de taxe salées qui auraient peut-être été plus faciles à avaler si le maire Doré et son comité exécutif n'avaient décidé, par exemple, de se payer de nouveaux bureaux au coût de 3 millions $. Dans son budget pour l'année 1992, déposé en novembre dernier, l'administration a imposé une surtaxe de 15 % aux entreprises et aux commerces et des hausses de taxe foncière respectives de 8,4 % et 10 % aux propriétaires de maisons unifamiliales et de condos.

Dans l'espoir d'améliorer la situation financière de la Ville, qui a également dû composer avec la réforme Ryan, Mme Cousineau a aussi procédé, au début du mois dernier, à une réduction de 17 % des projets d'investissement qu'elle se proposait d'autoriser en 1992. Si bien que tout près de 35 millions $ ont été retranchés au Programme d'investissement triennal (PTI) 1992-94, qui est passé cette année de 202 millions $ à 167 millions $. La municipalité a notamment réduit de 1,5 million $ les crédits à la restauration du Palais de la civilisation et de 3,1 millions $ ceux consacrés au développement du Réseau vert. Des mesures d'austérité qui, combinées à la décision de fermer cet été les bibliothèques de quartier pendant les vacances de la construction, ont été interprétées par les conseillers de l'opposition au Conseil municipal comme une honteuse réduction des services offerts aux Montréalais.

L'administration en a assez des émotifs du Biodôme

Guy Taillefer

LES EMPLOYÉS du Biodôme et son concepteur Pierre Bourque sont sommés de rentrer illico dans le rang, l'administration Doré ayant opposé une catégorique fin de non-recevoir au moratoire dont ils souhaitent l'application sur la création de la nouvelle Société des musées de sciences naturelles de Montréal.

À l'Hôtel de ville, le différend politico-administratif provoquait hier des réactions d'impatience agacée. « On ne va pas revenir là-dessus, a laissé tomber M. Benoît Gignac, attaché de presse du maire Jean Doré. Il y a des limites. »

La Ville est bien prête à passer l'éponge et à mettre « sur le compte de l'émotivité » la conférence de presse tenue avant-hier par les employés du Biodôme pour dénoncer la précipitation de l'administration Doré dans ce dossier. Ils ont peur que la nouvelle société paramunicipale, qui gérera conjointement le Biodôme et le Planétarium, ne mette en péril la mission scientifique de ce musée environnemental. Solidairement, ils ont pressé M. Doré de surseoir à la création de la Société des musées de sciences naturelles, le temps de mieux assurer l'avenir du Biodôme, qui est actuellement sous la responsabilité du Jardin botanique et de son directeur Pierre Bourque.

Ces appréhensions ne feront certainement pas plier l'administration municipale, qui a dû faire modifier la charte de la Ville par Québec pour obtenir le droit de créer — par souci de saine gestion, argue-t-elle — sa nouvelle société. « Voilà que des employés municipaux reviennent sur une décision du conseil municipal, a noté M. Gignac. Mais ils vont tout simplement devoir vivre avec (la nouvelle société). »

Une nouvelle société qui est à toute fin pratique chose faite. La Ville a nommé jeudi le président du Groupe SNC, Jean-Paul Gourdeau, à la tête de son conseil d'administration, dont la composition sera complétée d'ici la fin du mois d'août. M. Gourdeau, qui s'est dit sensible aux inquiétudes qui ont été exprimées au cours des dernières semaines, a promis de travailler de près avec M. Bourque, un ancien *drapeauiste* que l'administration Doré aurait cherché à écarter, selon les mauvaises langues médiatiques, en créant la Société des musées de sciences naturelles.

Au Biodôme, la fin de non-recevoir de l'administration Doré à la demande de moratoire n'a semblé surprendre personne. L'adjoint au directeur du Biodôme, M. Jean-Pierre Doyon, a indiqué qu'il n'était aucunement question pour M. Bourque et les employés de partir en guerre contre M. Doré et que les rumeurs de démissions en bloc des cadres étaient tout à fait farfelues. Démissionner en bloc serait « irresponsable », a-t-il dit, puisque la manoeuvre ne ferait, en bout de ligne, que mettre en danger les quatre écosystèmes si minutieusement reconstitués dans l'enceinte du Biodôme.

M. Doyon n'en continue pas moins d'être inquiet. « Nous voulons obtenir des assurances écrites que ce sur quoi nous travaillons depuis des années sera préservé. » Ces assurances, il déplore ne pas les avoir obtenues de M. Gourdeau.

EN BREF...

Reed Scowen à New York le 3 août

QUÉBEC (PC) — Le nouveau délégué général du Québec à New York, Reed Scowen, entrera en fonction le 3 août pour une période de trois ans. Le bureau du premier ministre Bourassa a confirmé hier la nomination de l'ancien député libéral en même temps que quelques autres, dont celle de M. Roch Rioux à la présidence de la commission d'examen de la direction des soins psychiatriques, au ministère de la Santé et des Services sociaux. M. Scowen a siégé à l'Assemblée nationale entre 1978 et 1987. Après sa carrière en politique active, il a été nommé délégué général du Québec à Londres. L'an dernier, il avait accepté la présidence du conseil d'administration d'Alliance Québec où M. Scowen avait fait passablement de bruit en tentant d'amener ce regroupement de Québécois anglophones à s'engager dans une énergique croisade de promotion de la langue anglaise au Québec. M. Scowen a quitté Alliance Québec le 30 mai dernier.

Entente avec les pharmaciens

LES PHARMACIENS d'établissements de santé ont définitivement cessé leurs moyens de pression hier, après avoir accepté jeudi soir les offres salariales du gouvernement. Ces offres ne sont pas encore rédigées et c'est donc sur la foi d'un rapport verbal que les pharmaciens se sont prononcés, au cours d'une assemblée générale à Montréal. Les négociateurs du gouvernement et des pharmaciens doivent d'ailleurs se rencontrer pour « élaborer un document final sur les offres », précisait hier en entrevue Mme Lucie Robitaille, secrétaire du comité exécutif de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec. Du côté de l'association, on refusait donc de dévoiler le contenu de l'entente. Les 300 pharmaciens présents ont accepté par une majorité de 56 % ces offres salariales. (PC)

Calèches dispersées

LES VÉRIFICATIONS techniques terminées, 11 nouveaux postes d'attente pour calèches ont été aménagés rue de la Commune, à Montréal, a décidé cette semaine le comité exécutif de la Ville. Ces postes viennent s'ajouter aux 54 emplacements déjà existants sur le territoire, la plupart situés dans le Vieux-Montréal. La Ville avait déjà statué, en accord avec les représentants des propriétaires de calèches, sur les postes et trajets que peuvent emprunter ces voitures hippomobiles. « Avant d'aménager ces postes, nous devions nous assurer du respect d'un minimum de règles liées à la salubrité et à la santé publique, a expliqué le responsable de l'aménagement et du développement urbain au sein du comité exécutif, M. André Lavallée. » L'aménagement de postes sur la rue de la Commune permet aux cochers de profiter d'emplacements de choix à proximité du Vieux-Port.

PHOTO AP

Des routiers jouent aux cartes près de Senlis, au nord de Paris, pendant que leurs camions bloquent la plupart des autoroutes de France.

La France risque la paralysie routière

Marie Laurier

FIGEAC — L'annonce de la tenue de la Coupe mondiale du football en France en 1998 n'a pas altéré la grogne des Français qui vivent une situation anarchique causée par la grève des routiers; ceux-ci — et ils sont 170 000 en France — bloquent les principales axes de circulation pour protester contre le « permis à points » destiné à réduire les accidents de la route dont ce pays est le triste champion en Europe : en 1991 elle a enregistré 9600 morts et 200 000 blessés, « se situant en tête de peloton des automobilistes barbares » en compagnie de la Grèce et de la Yougoslavie. Y a-t-il de quoi pavoiser ? interrogent les autorités qui veulent mettre de l'ordre dans tout cela.

Calque de notre système de « points de démérite » et d'autres prescriptions de sécurité routière en vigueur dans la plupart des pays où la voiture règne en reine et maîtresse — en France elle prend sans se gêner la place des piétons sur les trottoirs — la loi du « permis à points » est entrée en vigueur le 1er juillet, date fatidique de l'exode des Français en vacances, et ce qui plus est, celle de l'arrivée massive des touristes.

Les routiers, qui se définissent des « professionnels de la route » et par le fait même sujets à de sévères sanctions, ont décidé de bloquer les routes, réclamant ainsi des assouplissements, sinon un retrait, de cette loi. L'escalade de cette protestation a pris au fur et à mesure cette semaine une ampleur frisant la catastrophe. À la télévision, dans les journaux, dans les cafés cette grève des routiers est devenue le seul sujet de conversation. Se rendre d'un point à un autre devient problématique. Pour ma part, j'ai mis quatre heures à atteindre Troyes depuis Reims, un trajet d'un peu plus d'une heure en temps normal. C'était mardi dernier (30 juin) et ce retard a bien sûr décalé ou forcément annulé d'autres rendez-vous.

Il faut dire que ce jour-là, les routes étaient barrées par les agriculteurs, mécontents eux aussi de la réforme proposée dans une Europe unifiée.

Les Français sont donc pris en otages et ils restent les yeux braqués sur la télévision, les doigts nerveux sur leur Minitel, les oreilles tendues vers la radio pour savoir quand et comment ils pourront partir en vacances; d'autant que l'essence commence à se faire rare, surtout pour ceux qui se dirigent vers la Côte d'Azur où la situation semble la pire, et l'on parle aussi d'une pénurie d'approvisionnements transportés par les routiers et qui risque de priver les commerces de « nourritures terrestres »...

Le président François Mitterrand a donc eu lui aussi une semaine « médiatique » fort chargée : en plus de son voyage-éclair à Sarajevo et l'annonce de la date du référendum le 20 septembre, deux événements qui ont abondamment réquisitionné les médias écrits et électroniques; il devait faire face à tous ces problèmes domestiques, ceux notamment des agriculteurs et des routiers, appuyant ses ministres qui ne suffisent plus seuls à ce devoir de persuasion.

Voilà comment se passe la vie dans cette « douce » France qu'il vaut mieux parcourir en train par les temps qui courent. Ce que j'ai sagement fait pour me rendre depuis Paris jusqu'à Périgueux et ensuite à Figeac d'où j'écris ces lignes en attendant d'assister à une exposition d'art contemporain marquant la découverte du « nouveau monde » par des artistes des Amériques dont trois de Montréal, Raymonde April, Claude Mongrain et Michèle Waquant, ainsi que Robin Collyer, de Toronto.

Car il faut parler de l'omniprésence des artistes québécois en sol français cet été.

Une énorme explosion aurait fait 400 morts en Irak

NICOSIE (Reuter) — Le Congrès national irakien (CNI), coalition d'opposition au régime de Bagdad, a annoncé hier que 400 personnes avaient été tuées ou blessées par une explosion au siège de la police de Kirkouk, dans le nord de l'Irak.

Cette nouvelle n'a pas été confirmée de source indépendante, et aucune source autorisée irakienne n'a pu être contactée.

Dans un communiqué envoyé à Reuter, le CNI, basé à Londres, précise que de nombreux prisonniers politiques kurdes et chiites détenus dans le bâtiment figurent parmi les victimes. Le chef de la police, cible de l'attentat, n'aurait été que blessé.

Cet attentat serait une des conséquences des troubles au sein des services de sécurité irakiens. Il intervient après une émeute survenue mardi à Kirkouk et qui a fait plusieurs blessés, a expliqué le CNI.

Le Congrès national irakien a été formé le mois dernier à Vienne par plus de 200 membres de l'opposition représentant plusieurs groupes unis par leur volonté de renverser Saddam Hussein.

Le CNI avait annoncé jeudi qu'un putsch contre Saddam Hussein avait échoué lundi, mais cette information a été démentie hier par un haut responsable irakien.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

DEVENEZ UN AUTEUR À SUCCÈS

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance tout à fait unique qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Et se revendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, nous vous rembourserons jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous ou appelez dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Suite 113
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

Les Arts du Maurier Ltée

présente

GRATUIT

Louis Lortie et Chantal Juillet

LA MUSIQUE DE CHAMBRE
du JEUNE BEETHOVEN
à la basilique Notre-Dame, 19h00
Une production de
l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
célébrant le 350e anniversaire de Montréal

6 et 7 juillet — 21 et 22 juillet
14 et 15 juillet — 27 et 28 juillet

IÉGOR
DE SAINT HIPPOLYTE
HÔTEL DES ENCANS

Le rendez-vous des grands collectionneurs!

RECHERCHONS
POUR NOS CLIENTS SÉLECTIONNÉS
ET NOTRE CLIENTÈLE INTERNATIONALE

TABLEAUX IMPORTANTS
CANADIENS ET EUROPÉENS,
BEAUX MEUBLES, OBJETS D'ART
ET JOAILLERIE

VENTE AUX ENCHÈRES CATALOGUÉE
d'une collection de tableaux au profit de
OXFAM-Québec
et de biens et de collection provenant de divers.
Les 14-15-16 juillet 1992 à 19h30

Par le ministère de Iégor de Saint Hippolyte - Commissaire-priseur
Assisté de L'Hon. Serge Joyal c.p. - Expert

EXPOSITION
Vendredi 10 juillet 1992 de 12h à 21h
Samedi 11 juillet 1992 de 12h à 17h
Dimanche 12 juillet 1992 de 12h à 17h
Lundi 13 juillet 1992 de 12h à 21h

Cornelius David Krieghoff

2825 Bates, Montréal (QC) H3S 1B3
Tél: 344-4081 • Fax: 344-4125

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Jacob

Mais pour rester dans le coup, Pamela commet une fois par semaine de petits larcins qui la rassurent sur l'état de son coeur. Elle prend son 15 sur Sainte-Catherine en face du Forum et elle descend au coin d'University. Les nerfs frisés par une délicieuse excitation, elle entre chez Eaton. Il est devenu, au cours des ans, de plus en plus risqué de pêcher la marchandise directement. Pamela, pas folle, ne convoite que des objets dûment payés et démagnétisés. Elle ne cible que les clients qui, *thank God*, ne sont pas encore équipés de système anti-vol branché sur le 911. Malheureusement pour l'audacieuse Pamela, aujourd'hui, un détective du magasin, un jeune sans imper et sans expérience, la prend en filature par intuition dès son apparition au sous-sol à la boutique du Gourmet où Pamela barguine stratégiquement comme d'habitude sa tranche de saumon fumé, symbole de son permis de pêche.

Après avoir solidement ficelé sa boîte avec le ruban qu'elle avait également conservé, Lydia prend le 125. Puisqu'on est samedi, aucun danger de voir l'autobus envahi par les gars de la polyvalente Pierre-Dupuy qui lui ont déjà fait un coup. Imagine-toi qu'ils avaient éventré une banquette pour prendre le foam à l'intérieur, ils avaient découpé deux faux seins et ils les avaient offerts à Lydia en lui demandant tout fort si elle n'avait pas par hasard perdu quelque chose. Normalement, ça n'aurait pas dérangé Lydia. Mais ce jour-là, oui. Elle avait ri alors qu'elle ne la trouvait pas drôle. Elle avait pris les deux faux seins pour en finir. Elle n'avait plus su comment s'en débarrasser. Elle les avait coincés entre la banquette et la fenêtre. Les gens riaient. Elle riait elle aussi mais elle ne la trouvait pas drôle et quand elle riait sans la trouver drôle, Lydia ne se sentait pas libre et elle ne s'aimait plus.

Lydia tient donc solidement sa boîte et entre chez Eaton et comme on est au début des années 80, c'est normal qu'elle entende aussitôt que ça parle français. Elle ne s'y attendait pas. Elle n'a pas suivi ça. Le coeur lui cogne parce qu'elle sait deux choses au sujet de ceux qu'elle appelle les Français parce que sa mère et sa grand-mère appelaient des Français, « les Français, c'est nus autres ». Premièrement, les chats, ils s'en sacrent, et deuxièmement, les arbres, ils s'en sacrent. Elle craint de ne pas avoir pris la bonne disposition pour le chat.

Elle cherche les toilettes pour réfléchir à tout ça. Dans les toilettes, il y a deux vendeuses qui fument tranquillement une cigarette en anglais. Lydia dépose sa boîte sur le rebord de la fenêtre, et elle s'enferme dans un des cabinets pour réfléchir. Elle ne sait pas à quoi elle devrait réfléchir. C'est pourtant simple, elle n'a qu'à laisser la boîte sur le rebord de la fenêtre et à rentrer dans l'est. Oui, mais elle n'est pas convaincue. Elle réfléchit. Quelque chose ne va pas qu'elle n'arrive pas à identifier. C'est qu'elle a été suivie par deux personnes, nous on le sait, mais pas elle : par Mrs Pamela qui a tout à fait repéré la belle boîte de Lydia qui cherchait les toilettes, et par le détective qui suit Pamela et qui a bien vu qu'elle entrait dans les toilettes sans aucun autre paquet que son petit sac de la boutique du Gourmet, mais qui la voit à présent sortir en vitesse des toilettes avec une boîte et aller demander avec du front tout le tour de la tête un sac Eaton au rayon des chaussures pour hommes, ce qu'elle obtient. Le détective ne pouvant rien contre Pamela sans le témoignage de sa victime, il est pris pour attendre que Lydia sorte des toilettes. Il enrage parce que Pamela est en train de lui échapper.

Lydia finit par sortir de sa réflexion pour s'apercevoir que la boîte a disparu du rebord de la fenêtre. Plus rien. Plus personne non plus dans les toilettes. Lydia sent ses jambes se dérober sous elle. Elle sort des toilettes et elle tombe sur le détective qui lui montre sa carte de détective-maison et qui lui demande si elle n'a pas perdu un paquet par hasard. Lydia est prise de panique et comme on le fait dans sa famille quand la panique poigne, elle monte sur ses grands chevaux et elle gueule : « Est-ce que je t'ai demandé l'heure à toi ? Tu me prends pour qui ? Je vais porter plainte ! » Ça marche. Le détective s'écrase et Lydia sort de là en jurant de ne jamais plus y remettre les pieds.

Pamela est déjà loin. Elle est déjà bien installée dans l'autobus 15 et curieuse comme tout, elle fouille dans son sac pour examiner sa prise. Comme le ruban lui résiste, elle déchire un peu le bord de la boîte juste assez pour y passer deux doigts. De la fourrure ! *God* ! Elle s'excite, elle farfouille dans le papier de soie et soudain, *oh no* ! . . . sa main perd connaissance, son bras, puis le coeur alouette : elle s'effondre dans un petit râle en laissant tomber la boîte : « *It's a pet !* ».

Il pleut tout le dimanche. Lydia hausse cent fois les épaules. Elle a hâte à lundi. Lundi, elle arrive au salon et Gertrude lui raconte qu'une Anglaise qui transportait son chat mort dans un sac de chez Eaton, imagine-toi, est morte d'une crise cardiaque dans l'autobus 15, c'est dans le journal, t'as pas lu ça ? Le pire, c'est qu'elle était allée lui acheter du saumon fumé. Elle devait avoir décidé d'aller l'enterrer au pied d'un arbre avec sa tranche de saumon, le pauvre chéri. Le plus drôle de l'histoire, c'est que personne de son entourage ne savait qu'elle avait un chat.

— C'était peut-être pas son chat non plus, dit Lydia.

— Comment ça ?

— C'était peut-être un chat mort qu'elle avait volé, pourquoi pas ?

— Es-tu folle à matin toi ?

— Es-tu déjà allée chez Eaton dans l'ouest, toi ?

— Ben oui, tu te souviens pas ? C'est moi qui étais allée acheter ton cadre.

— Ah oui, je m'en souviens, je m'en souviens, dit Lydia, mais réponds donc au téléphone, ça sonne.

— Hey les nerfs, Lydia, la semaine commence. Pis toi ton chat, comment ça va ? Oui hello, le Salon de coiffure unisexe ?

Cette histoire aigre-douce, mi-figue mi-raisin, ni oui ni non mais peut-être m'a été racontée par une Montréalaise qui en connaît des centaines d'autres sur les échanges insolites qui finissent par constituer le contentieux historique entre les deux sociétés distinctes fondatrices de sa ville natale.

◆ Sénat

pable de susciter un consensus », a dit hier le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna.

« Nous avons vraiment des chances de succès avec les éléments qui sont là », a ajouté le ministre fédéral Joe Clark, qui participait à la réunion à titre d'observateur.

M. Clark est tellement optimiste qu'il a décidé de convoquer une autre réunion multilatérale des ministres lundi à Ottawa, laquelle sera suivie le lendemain par une réunion des premiers ministres provinciaux.

Les promoteurs de la formule du Sénat triple-E (égal) semblent satisfaits.

« Les ingrédients sont là », a déclaré le premier ministre albertain Don Getty, qui se dit prêt à donner un droit de veto au Québec si ce modèle est accepté.

M. Getty a promis de consulter son homologue terre-neuvien Clyde Wells qui a quitté la conférence hier midi, avant que le déblocage ne se produise. M. Wells est lui aussi prêt à donner un veto au Québec si on lui propose un Sénat triple-E.

De son côté, le premier ministre de l'Ontario — un des farouches opposants au triple-E — ne rejette pas le nouveau modèle. Hier, il a déclaré qu'il devait en discuter avec son homologue québécois, le premier ministre Bourassa. « Si Québec dit que ce n'est pas intéressant, cela ne vaut pas la peine », a-t-il déclaré.

M. Rae a assoupli sa position car le nouveau modèle reconnaît enfin le principe de la représentation selon la population, principe qui sera reflété par l'ajout de nouveaux sièges aux Communes pour certaines provinces.

M. Rae demeure toutefois réticent à l'idée de donner un veto absolu aux sénateurs dans certains domaines (la taxation, les ressources naturelles et le pouvoir de dépenser) et il veut examiner plus attentivement les propositions d'ajout de sièges aux Communes.

L'Ontario garde donc ses réserves. On ne veut pas « tout laisser aller » parce que le temps presse, a dit hier M. Rae.

Les premiers ministres attendent maintenant la réponse du Québec. Son appui ou son rejet de la proposition sera déterminant. Hier, M. Clark a parlé au premier ministre Robert Bourassa et ce dernier lui a demandé une copie écrite de la nouvelle proposition.

Plus tôt hier à Calgary, Gil Rémillard, ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, avait déclaré que le Québec est en faveur d'un Sénat plus efficace pour autant que chaque province ait droit de veto sur toute modification à la Constitution. « Je ne parle pas seulement d'un (droit de) veto pour le Québec, mais aussi pour les autres provinces », a-t-il précisé.

Le nouveau Sénat proposé hier à Toronto comprendrait 88 sièges : huit sièges pour chaque provinces, deux sièges pour chaque territoire et quatre sièges pour les autochtones, bien que selon un porte-parole de l'Alberta, le nombre de sièges pour ces derniers reste à déterminer.

La formule est tirée de la proposition faite par le premier ministre de la Saskatchewan Roy Romanow et de la proposition de la Nouvelle-Écosse, conue sous l'appellation « formule Nicholson ». Elle a déjà été avancée le 9 juin dernier par les cinq provinces partisanes du triple-E.

Hier, le premier ministre de la Saskatchewan a dit qu'il trouvait le nouveau compromis intéressant mais il a ajouté qu'il y avait d'autres questions à régler dans le dossier constitutionnel. M. Romanow a signalé qu'il n'aimait pas les propositions d'Ottawa sur l'union économique.

◆ Mohawks

vais que nous allions tous être aquittés parce que nous n'avons rien fait de mal », a-t-il expliqué alors que les supporteurs montraient leur enthousiasme au moment de quitter le Palais de justice en voiture. « Nous défendions seulement nos terres », a ajouté M. Gould.

Au début du procès qui a duré huit semaines, le juge Tannenbaum a acquitté cinq des accusés, dont la militante Kahn-Tineta Horn, à cause du manque de preuve.

Au cours des délibérations, le président du tribunal a permis au jury d'espacer différents verdicts pour les 88 accusations portées contre les inculpés. Mais finalement, un seul verdict d'acquittement pour toutes les accusations a été rendu.

Dans sa plaidoirie, l'avocat de la couronne, Me Jean-Pierre Boyer, a prévenu les jurés qu'un verdict d'acquittement dirait au monde entier que le Canada ne désapprouve pas les règlements armés des conflits.

Le juge n'a cependant pas aimé cette interprétation des faits et il a demandé aux jurés de ne pas tenir compte d'un commentaire qu'il a jugé « intimidant » de la part de la couronne.

L'avocat de la défense, Me Richard Corriveau, a soutenu pour sa part que les accusés ne faisaient que défendre leurs terres. Pour ce qui est des armes à feu, a-t-il ajouté, elles ne servaient que de moyen de pression.

Le juge a réclamé des verdicts dirigés d'acquittement, à cause du manque de preuve, dans les cas de Joe Deom, pour des agressions, et de Harold Oakes et Robert Skidders, pour possession d'armes. Il a noté que les policiers avaient affirmé en cour que Deom ne les a jamais agressés. Pour ce qui est des autres accusations de possession d'armes, le juge a dit aux jurés qu'ils devaient d'abord être convaincus qu'il s'agissait là d'une menace.

En janvier dernier, un autre Mohawk, le Warrior Roger Lazore, a été acquitté. Mais Ronald (Lasagne) Cross et Gordon (Noriega) Lazore ont été trouvé coupables de la moitié des accusations qui pesaient contre eux et condamnés à 52 mois et à 23 mois de prison respectivement.

Il s'agit donc des deux seuls verdicts de culpabilité dans l'affaire d'Oka.

Une photographe pigiste, Shaney Komulainen, a aussi été jugée l'an dernier relativement à des accusations d'assaut avec une arme dangereuse, de possession d'armes, d'obstruction au travail des policiers et de participation à une émeute. Elle a été acquittée.

À sa propre demande, le commissaire à la déontologie policière effectue actuellement une enquête afin de déterminer pourquoi elle a été accusée en premier lieu.

Tous les accusés ont été arrêtés le 26 septembre 1990, à la fin d'un affrontement armé de 78 jours, à Oka, entre les autochtones, la police et l'armée.

La crise a débuté le 11 juillet lorsque la Sûreté du Québec a vainement tenté de prendre d'assaut une barricade érigée par les Mohawks afin d'empêcher l'expansion d'un club de golf sur des terres qu'ils considèrent être les leurs. Un policier de la SQ, le caporal Marcel Lemay, a été abattu durant ce raid manqué. Personne n'a été accusé de ce meurtre.

À Kahnawake, sur la Rive-Sud, d'autres Mohawks ont bloqué le pont Mercier en signe de solidarité avec leurs confrères et consoeurs d'Oka. La tension a monté de plusieurs crans lorsque des résidants de Châteauguay, furieux d'avoir à faire un détour de plus d'une heure pour se rendre à Montréal en raison des barricades, se sont heurtés à la police anti-émeute.

L'armée canadienne intervient dans le conflit à partir du 20 août à la demande du premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et resserre tranquillement l'étau sur les Mohawks.

Le 1er septembre durant la nuit, deux Mohawks modérés sont abattus à Oka par des Warriors. Au matin, l'armée investit Kanesatake et encercle la quarantaine d'autochtones qui résistent encore. Plusieurs affrontements entre soldats et Warriors ont alors lieu, dont une entre « Lasagne » et un jeune soldat du 22e régiment, Patrick Cloutier.

Quatre jours plus tard, le pont Mercier est rouvert et la crise entre dans une phase plus calme jusqu'à la rédition finale, le 26 septembre.

À ce jour, la dispute au sujet des terres à Oka n'a toujours pas été résolue.

◆ Morue

sont pas au rendez-vous. Si les bateaux restaient au port « et que les pêcheurs recevaient des compensations importantes », capitaines et équipages estiment qu'ils s'en tireraient peut-être mieux tout en consolidant leur ressource pour l'avenir.

Le comité scientifique, qui présentait hier à Montréal à tout le milieu de la pêche atlantique ses analyses et recommandations pour l'année qui vient, estime que le stock de morues de la Basse-Côte-Nord peut conserver l'an prochain son quota de 35 000 tonnes, ce qui est le plus bas quota jamais accordé à cette région. En 1985, le quota était de 100 000 tonnes.

Pour le sud du golfe Saint-Laurent, le comité d'experts recommande de diminuer l'an prochain de 43 000 à 33 000 tonnes le quota dans les secteurs 4T et 4Vn, soit de Gaspé-Baie-des-Chaleurs jusqu'au-delà de l'île-du-Prince-Édouard et des Îles-de-la-Madeleine. Globalement, le quota du golfe Saint-Laurent passerait de 78 000 à 68 000 tonnes, soit une réduction de 12,8 %, et de 23 % pour la région Gaspé-Îles-de-la-Madeleine.

La recommandation de « ramener immédiatement au niveau le plus bas possible » la pêche à la morue au large de l'île du Cap Breton, explique M. Maguire, n'est pas lié à des facteurs environnementaux imprévus, comme ceux survenus dans la région de Terre-Neuve. La baisse du stock a été progressif mais atteint maintenant un seuil critique qui nécessite une intervention immédiate, ce qui explique que le comité d'experts a adressé au ministre fédéral des Pêcheries la même recommandation qu'il faisait récemment pour les bancs de morue du nord-est de Terre-Neuve.

Le verdict de « surexploitation » porté par M. Maguire et ses collègues à propos de la morue du nord du golfe ressemble à plusieurs points de vue exprimés par d'autres intervenants de cette région et de la Gaspésie.

Les pêcheurs ont souvent rejeté des proportions importantes de leurs prises à la mer, soit parce qu'il ne s'agissait pas des poissons convoités, soit parce que ces poissons, tout bêtement, n'affichaient pas la longueur requise par les usines de transformation.

Le directeur des ventes des Pêcheries gaspésiennes, M. Gaston Cloutier, donnait en exemple de ces pratiques, qui ont décimé les stocks, le cas de plusieurs navires qui rejetaient l'an dernier jusqu'à 40 tonnes de morues jugées trop petites pour en obtenir 60 tonnes de bonne taille. La présence des inspecteurs fédéraux sur « certains » navires n'est pas suffisante, disait-il, pour civiliser ces pratiques.

M. Maguire ajoute que plusieurs n'ont pas hésité dans les années 80 à faire de nombreuses fausses déclarations de prises pour cacher leur surpêche sur les bancs de la Côte-Nord, qui ont été peu patrouillés, ce qui, ajouté au gaspillage, a considérablement amenuisé le stock qui semblait inépuisable il y a moins d'une génération...

M. Cloutier, des Pêcheries gaspésiennes, ajoute à ces facteurs l'intense prédation de la morue par les phoques et l'usage d'engins de pêche, souvent trop puissants et souvent dévastateurs. À son avis, le principal problème est la flotte, payée en grande partie par le gouvernement, qui a une capacité trop grande de récolte. Le gouvernement Trudeau à l'époque de la bataille Garon-De-Banné, à suréquipé les flottilles, endetté tout le monde et, malgré l'extension de la zone de pêche à 200 milles, a ramené le stock au niveau de surexploitation des années 70, la première crise semblable à celle d'aujourd'hui. M. Cloutier, comme beaucoup de pêcheurs, s'interroge aussi sur la pertinence de racler le fonds marin avec les filets des navires modernes, ce qui perturbe l'habitat du poisson d'une manière qui ne peut, dit-il, être sans conséquence environnementale.

Pour le directeur des ventes des Pêcheries gaspésienne, le déclin de la morue « a commencé avec Brigitte Bardot » et sa campagne contre la récolte des bébés-phoques.

Sans aller aussi loin, le responsable du comité scientifique des pêcheries de l'Atlantique reconnaît que les 130 000 phoques gris du golfe posent un problème important au stock de morues, ce qu'Ottawa tentait récemment de minimiser.

En l'absence de leur traditionnels prédateurs humains, la population des phoques gris augmente de 12 % par année à l'Île-de-Sable, un record jamais observé ailleurs par les chercheurs. Or ces phoques peuvent plonger très profondément dans la mer pour aller quérir les morues dont ils sont friands. De plus, les phoques déciment les morues « en flotte », selon l'expression de M. Cloutier pour désigner leur chasse aux caplans en surface à certains moments de l'année.

On sait en tout cas de façon certaine que l'augmentation de ce troupeau, faute de chasse contrôlée, est à l'origine de la présence massive du « ver du phoque » dans la morue du golfe en raison de l'énorme pollution fécale déclenchée dans l'océan par un troupeau de cette taille.

Les chercheurs se posent de plus en plus de questions sur la prédation de la morue par les phoques sur le flanc nord-est de Terre-Neuve, là même où la pêche vient d'être interdite pour deux ans.

Selon M. Maguire, le troupeau des phoques du Groënland, qui passe six mois par année dans la région frappée par l'interdit de pêche, est passé de 1,5-2 millions en 1983, au moment de l'arrêt de la chasse en raison des animalistes européens, à plus de 3 millions de têtes aujourd'hui.

On sait, précise M. Maguire, que ces phoques consomment une tonne chacun de poisson par an, dont une proportion inconnue de morues. La question est à l'étude actuellement. On cherche à identifier les restes d'os de morues dans les excréments de phoques. Mais les pêcheurs disent que cette méthode sous-estimera le phénomène car ils ont souvent observé que les phoques mangent uniquement l'intestin des poissons, ce qui ne laisse aucune trace d'os ou d'arête dans leurs excréments.

◆ Jazz

ciens montréalais, voire canadiens, l'imprévisible Paul Bley a amorcé sa prestation en se lançant dans une improvisation d'une demi-heure au cours de laquelle il aura réussi, une fois de plus, à associer, à lier ensemble la mélodie et la rigueur, la souplesse et la pesanteur. Bref, sans jamais forcer, sans jamais s'énerver, Bley aura réussi un tour de force qui n'avait rien de racoleur en moins de deux heures.

Comment fait-il ? Ce diable d'homme souriant est animé d'une telle connaissance de la musique comme du monde, qu'il use, à son profit, du blues comme du « free », du gospel comme des subtilités sonores qui auraient séduit le père Érik Satie, lui-même. Bley, c'est l'improvisation aux couleurs jazz teintées parfois de *Gymnopédies*.

Entre la légèreté de sa main droite et la constance rythmique de la main gauche, l'auteur de *Open, To Love* a fait preuve d'une rare imagination en proposant de mutiples idées sonores desquelles il avait gommé toutes celles qui tiennent de l'agressivité.

En un mot, Paul Bley est probablement le seul pianiste qui sera parvenu à illustrer la définition du bonheur selon Saint Thelonious Monk, soit : « Dormir et jouer en même temps ».

Pour les trompettistes, l'univers post-Miles Davis des années 90 a quelque chose de post-nucléaire. À perte de vue, c'est la désolation, et un nuage radioactif étouffe la plupart des jeunes souffleurs de la planète. Mais pas Terence Blanchard qui, à l'instar de son ami Wynton Marsalis, ex-Jazz Messenger comme lui, a dénoué l'impasse en se carburant à même l'histoire de la trompette jazz.

Tout le monde le sait, Miles a fait *tabula rasa* et il n'est plus question de réinventer la roue et encore moins la bombe à neutrons, mais en se mettant à l'écoute des plus grands, et en fondant leurs styles au sien, Blanchard s'est défini un mode d'expression à la fois éminemment personnel et pétri d'histoire.

Au Spectrum hier soir, il était clair que ce natif de la Nouvelle-Orléans savait ce que *melting pot* veut dire. De fait, il y avait de tout dans son jeu : un peu d'Amstrong, un soupçon d'Eldridge, des pincées généreuses de Miles, et bien d'autres ingrédients que les nombreux jazzophiles présents prenaient un plaisir visible à identifier.

Se concentrant sur des versions allongées des pièces de *Simply Stated*, son nouvel album, Blanchard et son remarquable quartet, d'où s'est distingué le saxo ténor Sam Newsome par son jeu extrêmement délié, auront joué presque sans interruption ni présentations, laissant toute la place à leur musique, laquelle, de facture traditionnelle, traçait néanmoins la voie à suivre : droit devant, mais en tenant compte de tout ce qu'il a eu derrière.

Pourquoi s'obstine-t-on à vouloir regarder de la musique ? Bien souvent, on devrait se contenter de l'écouter. Avec intensité. Airto Moreira est de ces musiciens qui se dévoile tranquillement. Au fil de ses instruments, tous plus variés les uns que les autres, sur lesquels il tape, effleure, cogne, égratigne, la musique se crée. En excellent percussionniste qu'il est, en bon Brésilien aussi, Airto Moreira nous transporte en Amazonie. Il y a des oiseaux — un sifflet — il y a des arbres, il y a le soleil qui tape.

Si le spectateur ferme les yeux, il se retrouve vite plongé dans l'atmosphère de Gorge Amado. Et, soudain, l'explosion vers la samba. D'une clarinette, d'un saxophone, d'une flûte traversière habilement jouée. Puis, c'est au tour du guitariste d'enchaîner avec un solo largement plus inspiré par Marc Knopfler que par les Gypsy King. Il va même gratouiller des accords de mandoline sur sa guitare.

Et si le public du théâtre Maisonneuve semblait attendre la fille d'Ipanema elle-même, Astrud Gilberto, il s'est vite laissé séduire par l'entrain époustouflant d'Airto Moreira. Son numéro au tambourin valait largement le déplacement. Enfin des musiciens qui semblent s'amuser. Seule Diana Moreira, la fille de Flora Purim, retenue pour des raisons d'immigration, se tortillait les doigts, visiblement impressionnée par l'auditoire.

Avec la participation de Sylvain Cormier et de Pascale Pontoreau.

Festival du cellulaire

NATHALIE PETROWSKI

VOUS CROYEZ peut-être que Montréal est la capitale mondiale des festivals. Vous avez raison avec la nuance que le seul vrai festival à Montréal, n'est pas celui du jazz, de l'humour, du cinéma ou du 350ème. Le seul vrai festival de Montréal, l'unique, le plus couru, le plus convoité est nul autre que le festival du cellulaire. À preuve, il y a en ce moment à Montréal plus de cellulaires que de musiciens de jazz, plus de cellulaires que de bébés naissants, plus de cellulaires que de cellules nucléaires.

Croyez-moi, je sais de quoi je parle même si je ne suis pas encore l'heureuse propriétaire d'un téléphone cellulaire et que je ne le serai probablement jamais. De toute façon, ce n'est pas nécessaire. Tous les gens que je couvre ces jours-ci me passent le leur régulièrement. En fait, pas moyen de faire un pas dans la rue sans croiser un organisateur pressé, l'oreille soudé à son cellulaire comme à un coquillage de mer, en grande conversation avec Dieu ou son frère. Et quand le cellulaire n'est pas ostentatoire, il est affreusement bruyant, c'est-à-dire enfoui au fond d'une poche où il sonne à tout bout de champ, sans égard pour aucune conversation, aussi romantique fusse-t-elle.

Au comité organisateur du 350ème, je me demande même si on a pas érigé un autel au dieu du cellulaire et si on ne lui allume pas des lampions régulièrement en faisant des prières qui ne sont dans le fond que des incantations pleines de codes et de numéros. Tout le monde ou presque au 350ème a son cellulaire sauf peut-être le concierge encore que je le soupçonne de cacher le sien dans l'armoire à balais. Et si tout le monde à un cellulaire, ce n'est certainement pas pour appeler sa mère. N'oublions jamais que le cellulaire n'est pas juste un banal instrument de communication. C'est avant tout le symbole par excellence du statut social, le symbole éclatant de la réussite professionnelle. Sans cellulaire, point de salut ni de gros salaire.

Prenez n'importe quel badaud qui se balade avec son cellulaire. Vous pouvez parier qu'il est important, voire essentiel, voire indispensable à la bonne marche de n'importe quelle organisation. Pas besoin de lui demander ses cartes de crédit, pas besoin de faire un tour avec lui dans sa sa Ford prêtée par le commanditaire, pas besoin de tâter son poignet pour y chercher une montre Cartier, pas même besoin de jeter un coup d'oeil sur sa tenue vestimentaire pour s'assurer que c'est du Gucci ou du Armani. L'apparition du cellulaire à réglé une fois pour toutes ces vulgaires inspections douanières.

D'ailleurs pour peu que vous soyez en chômage, vous n'avez qu'à brandir votre cellulaire dans la rue ou au restaurant pour qu'immédiatement les offres d'emplois vous tombent dessus. C'est simple dans le fond. Si vous êtes équipé d'un cellulaire (même d'un faux acheté chez Woolco) c'est que vous êtes foncièrement important. Et si vous êtes important, c'est qu'on doit vous engager sur-le-champ, quitte à le faire par cellulaire.

Observez-les un instant ces amants de la communication sans fil, l'air affairé, le pas rapide, le souffle haletant, la baguette de pain dans une main et le cellulaire dans l'autre, discutant d'horaires, de circulation, du fournisseur qui n'a pas fourni ou de l'artiste qui a raté son avion. Dieu qu'ils sont intenses dans leur symbiose cellulaire, Dieu qu'ils se défoncent pour rester accroché à cet espèce de cordon ombilical sans corde qui les relie constamment au centre de l'action. Une chance d'ailleurs qu'ils ont un cellulaire, sans quoi ils passeraient pour des fous fraîchement désinstitutionnalisés, des fous ou de hallucinés se parlant à eux-mêmes à défaut de trouver quelqu'un avec qui le faire.

On ne s'en rend pas compte mais le cellulaire est une invention parfaitement révolutionnaire pour ces gens-là. Imaginez qu'à toute heure du jour ou de la nuit, qu'ils soient dans leur voiture ou dans leur bain, sur le bol de toilettes ou en train de se suicider, qu'il fasse soleil ou qu'il y ait inondation, que leur blonde vienne de les lâcher ou qu'elle soit précisément en train d'accoucher, les abonnés du cellulaire ne sont jamais seuls, jamais isolés, jamais déconnectés, jamais perdus, jamais en paix. Grâce à cette merveilleuse invention, ils sont 24 heures sur 24, indiscutablement allumés, atteignables, accessibles, disponibles, plus branchés que leur répondeur, plus répondant que leur banquier qui lui n'a jamais de cellulaire et qui, par conséquence, n'est jamais là quand ils ont besoin de lui.

Le besoin est du reste le principe premier qui régit le cellulaire. Car si on veut vous rejoindre, c'est qu'on a foncièrement besoin de vous. Et si vous avez à ce point besoin qu'on ait besoin de vous, c'est que vous ne sauriez vous passer d'un cellulaire. Évidemment, le prix à payer est un peu cher. Pas juste financièrement parlant, moralement aussi. Car avec un cellulaire on est éternellement de service, toujours prêt comme les scouts, toujours à portée de main comme les pompiers, toujours sur le point de régler le sort du monde et de la société, à tel point que ce objet presque aussi léger qu'une plume, finit par peser très lourd au creux de l'oreille.

Mais c'est là un inconvénient minime en comparaison de la gratification immense que le cellulaire procure à ses abonnés, gratification qui n'est pas donnée à tout le monde, surtout pas aux sans-cellulaires de l'âge de pierre. Qu'ils se consolent. Ce n'est pas parce que leur conversation n'est pas intéressante qu'on les laisse en plan au milieu d'une phrase. C'est tout simplement parce qu'un cellulaire vient de sonner et que le cellulaire, contrairement à l'être humain, a toujours la priorité. Demandez au chien de Pavlov. Il attend encore le sien.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3X2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R·O·B·I·C
La maîtrise des intangibles

L'Université de Montréal ne garantit aucun statut préférentiel à un hôpital plus éloigné que l'Hôtel-Dieu

Jean Chartier

LE DOYEN de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, le docteur Serge Carrière, a annoncé au Comité consultatif de l'Hôtel-Dieu qu'il n'est nullement acquis qu'un nouvel hôpital à Rivière-des-Prairies obtienne le statut d'hôpital universitaire.

Accompagné du recteur de l'Université de Montréal, Gilles Cloutier, le docteur Carrière a expliqué que l'Université n'avait nullement été consulté par le ministre Côté, mais qu'elle considère comme une nécessité le fait que l'hôpital universitaire soit situé à 15 ou 20 minutes au maximum de l'Université de Montréal. Il s'avérera impossible pour les professeurs et les étudiants d'assurer 22 programmes universitaires majeurs autrement.

Tel est l'important témoignage qui a achevé les audiences du Comité consultatif sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu. Le directeur du Fonds de recherche sur la santé au Québec, le docteur Vinay, a tenu pour sa part à défendre en tous points la position de l'université, et il en fut de même de l'ancien sous-ministre de la Santé du Canada, le docteur Leclerc. Et, comme si cela n'était pas suffisant, des experts de l'Université McGill et de l'Association des facultés de médecine du Canada ont renchéri sur le désastre que représentera le déménagement de l'Hôtel-Dieu pour l'université.

Le docteur Leclerc insiste aussi sur le fait que la déstructuration de l'Hôtel-Dieu comme hôpital universitaire est déjà amorcée puisque seulement six chercheurs ont été embauchés cette année par rapport à vingt-cinq à l'Hôpital Notre-Dame. Dans six mois ou un an au plus tard, a-t-il conclu, cette déstructuration de l'Hôtel-Dieu deviendra irréversible.

Ces témoignages clés dont ont été saisis les commissaires et le président du Bureau de consultation de Montréal, M. Luc Ouimet, mettent un terme aux audiences. Interrogés sur ses conclusions, le président du BCM et le président du Comité consultatif, Me Michel Yergeau, font ressortir que plus d'une centaine de témoignages ont été entendus et que des experts seront maintenant consultés en rapport avec le contrôle des coûts de soins de santé.

Luc Ouimet souligne d'abord que seuls les membres du conseil d'administration de l'hôpital et les fonctionnaires du Conseil du service social et de la santé ont refusé de comparaître. « Il est incroyable qu'un seul document partiel de 35 pages ait été rendu public par le ministre Côté le 10 avril dernier en rapport avec une décision aussi importante, dit-il. Y a-t-il eu des études de coûts comparatifs, des études sur les coûts d'agrandissement et de relocalisation, des études sur les conséquences par rapport au centre-ville ? »

M. Ouimet souligne également qu'il est exceptionnel que Chambre de commerce, syndicats, médecins et Montréal aient tous pris position dans le même sens pour que tous les documents ayant trait à cette décision ministérielle soient rendus publics.

Me Michel Yergeau précise pour sa part que les commissaires se réuniront dès le début de la semaine prochaine et qu'ils solliciteront probablement des témoignages supplémentaires sur des points spécifiques, notamment en rapport avec les coûts de santé sur l'île de Montréal. Mais on vise à éviter la rupture des réseaux importants liés au milieu universitaire.

Me Yergeau souligne que le doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal a livré un message très clair. Il est stupéfié que la décision ministérielle semble avoir été prise en tenant compte exclusivement des priorités en matière de contrôle des dépenses de santé et que tous les autres aspects de la question aient en quelque sorte été laissés en veilleuse.

La décision ministérielle n'a pas pris en considération la qualité éducationnelle en médecine, non plus que le développement de Montréal ou les priorités de l'aménagement du territoire, dit-il. « Il ne s'agit pas seulement d'un dossier sur les soins de santé », soutient Me Yergeau.

Il examinera avec les commissaires le raffinement de la solution Doré, à savoir de maintenir l'Hôtel-Dieu au centre-ville et d'ouvrir un hôpital de première ligne à Rivière-des-Prairies. Me Yergeau dit n'avoir aucune idée du pourcentage de bénéficiaires des soins de santé à l'Hôtel-Dieu qui se rendraient à Rivière-des-Prairies, s'il s'agirait de 20 %, 30 % ou 50 % des patients. Il assume toutefois que l'hôpital Notre-Dame et l'hôpital Saint-Luc connaîtront une recrudescence de patients alors qu'il faut déjà attendre plusieurs heures pour obtenir les soins nécessaires à un cancer.

Le président du Comité consultatif sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu a aussi été fort impressionné par le témoignage de la présidente de la Chambre de commerce de Montréal, Mme Nicole Pageau-Goyette : « Un cri du coeur sur l'avenir de Montréal qu'on ne saurait ignorer », dit-il. Il relève également « le témoignage fort intéressant » de M. Daniel Latouche de l'INRS, ceux de nombreux médecins, chefs de sercice de l'Hôtel-Dieu et de directeurs d'instituts de recherche.

L'OSM estime raisonnable le règlement de Toronto

Paule des Rivières

LE DIRECTEUR général de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), M. Robert Spickler, estime que les musiciens de Toronto ont posé un geste « raisonnable » en acceptant de réduire leur salaire, comme le leur demandait la direction de l'orchestre symphonique de la Ville-Reine.

« Ils ont accepté, à ce qu'il me semble, un cadre d'entente très réaliste », notait M. Spickler hier. Il va sans dire que le directeur général de l'OSM a suivi de très près les négociations à l'Orchestre symphonique de Toronto, parce que ce sera bientôt à son tour de négocier avec ses musiciens. En ces temps difficiles, où elles doivent composer avec des déficits substantiels, les directions d'orchestres se surveillent en quelque sorte pour voir quelle solution le voisin a dénichée pour traverser l'année sans rendre l'âme.

Les musiciens de Toronto ont finalement accepté de réduire leur année de travail de 50 à 42 semaines l'an prochain, pour remonter à 43 et 44 les années subséquentes. À Montréal, les musiciens travaillent 46 semaines par année. En 1989, alors que la récession n'avait pas encore frappé et que la situation économique à Toronto était bonne, l'OST avait accordé des hausses de salaires de 6,8 %, 5.4 % et 11 % pour 1989, 1990 et 1991. Les musiciens ont accepté des réductions de salaire frisant les 16 % par année.

Pour M. Spickler, les musiciens de Toronto ont ainsi démontré leur désir de participer à la vie de l'orchestre. La situation se présente différemment à Montréal où le déficit n'est pas aussi gros qu'à l'OST et où les musiciens peuvent faire pas mal de sous en enregistrant et en voyageant, ce que les musiciens de Toronto ne font à peu près pas. De plus, le dernier contrat, négocié en 1990, ne comportait aucune extravagance, le vent économique ayant déjà commencé à tourner.

« Il reste que ce qui s'est passé à Toronto nous touche. Il est clair qu'il nous faudra, nous aussi, discuter des ajustements avec nos musiciens ».

Un rapport clé sur les déchets conseille de tout reprendre à zéro

Jean Dion

MORATOIRE de deux ans sur tout aménagement de nouveaux sites d'enfouissement et sur toute construction ou rénovation d'incinérateurs sur l'île de Montréal, tenue d'une enquête publique sous l'égide du ministère de l'Environnement, maintien de l'ouverture du site de l'ex-carrière Miron au-delà de 1994, le Bureau de consultation de Montréal n'y est pas allé de mainmorte dans ses recommandations.

Tels sont en effet les éléments clés du rapport rendu public hier par le Comité consultatif chargé par le BCM d'étudier le projet de gestion intégrée des déchets solides et des matières récupérables sur le territoire de la Ville de Montréal. Un rapport de près de 300 pages qui survient après huit mois de consultations auprès de quelque 125 citoyens et groupes, et qui vient jeter un pavé dans la mare de la gestion des déchets sur l'île de Montréal.

Le président du Comité, M. André Beauchamp, a d'ailleurs indiqué avoir remis « un rapport nuancé, dont on sait cependant qu'il ne plaira pas à tout le monde. Mais le sort de Montréal en matière de gestion des déchets est indissociable de celui du reste de l'île, voire du Québec tout entier, et un effort concerté est nécessaire. »

Dans un premier temps, le Comité recommande donc que soit tenue, à l'échelle provinciale, une enquête publique sur l'incinération et l'enfouissement des déchets solides. Car devant « l'insuffisance de la politique québécoise relative à l'élimination des déchets, la contradiction qu'introduit l'incinération dans une perspective de recyclage intensif, l'éventualité de deux incinérateurs sur l'île de Montréal et l'effet d'entraînement que leur présence occasionnerait sur le reste du Québec, les inconnues liées à l'enfouissement sanitaire », il dit n'avoir d'autre choix.

En outre, souligne le rapport, « pendant cette enquête, il est impérieux qu'un moratoire de 18 à 24 mois soit décrété interdisant toute construction d'un nouvel incinérateur ou la rénovation majeure d'un incinérateur existant, ainsi que l'établissement d'un nouveau site d'enfouissement de déchets solides ou l'agrandissement majeur d'un site existant. »

L'objectif de ces mesures, a dit M. Beauchamp, serait de permettre l'harmonisation des projets de la Ville et de la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal (RIGDIM). On sait que le scénario privilégié par Montréal consiste notamment en la fermeture, dès 1994, du site d'enfouissement Miron, accompagnée de l'ouverture d'un nouveau site dans la carrière de l'Est (Francon-Lafarge) et la rénovation majeure de l'incinérateur des Carrières. Pendant ce temps, la RIGDIM envisage la construction d'un nouvel incinérateur à Montréal-Est.

Or le Comité recommande que le site Miron continue d'être utilisé pour la disposition des déchets au-delà de 1994, allant en cela à l'encontre de la promesse faite par les autorités municipales lors de la dernière campagne électorale.

Effectivement, dit le rapport, « cette décision est davantage le fruit d'un engagement politique que le résultat d'une analyse technique d'ensemble. Et le Comité considère que la Ville a grandement sous-estimé les contraintes techniques et financières liées à l'aménagement d'un nouveau site d'enfouissement dans la carrière de l'Est. » De toute façon, a renchéri M. Beauchamp, même si le site de la carrière Francon-Lafarge était accessible, « on pourra toujours arguer qu'il serait absurde d'ouvrir un nouveau site d'enfouissement alors que celui qui existe déjà n'a pas atteint sa pleine capacité. Cela ne ferait que déplacer le problème. »

La poursuite de l'exploitation du site Miron se ferait cependant, a prévenu M. Beauchamp, à plusieurs conditions. Des conditions qui sont une nouvelle entente avec les citoyens concernés prévoyant notamment un système de surveillance accrue. Il faudrait également que la Ville de Montréal déploie tous les moyens techniques disponibles pour atténuer les émissions de biogaz.

En matière de recyclage, le Comité propose par ailleurs que la Ville mette à contribution les secteurs commercial et industriel, « des secteurs prioritaires au plan stratégique, mais dans lesquels les efforts paraissent timides, sinon absents, la Ville semblant se fier uniquement au bon vouloir des acteurs en ces domaines ». Or, en matière de recyclage, « le risque est toujours grand de culpabiliser les individus. Pourtant, la moitié seulement des déchets solides produits chaque année à Montréal sont d'origine domestique. »

Les réactions à ce rapport ne se sont pas fait attendre. Ainsi, les groupements écologistes se sont dits satisfaits de son contenu dans son ensemble.

« La tenue d'une enquête publique et l'imposition d'un moratoire seraient bienvenues », a expliqué Mario Gauthier, vice-président des Amie-s de la Terre de Montréal. L'enfouissement et l'incinération des déchets sont des sujets dont on n'a pas suffisamment discuté au Québec. Les deux années de répit qu'offrirait le moratoire permettraient de faire ce débat et d'imaginer des solutions bien meilleures que celles que l'on nous propose actuellement. »

« Il s'agit d'un message clair au ministre Paradis d'aller enfin de l'avant avec des audiences publiques, a pour sa part commenté Liliane Cotnoir, du Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets. Il fallait créer un momentum, et nous sommes heureux de constater que Montréal n'a pas reculé devant le rôle de première ligne qu'elle a à jouer dans ce dossier. »

À l'opposé, la RIGDIM a fort mal réagi aux recommandations du Comité consultatif.

« La tenue d'un moratoire pourrait signifier, à toutes fins utiles, l'annulation du programme de gestion intégrée des déchets de la RIGDIM. Ses conséquences seraient absolument désastreuses, tant sur le plan financier que sur le plan social », a déclaré le directeur de la Régie, M. Guy Racine.

Petit pas vers des autobus d'écoliers plus sécuritaires

Études, recherches et consultations pour le reste

Mario Gilbert
de la Presse canadienne

LES AUTOBUS d'écoliers devront obligatoirement être munis d'un panneau d'arrêt escamotable à partir de l'automne prochain, mais pour le reste, il faudra poursuivre les études, recherches et consultations avant de porter son choix sur des mesures préventives efficaces.

Tel est le message qu'est venu livrer, hier, le sous-ministre québécois des Transports, George Lalande, dans une allocution prononcée lors du 29ème congrès annuel de l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), à Montréal. Un congrès tenu à la veille de l'enquête élargie du coroner Marc-André Bouliane concernant les 22 décès d'enfants âgés de 5 à 8 ans survenus autour des autobus d'écoliers depuis 1986.

D'abord consacrée au décès de deux enfants à Aylmer, dans l'Outaouais québécois, l'enquête du coroner Bouliane a été étendue à tout le dossier du transport d'écolier. Le ministre des Transports, Sam Elkas, son collègue de la Sécurité publique, Claude Ryan, et le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, sont au nombre des 150 témoins qui défileront à partir de lundi devant Me Bouliane.

L'annonce d'hier, qui n'a surpris personne, ne changera pas grand-chose en pratique. Le panneau d'arrêt escamotable, qui est déployé lorsque l'autobus d'écoliers s'arrête pour faire descendre les enfants, est déjà en place sur 85 % des autobus, a indiqué M. Lalande, mais les autres devront se conformer à la nouvelle réglementation dès l'automne.

Quant aux autres modifications techniques envisagées par les parents, les coroners ou les transporteurs — bras d'éloignement, gyrophares, système de détection microondes, feux jaunes déclenchés avant les feux rouges, autobus à « nez plat » —, le ministère des Transports procédera à des études de faisabilité et d'efficacité durant l'année.

Déjà, les deux miroirs convexes placés de chaque côté et à l'avant du véhicule équipent maintenant tous les autobus d'écoliers. Ces miroirs bombés permettent au conducteur d'avoir une bonne visibilité sur tout l'avant du véhicule.

Mais le sous-ministre Lalande a mis les quelque 150 congressistes de l'ATEQ en garde contre l'attrait des gadgets-miracles. « On pourrait à la limite amener une foule de gadgets, faire des autobus d'écoliers des chars d'assaut jaunes, mais seraient-ils plus sécuritaires ? » a-t-il dit avant de vanter les mérites de l'éducation et de l'application plus stricte des lois existantes.

M. Lalande a aussi promis de rappeler à l'ordre les commissions scolaires qui contournent la loi en négociant des contrats d'un an seulement avec les transporteurs. Selon la loi adoptée en 1982, les commissions scolaires doivent conclure des ententes de trois ans, afin d'assurer une certaine continuité de service et de permettre aux transporteurs de voir plus loin que le bout de l'année.

Pendant ce temps, d'autres se disent prêts à partager leurs expériences.

C'est le cas, par exemple, du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton et de la Commission scolaire des Draveurs de Gatineau dans l'Outaouais québécois qui seront les premiers à expérimenter, dès septembre prochain, des mesures de sécurité extraordinaires dans le transport des écoliers.

À Ottawa, les 320 véhicules, autant ceux appartenant au Conseil que ceux des sous-traitants, seront tous munis d'un bras mécanique d'éloignement à l'avant, de miroirs convexes de chaque côté de l'autobus et transporteront obligatoirement deux jeunes élèves de la sixième à la huitième année qui agiront comme brigadiers.

Le directeur du transport de ce conseil, M. Stephen Taylor, a expliqué, hier, qu'il ne lui aura fallu qu'une seule année pour faire adopter ces mesures qui devraient être retenues par l'ensemble des quatre autres Conseils scolaires anglophones de la région d'Ottawa-Carleton dans un avenir rapproché.

M. Taylor a aussi signalé que des mesures semblables ont été adoptées du côté québécois de l'Outaouais par la Commission scolaire des Draveurs de Gatineau et entreront en vigueur en septembre. « Les 17 chauffeurs à l'emploi du Conseil ont à tour de rôle fait l'essai du bras mécanique sur un véhicule pendant une année, a expliqué M. Taylor, en plus d'expérimenter la conduite d'un autobus à nez plat avant de faire connaître leur préférence. »

Leur choix s'est majoritairement porté sur le bras mécanique qui élimine complètement les angles morts qui leur faisaient perdre de vue les élèves à leur descente du véhicule.

L'autobus à nez plat, jugé plus facile à conduire et plus confortable, a quand même été rejeté par 60 % des conducteurs.

Le coût de l'installation d'un bras mécanique varie de 110 $ à 280 $ dépendant du véhicule.

Le bras est instantanément déployé par la pression du moteur, en même temps que le panneau d'arrêt du côté droit, dès que le chauffeur ouvre la porte pour faire descendre les écoliers.

Cet équipement rend le débarquement et l'embarquement beaucoup plus sécuritaires car les écoliers doivent avancer à au moins huit pieds devant l'autobus avant de pouvoir traverser la rue.

La tâche d'un des deux brigadiers accompagnateurs consiste à aider les élèves à descendre ou à monter dans l'autobus de façon ordonnée pendant que l'autre se place à une dizaine de pieds devant le véhicule pendant toute l'opération.

Avant d'être autorisés à effectuer ce travail, les futurs brigadiers recevront de la part de représentants des quatre corps policiers de la région une formation spéciale dès la première semaine de septembre.

Le service du transport du Conseil scolaire de langue française d'Ottawa-Carleton existe depuis seulement trois ans et n'a pas encore eu à déplorer un seul accident mortel. Il voit au transport de 16 000 élèves et gère 485 parcours sur son territoire.

La chasse à la baleine reprend

GLASGOW (AP) — La Commission baleinière internationale (CBI) a adopté, hier à Glasgow, une résolution pouvant permettre à terme une reprise de la pêche commerciale de certaines baleines dans l'hémisphère Sud et l'Atlantique-Nord. Les espèces menacées — les grandes baleines (baleine bleue, baleine à bosse et cachalot) — restent toutefois protégées. Les pays membres de la CBI ont estimé qe la Commission ne pouvait pas décider coûte que coûte de maintenir le moratoire alors que certains de ses membres ont quitté (comme l'Islande) ou menacé de quitter (comme le Japon et la Norvège) la CBI. Ce moratoire ne sera toutefois pas levé avant que les 38 pays membres ne se mettent d'accord sur un contrôle renforcé des réserves de baleines.

Les terrains Angus: décontaminés au besoin et vendus au plus vite

Guy Taillefer

LA SOCIÉTÉ des terrains Angus (SOTAN) s'engage à décontaminer d'ici la fin de l'année, si besoin est, les deux terrains vacants dont elle est encore propriétaire et à les vendre dans les plus brefs délais, dans l'espoir de mettre fin à l'imbroglio administratif dont elle fait l'objet depuis environ deux ans.

Le président du conseil d'administration de la SOTAN, Allan Koury, député conservateur d'Hochelaga-Maisonneuve, a indiqué hier que, si nécessaire, les deux terrains seraient décontaminés aux frais de la société, qui évalue les coûts de dépollution à environ 100 000 $.

Le hic, c'est justement que M. Koury dit avoir de bonnes raisons de penser que les informations sur le niveau de contamination des deux terrains sont exagérées.

Si bien que la SOTAN financera d'ici le mois de septembre de nouvelles analyses de sol détaillées des terrains contaminés, situés à l'est du boulevard Saint-Michel, entre les rues Rachel et Saint-Joseph. Dans l'intervalle, elle clôturera aussi ces terrains, par mesure de sécurité.

La société tardait à agir à ce chapitre, ce que lui reprochait le ministère de l'Environnement, qui lui a fait parvenir à ce sujet une mise en demeure en début de semaine.

La SOTAN, une société mise sur pied par Québec et l'administration municipale pour vendre les terrains des anciennes *shops Angus* situées dans l'est de Montréal, est présentement à la recherche d'un entrepreneur dans l'espoir de faire clôturer les terrains avant le 15 juillet. Une mesure de sécurité dont le Département de santé communautaire (DSC) de Maisonneuve-Rosemont réclamait l'application depuis le 4 juin dernier.

M. Koury a indiqué que la décision avait été prise vendredi dernier, lors d'une réunion du conseil d'administration de la société, de procéder à des analyses de sol.

Inactive depuis environ deux ans, la SOTAN n'arrive pas à se départir de ces deux terrains, les seuls qui lui restent. La Ville de Montréal avait accepté de les acquérir, mais s'est désistée en apprenant que des analyses du DSC avaient révélé qu'ils étaient contaminés au plomb, au cuivre, au zinc et en huiles et graisses minérales.

M. Koury accuse d'ailleurs la Ville d'exagérer la situation dans l'espoir qu'on lui vende les deux terrains à rabais. Juridiquement, la SOTAN ne peut être dissoute avant qu'elle ait vendu tous les terrains dont elle est propriétaire. Quelque 2600 logements et condos ont été construits dans le périmètre des terrains Angus depuis 1985.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
842-9645

C.I.N.R.

Le Centre d'information sur les nouvelles religions est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) pour son Service de formation. La personne choisie sera responsable de la planification et de la gestion des activités de formation; elle animera des sessions d'étude dans le domaine des nouvelles religions et elle sera chargée d'établir un réseau de communication efficace entre le Centre et les différents milieux qu'il dessert.

La personne recherchée détient une maîtrise en théologie (sciences relgiieuses ou sciences de la religion) ou une formation et une expérience équivalentes, fait preuve de leadership, aime travailler en équipe et a mis à l'épreuve son sens de l'organisation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 août 1992 à:

Pierre Boucher, dir. gén.
Centre d'information sur les nouvelles religions
8010 Saint-Denis
Montréal, Qc
H2R 2G1.

Entrée en fonction: le 8 septembre 1992.

NOURAIE
Tapis de Perse de Qualité
Maintenant ouvert au public
PLACE BONAVENTURE
MONTRÉAL (QC) CANADA H5A 1C1
(514) 879-9176

PAVILLON DES ARTS DE STE-ADÈLE

SAMEDI 11 juillet 20h
Haydn, Mozart et Beethoven

Avec le Quatuor Arthur-Leblanc
EXPOSITION *Monique Harvey*
du 4 au 26 juillet samedi et dimanche de 11h à 17h

1364, chemin Ste-Marguerite (sortie 69, de l'autoroute des Laurentides)
RÉSERVATION TÉLÉPHONIQUE 1-229-2586
Billets en vente à tous les comptoirs ADMISSION: 522-1245 ou 1-800-361-4595
CKOI 98,5 — LE DEVOIR — PAUL CHOQUETTE TRAITEUR — CITÉ FM 99,5

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO: 505-32-002412-899. GUY OUELLETTE, Demandeur, -vs- PIERRE BEAUCHEMIN, Défendeur. Le 16 juillet 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1120 rue Simon, en la cité Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mercury de modèle Topaz de couleur grise à 4 portes, no plaque ALD 482 Qué 92, n/s: 1MEBM36X0HK658452. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN POISSANT, huissier, ÉTUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 30 juin 1992.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC. NO: 500-02-015830-910. THE MILLER GROUP LTD, Demandeur, -vs- KONSTANTINOS DANILIAIS, Défendeur. Le 17 juillet 1992, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1910 rue Barbe, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: table à manger en bois avec 6 chaises et accessoires, vaisselier en bois avec 4 portes vitrées, 4 portes en bois et accessoires, divan en tissus noir cleuri et accessoires et autres. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. FRANK ALBERTSON, huissier. ALBERTSON ET ASS., HUISSIERS. Montréal, le 3 juillet 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CH. CIVILE, NO: 500-02-031764-918. PAYETTE, BÉLANGER ASS., Partie demanderesse, -vs- PETER K. MARTIN COMPETITIVE STUDENT SERVICES, Partie défenderesse. Le 15ième jour de juillet 1992, à 11H00, au 2340 Lucerne, app 16, Ville Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: PETER K. MARTIN COMPETITIVE STUDENT SERVICES, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Sharp SF 7300, 10 classeurs beige 3 tiroirs, 1 machine à écrire Brother, 1 fax Brother Fax 200, 1 ordinateur et accessoires et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISÉ. Information: MARIO MATTEAU, huissier, (514)682-1921, Mtl: 328-1122. BOISVERT, POULIOT & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1515 Boul. Chomedey, # S-01, Laval, Qc, H3V 3Y7.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-020296-922. LES HABITATIONS LOUISBOURG, ET 2945-2802 QUÉBEC INC., Demandeur, -vs- JACQUES LOYRION, Défendeur. Le 17 juillet 1992, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 169 rue chemin de la Rabastalière est, en la cité de St-Bruno, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 5 GLT, no série # VF1AAZZA9C0254036, no plaque # RWL 135, tableau de l'artiste Daly, ensemble de salon 3 morceaux en cuir noir et autres biens. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES DESJARDINS HUISSIER, 84 Notre-Dame O. suite 301, Montréal, 285-6479. Montréal le 2 juillet 1992.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-020302-928. LES HABITATIONS LOUISBOURG, ET 2945-2802 QUÉBEC INC., Demandeur, -vs- JACQUES LOYRION, Défendeur. Le 17 juillet 1992, à 11h00 de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 169 rue chemin de la Rabastalière est, en la cité de St-Bruno, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Renault 5 GLT, no série # VF1AAZZA9C0254036, no plaque # RWL 135, tableau de peintre Daly, sofa 3 places en cuir noir et autres biens. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES DESJARDINS HUISSIER, 84 Notre-Dame O. suite 301, Montréal, 285-6479. Montréal le 2 juillet 1992.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-020289-927. LES HABITATIONS LOUISBOURG, ET 2945-2802 QUÉBEC INC., Demandeur, -vs- NICOLE COALLIER, Défendeur. Le 17 juillet 1992, à 13h00 de l'après-midi au domicile du défendeur au no 452 rue 26ème ave, en la cité de Deux-Montagnes, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Plymouth Tourismo, no série # 1P3BM44CXHD325073, no plaque # HXG 839. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. JACQUES DESJARDINS HUISSIER, 84 Notre-Dame O. suite 301, Montréal, 285-6479. Montréal le 2 juillet 1992.

PRENEZ AVIS que la compagnie LAUFER REALTIES INC./LES IMMEUBLES LAUFER INC., demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 30 juin 1992.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR DU QUÉBEC, NO: 700-02-3350-916. COUVREURS GUY FILIATREAULT & FILS INC., demanderesse, -vs- LARRY ST-AUBIN, Défenderesse. Le 15 juillet 1992, à 13h00 de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au no 951 rue 41ème avenue, en la cité de Fabreville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause consistant en: 1 petit mixeur à ciment, 7 sets échafauds, 5 braquettes en métal, 2 dalles à ciments, 1 échelle en aluminium, 60 madriers. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE CERTIFIÉ. FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 ouest, rue de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1. Tél: 436-8282. St-Jérôme, 18 juin 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE IBERVILLE, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO: 755-02-000265-921. CAISSE POPULAIRE ST-LUC, Partie demanderesse, -vs- SIMONE LANDRY, Partie défenderesse. Le 22ieme jour de juillet 1992, à 10h00, au 8651 rue Judith Jasmin, app. 206, Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SIMONE LANDRY saisis en cette cause, consistant en: système de son Panasonic: tuner, 2 colonnes de son, 1 table tournante, 1 vidéo VHS Encore, 1 tv couleur Viking portative, 1 lot 53 cassettes, 1 lot env. 200 livres, 1 set café arabe en brass, ensemble 13 bibelots diff., 1 four micro-ondes Citizen blanc, 1 tv portative 12 po. RCA et acc., 1 ensemble foyer: pelle, balai, pic, pince, 1 tapis de salon central bleu et autres. Conditions: ARGENT et/ou CHEQUE VISÉ. Information: GUY AIDANS, huissier. ÉTUDE: AIDANS, BRAZEAU & ASSOCIÉS HUISSIERS, 232, rue Longueuil, C.P. 652, St-Jean-Sur-Richelieu, J3B 6Z8. Tél: 514-347-1335

Province de Québec, district de Montréal, COUR DU QUÉBEC. NO: 500-05-000502-904. FIDUCIE CANADIENNE ITALIENNE, Demandeur, -vs- CAROL ROCHELEAU, Défendeur. Le 15 juillet 1992, à 10h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 1341 rue Des Hirondelles, en la cité de Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: écran géant Mitshubishi et accessoires, système de son Technics comprenant, 1 amplificateur 50-VIOX et accessoires, équalizer SH-8066 et AM/FM TUner ST-G6T et accessoires, et autres. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. LORIS LUCIANI huissiers, 352-5172, de l'étude: MACERA ET ASS., HUISSIERS. Montréal, le 2 juillet 1992.

Province de Québec, District d'Iberville, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 755-02-000717-897. RONALD GAUDETTE, Demandeur, -vs- GEORGES ROCHELEAU, Défendeur. Le 14 juillet 1992, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 267 rue Route 221, en la cité Napierville, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chevrolet Monte Carlo de couleur brun deux tons et acc., no plaque QYR 638 Qué, 1 camionnette de marque Dodge Custom 100 Club Cab 1/2 tonne, de couleur vert rouillé et ac., no. plaque 343H019 Qué., 1 remorque artisanale de couleur bleu et noir, 6' X 8' environ, sans plaque apparente, ET AUTRE BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, ÉTUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 30 juin 1992.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO: 505-02-001866-924. JACOB DAVIDSON, Demandeur, -vs- CAROL GORDON. Défendeur. Le 15 juillet 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 2545 rue Avignon, en la cité Brossard, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes de marque Sharp de couleur blanc, 1 télécouleur de marque RCA XL-100, 1 vidéo de marque Sanyo Beta, ET AUTRE BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN POISSANT, huissier, ÉTUDE GRENIER, POISSANT ET ASSOCIÉS, HUISSIERS, 466-2628. Ville Lemoyne, le 30 juin 1992.

AVIS

Avis est donné que EMILE CARRIER, domicilié et résidant au 5665 Boul. Henri-Bourassa, app. 26 en les cité et district de Montréal, a déposé une requête auprès du Ministre de la Justice de la Province de Québec pour changer son nom en celui de PAUL KELLEY et qu'à défaut de toute opposition auprès dudit Ministre, ce dernier recommandera au Lieutenant Gouverneur en Conseil d'effectuer ledit changement de nom.
Montréal, le 22 juin 1992
LAMARCHE FOURNIER BARIBEAU
Procureurs du requérant

GÉRALD FRADETTE

PRENEZ AVIS que GÉRALD FRADETTE, domicilié et résidant au 3701 de la rue Bélair, ville et district de Montréal, H2A 2B6, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de GÉRALD FREDETTE.
MONTRÉAL, le 18 juin 1992.
DUCEPPE JOLICOEUR THÉORET ET ASS.
Me Yves Duceppe
Procureurs du requérant.

PRENEZ AVIS que la COMPAGNIE D'OPTIQUE TRANS-AMERICAINE INC. - TRANS-AMERICAN OPTICAL CORP. INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
PINJA E. BLITT
Procureur de la Compagnie.

MONSIEUR NORMAND BÉLANGER, autrefois notaire à Montréal.

Veuillez prendre avis qu'aux termes d'une ordonnance signée par le Président de la Chambre des notaires du Québec en date du 5 juin 1992, Me Yves Larivée, notaire, dont l'étude est située au 3859 boul. Décarie, Montréal, H4A 3J6 (514-489-2423) et dont les heures de bureau sont de 9:00 heures à 17:00 heures du lundi au vendredi, a été nommé pour une période de 3 mois, débutant le 5 juin 1992, gardien provisoire du greffe de Monsieur Normand Bélanger et que de ce fait Me Yves Larivée est en possession du greffu et des dossiers de Monsieur Normand Bélanger.
YVES LARIVÉE, notaire

DANS L'AFFAIRES DE LA FAILLITE DE:
IOANA ALEXANDRA RIGA
(n.a.s.—253-430-425)
4905 Côte St-Luc, # 514
Montréal, Québec,
H3W 2H7

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 19 juin 1992, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 juillet 1992 à 09:15 heures au bureau du syndic, 1085 rue St-Alexandre, # 400, Montréal Québec.
DATÉ de Montréal,
ce 25 juin 1992.
PFEIFFER & PFEIFFER INC
syndic
ADRESSE
1085 St-Alexandre, #400
Montréal, Québec,
H2Z 1P4
Tél: (514)393-8122

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie, de toutes les créances présentes et futures de MACONNERIE RENÉ RICHARD INC., corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1535, rue Principale à St-Joseph du Lac, province de Québec (J0N 1M0) en faveur de MARC AUDET, en date du 8 avril 1992, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes le 21 avril 1992 sous le numéro 325260 et a également été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 16 juin 1992 sous le numéro 4514124.
Montréal, le 25 juin 1992.
DANIEL ROUSSIN, avocat.
1950, rue Sherbrooke est
Montréal, (Québec)
H2K 1B7, tél: 522-4666

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-205305-927
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MARIE CARMEL JULIEN
Partie demanderesse
c.
ALAIN MERVEIL
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ALAIN MERVEIL de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ALAIN MERVEIL.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 juin 1992
RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-205241-924
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
RITA ABI NASR,
Partie demanderesse
-vs-
FADI ZOUGHEIB
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à FADI ZOUGHEIB, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de FADI ZOUGHEIB.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 26 juin 1992.
RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-205268-927
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
MULAMI KATANKU,
Partie demanderesse
-vs-
BENITA MORENCY
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à BENITA MORENCY, défenderesse de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de BENITA MORENCY, défenderesse.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 29 juin 1992.
RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-205309-929
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille/divorce)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DAME NGUYEN, THI DANH
Partie demanderesse
c.
PHAM, THANH VAN
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. PHAM, THANH VAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. PHAM, THANH VAN.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 juin 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009529-924
COUR SUPÉRIEURE
LUCIE LEGAULT,
Requérante
-vs-
LES HÉRITIERS A LA SUCCESSION DE FEU BENJAMIN EARL JOHNSON,
Intimés
et
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE L'ASSOMPTION
Mis-en-cause
AVIS DE PRÉSENTATION
AU: HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DE FEU BENJAMIN EARL JOHNSON
PRENEZ AVIS qu'une requête en reconnaissance judiciaire d'un droit de propriété pour un immeuble désigné sommairement comme étant:
"Un emplacement en la ville de Mascouche, portant le numéro civique 253 de la rue Kolle, composé des lots 781 C.-Ptie N.E. 7 et 781 C.-Ptie N.E. 8 de la paroisse de St-Henri de Mascouche, division d'enregistrement de l'Assomption."
sera présentée pour adjudication le 17 août 1992 à 9h15, en salle 2:16 du palais de justice de Montréal, sis au 10, rue St-Antoine Est.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 29 juin 1992.
MONDOR, FOURNIER,
Procureurs de la requérante.

FASTENER SALES LTD

Avis vous est par les présentes donné que la compagnie FASTENER SALES LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec à permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal, ce 28ème jour de février 1992.
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER,
Procureurs pour Fastener Sales Ltd.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
SERVICE TÉLÉPHONIQUE DERRY LT/DERRY ANSWERING SERVICE LTD.

Prenez avis que la compagnie/corporation SERVICE TÉLÉPHONIQUE DERRY LTÉE/DERRY ANSWERING SERVICE LTD., 95 Terrace L.B. Pigeon, Lachine, Québec, H8S 9Z7, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 28 avril 1992.
PAULINE DERRY
Présidente

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-205281-920
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ESTRELLA RODRIGUEZ SOLIS
Partie demanderesse
-vs-
CARLOS NATAN ARAJA ARAYA
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CARLOS NATAN ARAJA ARAYA, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CARLOS NATAN ARAJA ARAYA.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 29 juin 1992.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-002212-927
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
MARIO BERTRAND,
Partie demanderesse
-vs-
MARTINE DURAND
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARTINE DURAND, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, (Québec), salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de MARTINE DURAND.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 23 juin 1992.
RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-010027-926
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
BANQUE TORONTO DOMINION
Partie demanderesse
c.
MADAME SANDRA VANTAL, 477 Bourgneuf, Le Gardeur
Partie défenderesse
AVIS A: MADAME SANDRA VANDAL,
477 Bourgneuf
Le Gardeur, (Québec)
AVIS
PRENEZ AVIS que les procureurs de BANQUE TORONTO DOMINION ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, au 10 est, rue St-Antoine, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code civil.
A moins que vous n'ayiez remédié à votre défaut conformément à ce articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.
Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 30 juin 1992
RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-205109-923
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
MADELEINE SEIDE
Partie demanderesse
c.
JOSEPH RENÉ YVAN MICHAUVILLE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JOSEPH RENÉ YVAN MICHAUVILLE de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de JOSEPH RENÉ YVAN MICHAUVILLE.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 29 juin 1992
RÉAL PLOURDE, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009388-925
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
IMMEUBLE LA BELLE PROVINCE INC., (DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS LONGUEUIL)
Partie demanderesse
-vs-
DELTA QUIP INC. ET BUREAU-SPEC INC
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à DELTA QUIP INC., de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, dit district, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref de saisie avant jugement, requisition, affidavit, déclaration, annexe, avis à la partie defenderesse 580.1 et 119.1 CPC, procès verbal de saisie avant jugement a été remise au greffe à l'intention de DELTA QUIP INC.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 2 juillet 1992.
MARIE-HÉLENE BÉLISLE, P.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la corporation MAISON PING PING INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
EN FOI DE QUOI, cet avis est signé par le président de la corporation, ce 2ième jour de juillet, 1992.
PAN JAO-SHUN (MR.)

Avis

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
2741-7344 QUÉBEC INC., Corporation légalement constituée ayant fait affaires sous la raison sociale de "Cordonnerie Dépanneur" au 109, rue St-Pierre, St-Constant (Québec) J5A 1H6.

AVIS est par les présentes donné que 2741-7344 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens le 23e jour de juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour de juillet 1992 à 10h00 au bureau du Syndic, 600, boul. de Maisonneuve ouest, 27e étage, Montréal (Québec).

DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 4e jour de juillet 1992.

ARTHUR ANDERSEN INC.,
Syndic
Marcel Roy, C.A.
Responsable de l'actif
600, de Maisonneuve Ouest,
27e étage Montréal (Québec)
H3A 3J2 Tél. (514) 848-1641

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de :

2529-1147 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée faisant affaires sous le nom de l'Escarpin au 564, rue King Est, Sherbrooke (Québec) J1G 1B5.

Faillie

AVIS est par les présentes donné que 2529-1147 QUÉBEC INC. a fait une cession le 23ième jour de juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ième jour de juillet 1992 à 9h30, au bureau du syndic.

Daté de Greenfield Park, ce 4ième jour de juillet 1992.

Claude Moquin, c.a.
Syndic désigné
RÉMILLARD MOQUIN NADEAU INC.
Syndic de faillite
899, boul. Taschereau
Bureau 270
Greenfield Park (Québec)
J4V 2J2
(514) 466-8585

Marchand Daoust inc.

AVIS DE DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
AIROBEC INC.
10010, Mirabeau
Anjou, Qc H1J 1T6

AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 29 juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22 juillet 1992 à 9h30 au Complexe Guy Favreau, 200, boul. René Lévesque O., Niveau 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Québec.
Montréal, ce 4 juillet 1992
MARCHAND, DAOUST, INC., syndic
200 St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

Marchand Daoust inc.

AVIS DE DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
LES ENTREPRISES DE MÉTAL JAN MIR LTÉE
10010, Mirabeau
Anjou, Qc H1J 1T6

AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 29 juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22 juillet 1992 à 10h00 au Complexe Guy Favreau, 200, boul. René Lévesque O., Niveau 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal, Québec.
Montréal, ce 4 juillet 1992
MARCHAND, DAOUST, INC., syndic
200 St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)
Dans l'affaire de la faillite de:
MICHEL PARENTEAU, domicilié au 14, rue Robert, Île Bizard, Québec H9C 1H4 ayant fait affaires sous la raison sociale **"Michel Parenteau Entrepreneur Électricien",** au 6596, rue Casgrain, Montréal, Québec.
Failli
AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre **MICHEL PARENTEAU "Michel Parenteau Entrepreneur Électricien"** le 7 janvier 1992 et que la faillite est rétroactive à la date du dépôt de la requête, soit le 19 novembre 1990. La première assemblée des créanciers sera tenue le 17 juillet 1992 à 11 h 00, au bureau du syndic, 600, rue de la Gauchetière ouest, bureau 1900, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL,
ce 30ième jour de juin 1992.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
ROLAND CHRÉTIEN
Responsable de l'actif
600, rue de La Gauchetière ouest, bureau 1900
Montréal, Québec, H3B 4L8
Tél. (514) 879-1385

Marchand Daoust inc.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
CHRISTIAN ROLLIN
6664, Monk
Ville Émard
(Québec) H4E 3J1

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 25 juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 juillet 1992 à 9h15 au bureau du syndic
Montréal, ce 4 juillet 1992.
MARCHAND, DAOUST, INC., syndic
200 St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

Marchand Daoust inc.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
RENÉ TOTH
1330, Perrot
Notre-Dame de L'Île Perrot
(Québec) J7V 7P2

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 25 juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15 juillet 1992 à 9h30 au bureau du syndic
Montréal, ce 4 juillet 1992.
MARCHAND, DAOUST, INC., syndic
200 St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

ADRIEN BRÛLÉ, demeurant au 63, rue Desjardins, Ste-Agathe, Québec J8C 3J1

Failli

AVIS est par les présentes donné que ADRIEN BRÛLÉ a fait cession le 19e jour de juin 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13e jour de juillet 1992, à 9 h 00, au bureau du syndic, 3090, boul. Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec.

Ce 4e jour de juillet 1992.

Paula Brooks, C.G.A.
Syndic Administrateur
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC.
Place Montérégie
101, boul. Roland-Therrien
Bureau 500
Longueuil (Québec)
J4H 4B9
Tél.: (514) 679-7020
(514) 875-6215

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

RÈGLEMENT

Avis public est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 11 mai 1992, séance du 12 mai 1992, a adopté le règlement suivant:

Règlement 9113 — Règlement autorisant un emprunt de 7 704 693,96 $ pour dépenses en capital.

L'avis de la Communauté urbaine de Montréal sur le règlement 9113 a été donné le 21 mai 1992. Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 29 juin 1992.

LÉON LABERGE
Greffier de la Ville
Hôtel de Ville,
Montréal, le 30 juin 1992

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal

NO: 500-02-025624-912
500-18-000197-922

MARIE-CLAIRE DUPERVAL, domiciliée au 3332, d'Hérelle, app. A, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse contre ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FILS DU DIEU VIVANT, 1995, Charland à Montréal, district de Montréal; partie défenderesse et LE REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis-en-cause.

"Un emplacement situé en la ville de Montréal au coin des rues Charland et Hamelin, mesurant quatre-vingt-un pieds (81') de largeur, de front et à l'arrière, par cent pieds (100') de profondeur et composé des subdivisions MILLE CINQ CENT TRENTE TROIS, MILLE CINQ CENT TRENTE QUATRE, MILLE CINQ CENT TRENTE CINQ et MILLE CINQ CENT TRENTE SIX du lot originaire CENT SOIXANTE QUATRE (164-1533, 1534, 1535 et 1536) au Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant le numéro civique 1995 de ladite rue Charland.

2. Une partie de la subdivision numéro MILLE CINQ CENT SOIXANTE CINQ du lot originaire CENT SOIXANTE QUATRE (ptie 164-1565) au Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, mesurant six pouces (6'') de largeur dans les lignes Sud-Est et Nord-Ouest, par vingt-cinq pieds (25') dans les lignes Nord-Est et Sud-Ouest, bornée en front, au Sud-Est de l'Avenue Charland, à l'arrière, au Nord-Ouest, par une partie du lot 164-1566 (tel que décrit ici), au côté Nord-Est, par le lot 164-1536 et par le côté Sud-Ouest, par le lot 164-1565.

3. Une partie de la subdivision numéro MILLE CINQ CENT SOIXANTE SIX du lot originaire CENT SOIXANTE QUATRE (ptie 164-1566) au Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, mesurant six pouces (6'') de largeur dans les lignes Sud-Est et Nord-Ouest, par vingt-cinq pieds (25') de longueur dans les lignes Nord-Est et Sud-Ouest, bornée au Sud-Est par le lot 164-1565, au Nord-Ouest par le lot 164-1567, au Nord-Est, par le lot 164-1535 et au Sud-Ouest par le lot 164-1566.

4. Une partie de la subdivision numéro MILLE CINQ CENT SOIXANTE SEPT du lot originaire CENT SOIXANTE QUATRE (ptie 164-1567) au Plan et Livre de Renvoi Officiels, de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, mesurant six pouces (6'') de largeur dans les lignes Sud-Est et Nord-Ouest, par vingt-cinq pieds (25') de profondeur dans les lignes Nord-Est et Sud-Ouest, bornée au Sud-Est, par une partie du lot 164-1566 (tel que décrit ici), au Nord-Ouest, par une partie du lot 164-1568 (tel que décrit ici), au Nord-Est, par le lot 164-1534 et au Sud-Ouest par le résidu du lot 164-1567.

5. Une partie de la subdivision numéro MILLE CINQ CENT SOIXANTE HUIT du lot originaire CENT SOIXANTE QUATRE (ptie 164-1568) au Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, diviision d'enregistrement de Montréal, mesurant six pouces (6'') de largeur dans les lignes Nord-Est et Nord-Ouest par vingt-cinq pieds (25') de profondeur dans les lignes Sud-Est et Sud-Ouest, bornée au Sud-Est par une partie du lot 164-1567 (tel que décrit c u a Nord-Ouest, par le lot 164-1569, au Nord-Est par le lot 164-1533, et au Sud-Ouest par le résidu du lot 164-1568.

6. La moitié indivise du mur mitoyen construit sur les parties de lot ci-haut décrit."

La mise à prix est fixée à 117 950,00 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME (17e) jour d'AOÛT 1992, à ONZE heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-017046-911
500-18-000191-925

ASSOCIATION DES ÉGLISES DES FRÈRES MENNONITES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, corporation religieuse légalement constituée, ayant son siège social au 1775, rue Édouard-Laurin, Ville St-Laurent, district de Montréal; partie demanderesse, contre IMMEUBLES MILLE-ÎLES INC., corporation constituée ayant une place d'affaires au 3295, rue Ste-Catherine est, Montréal et GABRIEL BÉLANGER, homme d'affaires demeurant au 329, rue des Sorbiers, Rosemère, district de Terrebonne; parties défenderesses et LE REGISTRATEUR DE MONTRÉAL; mis en cause.

L'immeuble ci-après décrit, propriété de la défenderesse:

"Un immeuble situé au coin sud des rues Hochelaga et Lacordaire, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro DEUX CENT VINGT-SEPT de la subdivision officielle du lot originaire numéro VINGT-ET-UN (21 ptie 227) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Longue Pointe.

Borné comme suit: au Nord-Est par le lot 21-228 (rue Lacordaire) et par partie du lot 21-227; au Sud-Est par le lot 21-226 et une partie du lot 21-227; au Sud-Ouest par le lot 21-207 (ruelle); au Nord-Ouest par le lot 21-292 (rue Hochelaga), tous dudit cadastre;

Mesurant cette partie de lot, vingt-cinq (25') au Nord-Est, vingt-cinq pouces (25'') au Sud-Est le long du lot 21-226, cinquante-quatre pieds et quatre pouces (54'4'') au Sud-Est le long du résidu du lot 21-227, six pouces (6'') au Nord-Est le long d'une partie du lot 21-227, vingt-sept pieds et sept pouces (27'7'') au Sud-Est le long du lot 21-226, vingt-cinq pieds (25') du côté Sud-Ouest le long d'une ruelle et quatre-vingt-quatre pieds (84') du Côté Nord-Ouest le long de la rue Hochelaga. La superficie de ladite partie dudit lot 21-227 est de deux mille quatre-vingt-six pieds carrés et quatre dixièmes de pied carré (2 086.4 pi. car.), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 2472 & 2474, rue Lacordaire et 5770, rue Hochelaga, à Montréal, circonstances et dépendances."

La mise à prix est fixée à 16 150,00 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-SEPTIÈME (17e) jour d'AOÛT 1992, à DOUZE heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-000144-913
500-18-000126-921

MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC; partie demanderesse contre PLACEMENTS FRANJALIN INC., 669, rue Prieur, Repentigny et MADAME LUCIE RONDEAU, 704, rue Wodon, Joliette et MONSIEUR JACQUES DUPRAS, 20758, Lakeshore Road, Baie d'Urfée et LES IMMEUBLES PRENOVEAU INC., 864, rue MacKenzie, Boucherville; parties défenderesses et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

"Un immeuble ayant front sur la rue Beaubien est, en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant les subdivisions numéros NEUF CENT TREIZE, NEUF CENT QUATORZE et NEUF CENT QUINZE du lot originaire numéro QUATRE (4-913, -914 et -915), aux plan et livre de renvoi du Village Incorporé de la Côte St-Louis, division d'enregistrement de Montréal.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 1425, rue Beaubien est, en la ville de Montréal, circonstances et dépendances.

Tel que le tout trouve présentement avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, sans exception ni réserve et sujet notamment à un droit de passager dans la ruelle située au nord-ouest et sujet à une servitude en faveur de certains lots (3-312 à -317 et 3-353 à -359), à l'effet que la propriété ne servira pas aux fins de nettoyage de vêtements ou lavage de chemises pour le public, le tout conformément aux termes d'un acte reçu devant Me L.S. Bergman, notaire, le cinq juillet mil neuf cent soixante-six (1966) et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1925681."

La mise à prix est fixée à 360 850,00 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue St-Antoine Est, local 8.119, le DIX-HUITIÈME (18e) jour d'AOÛT 1992, à DOUZE heures.

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-013129-919
500-18-000171-927

GAZ MÉTROPOLITAIN INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 1717, rue du Havre, à Montréal, district de Montréal, associée commanditée de la SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ METROPOLITAIN, société commerciale légalement constituée ayant sa principale place d'affaires aux mêmes lieu et place; partie demanderesse contre JEAN JACQUES GANGA, GUY ANICET GANGA ET DANIELLE GANGA, tous domiciliés et résidant au 1075, Sherbrooke est, app. 805A, à Montréal, district de Montréal; partie défenderesse et LE REGISTRATEUR DE MONTRÉAL; mis en cause.

"Un emplacement ayant front sur l'avenue Kent, dans la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot SEPT de la resubdivision du lot MILLE CENT QUATRE-VINGT-ONZE de la subdivision officielle du lot originaire SOIXANTE-TROIS (63-1191-7) du cadastre du Village de Côte-des-Neiges.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 2800 avenue Kent, Montréal dont le mur nord-est est mitoyen avec la propriété adjacente.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans exception ni réserve.

Sujet à une servitude en faveur de Hydro-Québec aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 1465195 et à une servitude et droits en faveur de Wilderton Shopping Centre Inc. et Steinberg's Limited, en vertu d'un acte enregistré à ladite division d'enregistrement sous le numéro 1613323, tel qu'amendée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 2330724.

Également sujet à un bail en faveur de Lavomatic Inc. en vertu d'actes enregistrés à ladite division d'enregistrement sous les numéros 2966116 et 2968642."

La mise à prix est fixée à 264 275,00 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue St-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME (19e) jour d'AOÛT 1992, à DOUZE heures.

Vente par licitation
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-005621-915
500-18-000213-927

HERAD POLADIAN; partie demanderesse contre MARIE YACOUBIAN, partie défenderesse et le REGISTRATEUR DE MONTRÉAL, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'Honorable Juge John Bishop, j.c.s. de la Cour supérieure du district de Montréal, daté du 17 mars 1992, ordonnant la licitation de l'immeuble ci-après décrit:

"L'appartement en copropriété, étant l'appartement numéro 803 de la bâtisse portant le numéro civique 730 boulevard Montpellier, dans la ville de Saint-Laurent, composé de:

a) Une partie exclusive connue et désignée comme étant le lot numéro huit cent trois de la subdivision du lot originaire deux mille six cent soixante deux (2662-803) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de St-Laurent, division d'enregistrement de Montréal;

b) Tous les droits indivis relatifs à ladite portion exclusive dans les parties communes connues et désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision du lot originaire deux mille six cent soixante deux (2662-1 et 2662-2) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de St-Laurent, division d'enregistrement de Montréal."

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 52 450,00 $ soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 26 225,00 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue St-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME (19e) jour d'AOÛT 1992, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint
Paul ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, ce 3 juillet 1992.

AVIS PUBLICS
HEURE DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication (2) deux jours plus tard.
Publications du lundi:
Réservations avant **midi (12h) le vendredi.**
Publications du mardi:
Réservation avant **16h00 le vendredi.**
Pierrette Rousseau,
Tél.: **286-1200** *Fax:* **286-8198**

Au nom de votre santé,
Cessez de fumer!

514 879-2100
Tassé
25 ans déjà!
Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières
Depuis 1967

Bangkok annule l'entente avec SNC-Lavalin pour son système de transport en commun

d'après la Presse canadienne

L'ACCORD signé par deux compagnies montréalaises, SNC-Lavalin et Bombardier, en vue de la construction à Bangkok d'un système de transport en commun est tombé à l'eau.

Le Groupe SNC, maison-mère de SNC-Lavalin, a annoncé hier que le gouvernement de Thaïlande a annulé une entente-cadre signée le 7 février avec le consortium mené par SNC, concernant la construction du système de transport au coût de trois milliards $.

Le vice-président aux affaires publiques du Groupe SNC, Robert Racine, a indiqué que cette décision ne signifie pas que SNC ait perdu toute chance d'obtenir le contrat.

Les autorités thaïlandaises n'ont pas accepté les termes et les conditions proposées par SNC-Lavalin et Bombardier quant à la participation dans le projet d'une filiale de Bombardier, UTDC, une compagnie ontarienne. Il était prévu que cette dernière construise les 249 wagons destiné à Bangkok selon la même technologie utilisée par le SkyTrain de Vancouver, également réalisé par UTDC.

« Quelques clauses n'ont pas rencontré les exigences du client et nous avons dépassé la date limite, alors l'entente a été invalidée », a dit M. Racine, en faisant référence à la date butoir qui avait été fixée au 30 juin pour conclure un accord au sujet du contrat de sous-traitrance.

« Ce n'est pas SNC ou UTDC qui est remise en question, seulement certaines clauses qui demandent plus de négociations. Et au cours des prochains jours, c'est exactement ce que nous allons faire. »

Une fois que l'entente-cadre sera signée, il faudra s'entendre sur les conditions financières, un tâche qui pourrait prendre de neuf à 12 mois supplémentaires.

SNC-Lavalin poursuivra également ses pourparlers avec les responsables thaïlandais afin de conclure une entente intérimaire permettant la poursuite des travaux préliminaires de 1992, afin de ne pas retarder l'échéancier global du projet.

La part du consortium mené par SNC dans ce contrat serait d'environ 500 millions $.

O and Y s'entend avec ses créanciers sur le coût de sa restructuration

TORONTO (PC) — Olympia and York a conclu avec ses créanciers canadiens, hier, un accord de financement de ses coûts d'administration et de restructuration.

L'entente n'est valable que jusqu'à la fin d'août. Les parties devront se représenter devant le tribunal, à cette date, pour la reconduire ou la modifier.

Le 14 mai dernier, le juge Robert Blair a accordé à Olympia et à 28 filiales la protection contre leurs créanciers jusqu'en octobre. Il a ordonné, par contre, qu'un plan de restructuration lui soit soumis avant le 13 juillet.

Ce plan de restructuration affecte 8,6 milliards$ de la dette mondiale de 13,5 milliards$ d'Olympia.

On prévoit que les coûts d'administration et de restructuration, jusqu'à la fin d'octobre, s'élèveront à environ 40 millions $.

En vertu de l'entente d'hier, Olympia va défrayer la plupart de ces coûts en vendant des intérêts de 70 millions $ dans des entreprises qui n'ont aucune réclamation contre elle.

Me David Brown, l'un des avocats d'Olympia, a dit de cette entente qu'elle avait aidé à rapprocher la compagnie et ses créanciers. « Il existe maintenant un esprit de coopération qui n'a jamais existé auparavant », a-t-il commenté.

L'un des avocats des créanciers, Me Michael Barrack, n'a pas semblé partager ce bel optimisme. « Nous voulons maintenant voir un plan (de restructuration) et nous voulons le voir rapidement », a-t-il déclaré.

Olympia a fait savoir, d'un autre côté, qu'il lui a été impossible de faire le versement dû, jeudi, de 2,3 millions $ US à San Francisco Redevelopment Agency, remettant ainsi en question la construction du complexe Yerba Buena, dans lequel Olympia a déjà investi 20 millions $ US pour l'achat du terrain.

Un porte-parole de la San Francisco Redevelopment Agency, Edward Helfeld, a dit qu'on saisira la garantie de 4,4 millions $ US si Olympia n'a pas effectué le paiement avant 17 heures, mardi prochain.

Un sommet du G7 sur fond de déjà vu

d'après AFP et Reuter

L'OPTIMISME de façade qui sera de rigueur lors de la réunion des chefs d'État et de gouvernement du Groupe des Sept, du 6 au 8 juillet à Munich, cachera mal leur inquiétude.

Leur panorama économique s'articule autour d'une reprise amorphe aux États-Unis, d'une croissance déclinante au Japon et d'une inflation vivace en Allemagne qui contribue à maintenir élevés à la fois le chomage et les taux d'intéret à travers l'Europe entière.

Coté chiffres, l'OCDE prévoit pour sa zone un taux de croissance de 1,8 % en 1992 et 3 % en 1993, après 1 % en 1991.

Si, comme elle l'observe dans ses perspectives économiques semestrielles parues en juin, l'OCDE annonce que la reprise a vraiment commencé, elle n'en ajoute pas moins que la croissance ne sera pas suffisamment forte pour réduire sensiblement le chômage.

Endettement énorme résultant des années 80, période de crédit facile, chute de l'investissement au Japon et niveau de confiance des consommateurs et des entreprises nettement altéré sont autant de facteurs que l'OCDE invoque à l'appui de la circonspection dont elle entoure ses prévisions. Son attitude se retrouve d'ailleurs chez d'autres organismes internationaux.

Ainsi, les Nations unies ne tablent que sur 1 % de croissance mondiale en 1992 et observent qu'elle risque à nouveau de tourner court si un nouveau choc du type guerre du Golfe ou hausse des cours pétroliers venait à se produire.

En outre, faisant écho à l'OCDE, l'ONU a souligné, dans son rapport sur l'économie mondiale en 1992 publié la semaine dernière, que la croissance des années 1990 « risque d'être inapte à résoudre les problèmes nombreux et variés dans le monde ».

Quant à la Banque des règlements internationaux (BRI), elle décèle certes des raisons d'être optimiste, mais elle note que « les forces qui compriment la demande, quoique moins développées que celles des cycles passés, n'en sont pas moins plus vigoureuses, plus durables et plus étendues qu'on ne le prévoyait il y a un an ».

Tout autre sera le ton de mise dès lundi à Munich, où siègeront les dirigeants des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et du Canada.

Les trois premiers pays n'ont, conformément à la tradition du sommet, pas fait mystère de leurs doléances et de leurs positions. Le président américain George Bush appelle à une réduction des taux d'intéret à l'échelle mondiale.

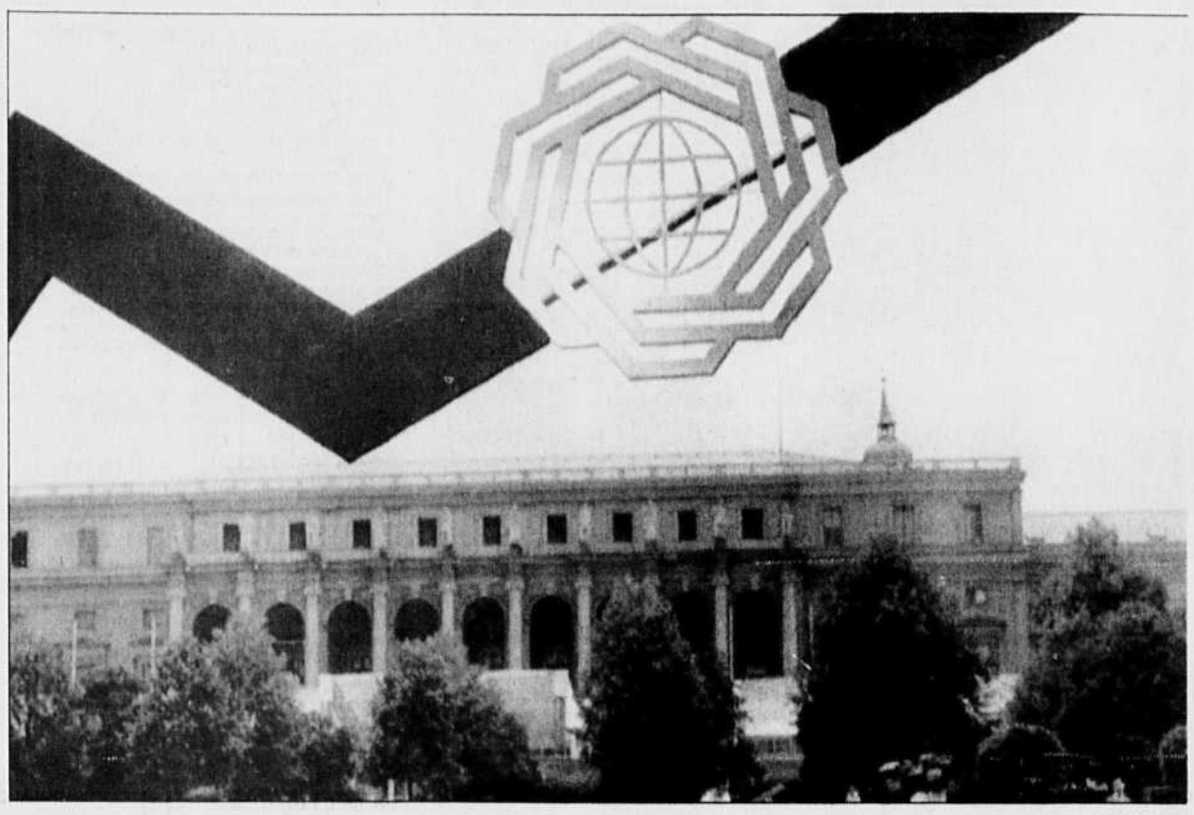

PHOTO AP

Le logo du Sommet qui débute lundi devant la résidence des rois de Bavière, à Munich.

Il a déjà été entendu par la Réserve fédérale qui, jeudi, a ramené de 3,5 à 3 % son taux d'escompte et de 3,75 à 3,25 % son objectif de taux pour les fonds fédéraux.

En revanche, l'Allemagne écarte toute détente des taux tant que son inflation restera élevée.

Toutefois, le gouvernement a adopté mercredi son budget 1993 et un plan d'économies de quatre ans. Le ministre des Finances allemand Theo Waigel a dit à ce sujet que la limitation des dépenses fédérales ouvrait la voie à une détente des taux longs et que l'ensemble était « un important signal politique pour le sommet ».

Au Japon, le Parti libéral démocrate au pouvoir a présenté un important collectif budgétaire pouvant atteindre 7000 milliards de yens (environ 56 milliards $ US) pour parvenir à son objectif de croissance de 3,5 % pour 1992.

Plutôt que s'évertuer à appliquer un cautère sur une jambe de bois, les économistes estiment que le G7 devrait davantage se préoccuper des obstacles « structurels » à la croissance et en priorité des barrières commerciales.

De fait, nul responsable politique ne rate l'occasion d'affirmer que l'issue positive des négociations de l'Uruguay Round stimulerait les exportations et donnerait un coup de fouet à l'économie. Malheureusement, États-Unis et Europe se renvoient la balle quant à la responsabilité de leur blocage.

C'est pourquoi, il est à craindre que, sur les dossiers épineux, le sommet de Munich ne se résume à un dialogue de sourds.

Enfin, les chefs d'État et de gouvernement des Sept recevront après le sommet le président russe Boris Eltsine, comme ils avaient reçu à Londres le chef de la défunte URSS, Mikhaïl Gorbatchev.

Et, comme l'an dernier, il est fort probable que la transformation de l'ex-Union soviétique dominera la réunion.

En 1991, Mikhaïl Gorbatchev avait reçu des encouragements, mais pas d'argent. Cette fois, le G7 a déjà promis une aide de 24 milliards $ US à la Russie, dont une parte sera consacrée à un fonds de stabilisation du rouble.

Tout dépendra cependant de la conclusion d'un accord entre Moscou et le Fonds monétaire international (FMI).

Les Allemands soulignent que les réformes économiques dans l'ex-URSS occuperont une part importante de l'ordre du jour, autant pendant le sommet du G-7 proprement dit que lors des discussions avec Boris Eltsine.

« La question de la réforme économique dans les nouveaux pays indépendants de l'ancienne Union soviétique et les moyens de la soutenir occuperont une bonne part des discussions de Munich », a déclaré le ministère allemand de l'Économie dans un communiqué.

Le sommet devrait également discuter de l'aide financière qui pourrait être mobilisée pour renforcer la sécurité des centrales nucléaires de l'ex-URSS.

Selon des responsables allemands, le G7 étudiera un programme d'urgence de 700 millions $ US, qui serait une première étape dans les efforts pour empêcher la répétition d'une catastrophe comme celle de Tchernobyl.

Dans le domaine politique, le G-7 devrait notamment évoquer les combats qui déchirent l'ancienne Yougoslavie. Enfin, sur l'environnement, les Sept devraient se pencher sur les moyens de prolonger les résultats du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro.

La baisse des taux aux États-Unis laisse les économistes sceptiques

NEW YORK (Reuter) — La nouvelle baisse du taux d'escompte américain intervenu jeudi pourrait éviter aux États-Unis de retomber dans la récession, mais ne devrait pas résoudre tous les problèmes, estiment les économistes, qui soulignent que les taux d'intérêt à long terme n'ont pas suivi le mouvement.

De même, la baisse du taux de base bancaire, qui a suivi la décision de la Réserve fédérale, ne devrait guère stimuler une économie qui manque manifestement de ressort.

La Réserve fédérale a ramené son taux d'escompte de 3,5 % à 3 %, son plus bas niveau depuis juillet 1963.

Mais cette décision n'a guère impressionné les économistes, même s'ils s'accordent à penser qu'elle est justifiée par la faiblesse persistante de l'activité. « La croissance reste anémique. La baisse du taux d'escompte était justifiée », déclare Robert Hormats, vice-président chez Goldman Sachs.

Mais Gail Fosler, économiste du Conference Board, l'organisation patronale américaine, souligne qu'elle ne modifiera pas ses prévisions en matière de croissance. Elle continue de penser qu'un taux de croissance annualisé du produit intérieur brut de 2,7 % au premier trimestre sera le meilleur chiffre pour l'année 1992.

Les économistes soulignent notamment que les baisses successives des taux à court terme décidées par la Fed n'ont pas entraîné une baisse des taux à long terme, qui sont déterminants pour l'investissement.

Les taux longs sont davantage influencés par les anticipations sur le taux d'inflation et par les emprunts émis par l'État et les administrations publiques.

Les économistes ont cependant relevé que les taux des obligations de durée moyenne ont baissé, ce qui indique que le marché ne considère pas la dernière baisse des taux directeurs comme inflationniste.

L'initiative de la Fed a cependant un effet positif pour les emprunteurs. Les grandes banques américaines lui ont en effet emboîté le pas en réduisant leur taux de base de 6,5 à 6 %.

Mais là encore, les économistes ne sont pas enthousiastes. La baisse du taux de base ne stimule qu'indirectement l'économie, car la plupart des crédits aux entreprises n'y sont pas directement liés.

En outre, même si le coût du crédit diminue, les entreprises n'emprunteront que si elles décident d'investir, et pour qu'elles s'y décident il faudra que l'activité s'accélère.

« On peut inciter un homme d'affaires à aller à la banque, mais on ne peut pas l'obliger à emprunter », souligne Gail Fosler. Elle estime que la hausse des revenus est encore trop faible pour stimuler la demande des consommateurs suffisamment pour faire vraiment démarrer la reprise économique.

Pour William Dunkelberg, économiste de la Fédération des petites entreprises, la baisse du taux d'escompte aura surtout un impact psychologique. Soulignant que chaque médaille a son revers, il note que si les personnes endettées gagneront en pouvoir d'achat, car elles paieront moins d'intérêt, les revenus des épargnants seront diminués d'autant.

Les coûts financiers ne sont pas le seul moteur de l'activité. La rentabilité des investissements est tout aussi importante. « Construiriez-vous un immeuble de bureau à New York, même si les taux d'intérêt étaient à 1 % ? » demande Dunkelberg, qui fait allusion au marasme de l'immobilier.

« Ce qu'il faut à l'économie, ce n'est pas une baisse des taux d'intérêt, mais des liquidités, de la demande de biens et de services. Et cela n'est pas pour demain... » ajoute-t-il.

Les économistes admettent cependant que la Fed a eu raison de réagir à la hausse inattendue du taux de chômage — 7,8 % en juin — qui affectera certainement la confiance des consommateurs et le niveau de la demande.

« Le chômage de juin aura un effet catastrophique sur la confiance des consommateurs », estime Stephen Slifer, de Lehman Government Securities. Et la baisse des taux ne suffira pas à modifier leur comportement, d'autant que l'économie ne semble pas avoir été très sensible aux baisses précédentes.

La baisse des taux bancaires ne devrait pas non plus stimuler la consommation, les particuliers étant déjà lourdement endettés. Tout au plus pourrait-elle les inciter à renégocier leurs emprunts, pour réduire leurs frais financiers.

« Les gens veulent rembourser leurs dettes, pas en faire de nouvelles », souligne William Sullivan, de Dean Witter Reynolds.

Enfin, l'économie américaine reste tributaire de l'activité économique mondiale, toujours hésitante. La baisse des taux décidée par la Fed devrait au moins renforcer la position des États-Unis au sommet du G7, la semaine prochaine à Munich, où ils ne manqueront pas de réclamer à leurs partenaires de nouveaux efforts en faveur d'une relance mondiale.

Quebecor achète

d'après la Presse canadienne

BCE a annoncé hier qu'elle avait vendu sa filiale Nadco Directory Management Corporation à une filiale américaine d'Imprimeries Quebecor.

BCE était propriétaire exclusif de NADCO. Il s'agit d'une transaction de 40,5 millions $.

« La transaction est conforme à la volonté de BCE Inc. de se départir de ses intérêts qui ne sont pas reliés à ses activités principales », a noté BCE dans un communiqué.

Imprimeur d'annuaires téléphoniques de premier plan dans les états américains de la côte atlantique, NADCO a enregistré en 1991 des ventes de 65 millions $ US.

Dans ce contexte, a encore indiqué le communiqué, « Imprimeries Quebecor et Télé-direct (Publications), filiale de BCE responsable des Pages Jaunes, ont signé un nouveau contrat de cinq ans ».

Dorénavant, Télé-Direct confiera à Imprimeries Quebecor l'impression de presque tous les annuaires téléphoniques distribués au Canada. C'est un contrat d'environ 425 millions $ au total ou de 85 millions $ par année.

« Ces transactions renforcent la relation commerciale qui existe depuis longtemps entre l'éditeur Télé-Direct et Imprimeries Quebecor au Canada et ailleurs en Amérique du Nord », a déclaré M. Thomas J. Bourke, président de Télé-Direct et vice-président de groupe, Annuaires de BCE.

Marasme dans la sidérurgie française

PARIS (Reuter) — Huit mille suppressions d'emplois devraient intervenir dans la sidérurgie française d'ici 1994.

Telle est la sombre prédiction de l'INSEE, qui évoque le recul de la demande intérieure, la baisse de la production et l'accélération de la baisse des prix. Dans une étude, l'institut national de la statistique et des études économiques rappelle que la branche comptait encore 90000 emplois en 1991.

« La sidérurgie souffre particulièrement du ralentissement de l'activité économique : contraction de la demande d'acier et nouvelle chute des prix », écrit l'INSEE.

Par conséquent, Usinor Sacilor, producteur de plus de 90 % de l'acier français, table sur 8000 nouvelles suppressions d'emplois d'ici 1994.

En 1991, Usinor-Sacilor a enregistré des pertes de 3,1 milliards de FF, après des résultats positifs de 1988 à 1990, ce qui conduit le groupe à accélérer le passage de la filière fonte vers la filière électrique, moins couteuse et plus flexible à la demande, soulignent les auteurs de l'étude.

Le groupe table sur des gains de productivité de 2,5 % par an au cours des prochaines années.

« Cela devrait entraîner l'arrêt de la Société métallurgique de Normandie d'ici 1994 (...) En Lorraine, la fermeture des hauts fourneaux d'Uckrange (Lorfonte) ainsi que celle de la mine de fer de Mairy sont engagées», précise l'institut.

En 1991, la demande intérieure de la sidérurgie a reculé de 5 % en volume, un recul accentué par l'important déstockage des industries clientes après deux années de fort stockage.

La baisse des activités a été particulièrement sensible dans les secteurs qui se partagent les trois quarts de la consommation de l'acier : bâtiment, génie civil, agriculture, automobile et la mécanique.

En production, la filière sidérurgique a connu un recul de 3,1 % en 1991 après une baisse de 1,3 % en 1990.

Le tonnage de la production d'acier brut a régressé de 3 % en 1991 et celui des produits laminés de 0,7 %.

Pour les prix, leur baisse s'est accentuée : 10 % en 1991 contre 3,2 % en 1990. « Le ralentissement économique mondial entraine une réduction de la consommation d'acier et avive la concurrence entre les producteurs qui cherchent à conserver leurs parts de marché », explique l'Institut.

Pour les prix des aciers non alliés, la baisse de la demande et la progression de l'offre de la part des pays asiatiques (Corée du Sud et Taiwan), ainsi que l'accès au marché communautaire des ex-pays de l'Est, a contraint les producteurs occidentaux à d'importantes remises.

L'INSEE avance toutefois un point positif: L'excédent commercial est remonté à 5,1 milliards de FF en 1991 contre 2,8 milliards en 1990.

»En 1991, l'amélioration du solde résulte d'une augmentation des exportations couplée à une légère réduction des importations qui diminuent en volume d'un pc en 1991».

Le taux de pénétration de l'étranger calculé en FF courants atteint 36,6 pc en 1991 après 37,1 pc en 1990. Les exportations augmentent de 3,3 pc en volume en 1991 après un recul de 1,2 pc en 1990.

La dette russe s'élève à 74 milliards $ US

MOSCOU (AFP) — La dette extérieure de la Fédération de Russie s'élève à 74 milliards $ US, que Moscou commencera à rembourser à partir de 1996, a annoncé hier le premier ministre Egor Gaïdar.

M. Gaïdar, qui venait de s'exprimer devant le parlement russe, a précisé que la dette avait augmenté de 4 milliards $ US depuis janvier dernier.

« Le gouvernement espère parvenir à stabiliser la dette de l'État et commencer à la rembourser, mais pas avant 1996 », a expliqué le chef du gouvernement devant les députés.

RICHARDSON & BENOIT
Optométristes
550 Sherbrooke ouest, bureau 365
(Métro McGill)
lunettes
lentilles de contact
lunettes de sécurité
examen de la vue
dépistage du glaucome
et des cataractes
849-1274
Jacques Benoit O.D.
J.H. Richardson Jr O.D.

Économisez jusqu'à 60$ par année
en abaissant la température du thermostat de 20°C à 17°C
durant la nuit.
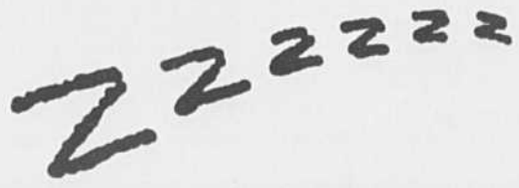

ÉCOKILO 333-KILO

Avis de la Commission des transports du Québec

Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c. 97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) et aux règlements qui en découlent. Ces avis contiennent les natures de demandes introduites à la Commission qui requièrent une publication, les avis que la Commission donne de son propre chef ainsi que les informations qui intéressent les demandeurs ou les titulaires de permis.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, "camionnage local, intra et extra-provincial" et avis divers et information générale.

Toute opposition ou intervention qui peut être faite selon les règles doit l'être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: M-92-19993-9
LES TRANSPORTS A. MOORE INC.
243, rue Besner
Maniwaki, Qc J9E 2C7
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
4-M-000282-002B
Transport nolisé
Durée: 1997-12-31 ou 5 ans

No: M-92-20019-0
TRANSPORT CHARTRAND (1987) INC.
205, boul. du Parc-Industriel
Longueuil, Qc J4H 3V5
Proc.: Pothier Bégin Société d'avocats
DEMANDE DE PERMIS
Transport nolisé
Territoire: Zone 1
Horaire et fréquence: sur demande
Clientèle: groupes de personnes exclusivement
Catégories d'autobus: 2 - 5 - 6
Conditions et restriction: l'exploitation au moyen d'autobus de catégorie 2 est restreinte à des véhicules scolaires dont le moteur ne fait pas saillie (flat nose) mais construit sur un châssis d'autobus scolaire.
Durée: 5 ans

No: M-92-20175-0
PERREAULT, GERMAIN
6ième Avenue
Rawdon, Qc J0K 1S0
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associés
MODIFICATION DE PERMIS
3-M-000739-001A
Transport nolisé
Territoire autorisé: Saint-Roch-de-L'Achigan, Chertsey, Entrelacs, Rawdon et Saint-Calixte, partie Lac Beaulac
Demande de modifier les catégories d'autobus et la durée pour qu'elles se lisent:
Catégories d'autobus: 1 et 5
Durée 5 ans

No: Q-92-07444-1
AUTOBUS FLEUR DE LYS (1989) INC.
235, boul. du Pont
Saint-Nicolas (Québec)
G0S 2Z0
DEMANDE AMENDÉE
Modification de la demande publiée dans le journal du 8 février 1992 afin d'y ajouter à la première demande:
Transport touristique
On aurait dû lire à l'horaire:
Parcours A: 15 juin au 31 août
9h00-12h45 15h00-18h00
1er septembre au 15 octobre
9h00-12h45-15h15
16 octobre au 31 mai
10h00 et 14h00
1er juin au 15 juin
10h00 et 12h45
Parcours B:
1er juin au 15 octobre 15h00
16 octobre au 31 mai 13h00
Parcours C:
1er juin au 15 octobre 12h45
16 octobre au 31 mai 10h00
À la deuxième demande:
Transport touristique
Horaire:
Parcours A:
15 juin au 31 août:
9h00-12h45 15h15-18h00
1er septembre au 15 octobre:
9h00-12h45-15h15
16 octobre au 31 mai:
10h00 et 14h00
1er juin au 15 juin:
10h00 et 12h45
Parcours B:
1er juin au 15 octobre: 15h00
16 octobre au 31 mai: 13h00
Parcours C:
1er juin au 15 octobre: 12h45
16 octobre au 31 mai: 10h00

No: Q-92-09162-7
AUTOBUS JEAN-PAUL BOLDUC & FILS INC.
1330, De l'Église
Pontbriand (Québec)
G0N 1K0
DEMANDE DE PERMIS
Transport nolisé
Autorisation: Pontbriand, Robertsonville, St-Pierre-de-Broughton, East Broughton, St-Méthode-de-Frontenac, Thetford Mines, Black Lake, Kinnear's Mills, St-Jacques-de-Leeds, Sacré-Coeur-de-Marie-Partie-Sud.
Horaire et fréquence: sur demande
Clientèle: groupes de personnes exclusivement
Catégorie d'autobus: 5
Durée: 5 ans

No: Q-92-09169-2
CHABOT, RÉJEAN
(T.R.E.S. Enr.)
322, Des Faisans
Rimouski (Québec)
G5L 7S8
DEMANDE DE MODIFICATION DE PERMIS ET RENOUVELLEMENT TRANSPORT PAR ABONNEMENT
7-Q-000,903-001A
Autorisation: Région administrative 01 (Bas St-Laurent-Gaspésie) pour le transport de personnes à destination de centres hospitaliers situés dans la région administrative 01 ou à Québec ou à Montréal.
Parcours: disponible à la C.T.Q.
Horaire: disponible 7 jours sur 7
Fréquence: à la demande des centres hospitaliers
Clientèle: bénéficiaires des centres hospitaliers déjà hospitalisés, transportés à la demande et aux frais de cesdits centres vers d'autres centres hospitaliers de la région administrative 01 ou vers Québec ou Montréal aux fins de recevoir des soins spécialisés.
Catégorie d'autobus: Le demandeur désire changer sa catégorie d'autobus 6 pour une catégorie 7
Durée: 5 ans

LOCATION

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: M-92-20001-8
2622-7181 QUÉBEC INC.
(Les Locations Auto-Cam Delvan Enr.)
960, boul. Taschereau
Longueuil (Québec)
J4K 2X3
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet
DEMANDE DE PERMIS
Location à court terme de camions, camionnettes, fourgons et fourgonnettes:
Au: 891, boul. Périgny
Chambly (Québec)
J3L 1W5

No: Q-92-09116-3
LOCATION DU CUIVRE LTÉE
225, boul. Industriel, C.P. 637
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5C6
Proc.: Lafleur, Brown & Ass.
CHANGEMENT D'ADRESSE
des permis 3-Q-600466-002A et 007A
à l'adresse suivante:
91, rue Principale Sud
Amos (Québec)
J9T 2J5

No: Q-92-09165-0
2309-9195 QUÉBEC INC.
(Location 4G Enr.)
1865, boul. Wallberg
Dolbeau (Québec)
G8L 1J1
Proc.: Roy & Dufour, Notaires
PERMIS
de location à court terme de camions, camionnetes, fourgons et fourgonnettes:
Au: 1865, boul. Wallberg
Dolbeau (Québec)
G8L 1J1

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: M-92-19929-3
KAPERONIS, PANAGIOTIS
46, Place Jardine
Dollard des Ormeaux, Qc H9B 2M8
Et demandeur-cédant:
Kavouras, Nicolas
46, Place Jardine
Dollard des Ormeaux, Qc H9B 2M8
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-208949-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-92-19960-8
ALYASSIR, TAYSIR
1405, Jules Poitras, app. 413
Saint-Laurent, Qc H4N 1Y9
Et demandeur-cédant:
Bohbot, Élie
8106, Côte St-Luc
Montréal, Qc H4W 1S2
TRANSFERT DE PERMIS
1-M-200174-004A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-92-19992-1
ABDALLAH, HUSSEIN
175, Deguire, app. 812
Saint-Laurent, Qc H4N 1P1
Et demandeur-cédant:
Arabaghian, Abkar
2715, Machabee
Saint-Laurent, Qc H4K 1J9
TRANSFERT DE PERMIS
7-M-210425-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-92-20012-5
ALTINO, JEAN-EXIBERT
9162, Iberville
Montréal, Qc H1Z 2P9
Et demandeur-cédant:
Jean-Louis, Anax
10565, Hôtel de Ville
Montréal-Nord, Qc H1H 3V6
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-212101-001A
Dans le territoire de:
Est de Montréal (A-05)

No: M-92-20023-2
HABR, BECHARA
9900, Papineau, app. 104
Montréal, Qc H2B 1Z8
Et demandeur-cédant:
Succession Maurice Fortier
A/S Yvon Fortier, E.T.
3710, Mayfair
St-Hubert, Qc J3Y 5P8
TRANSFERT DE PERMIS
4-M-212408-001A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

No: M-92-20061-2
2951-9618 QUÉBEC INC.
9075, Airlie
LaSalle, Qc H8R 2A4
Et demandeur-cédant:
Bakhshi, Shahriar
154, Spring Garden
Dollard des Ormeaux, Qc H9B 2C6
TRANSFERT DE PERMIS
3-M-211195-002A
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: M-92-20006-7
AMBULAIR CANADA INC.
10225, avenue Ryan, Ste 204
Dorval, Qc H9P 1A2
DEMANDE DE PERMIS
Demande un permis de limousine de grand luxe pour tout le territoire du Québec.

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis

No: M-92-19997-0
LES ENTREPRISES J.P. TANGUAY INC.
R.R. 1, B.P. 4105
Berry, Qc J9T 2G0
Et demandeur-cédant
POUDRIER, Denis
4, rue Bérubé
Latulipe et Gaboury, Qc
J0Z 2N0
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-504123-001A
Territoire: région 08
Matières autorisées: toutes.

No: M-92-20015-8
DUBUC, Réjean
(Transport Réjean Dubuc Enr.)
202, Boyer
St-Isidore, Qc J0L 2A0
Et demandeur-cédant
LABROSSE, Serge
1324, Principale, C.P. 169
St-Faustin, Qc J0T 2G0
TRANSFERT DE PERMIS
5-M-513200-001A
Territoire: région 06
Matières autorisées: toutes

No: M-92-20021-6
CAMIONNAGE GILBERT GABIE INC.
Route 105, P.O. Box 179
Kazabazua, Qc J0X 1X0
Proc.: Me Johanne Lachapelle
Et demandeur-cédant
RIVET, SONNY
28, Principale Nord, C.P. 75
Montcerf, Qc J0W 1N0
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-503844-001A
Territoire: région 07
Matières autorisées: toutes

No: M-92-20028-1
MANCINI, SAVARIO
(Pavage Azzurro)
3408, Constance
Laval, Qc H7P 4S8
Et demandeur-cédant
POLISENA, RAFFAELE
8987, 7ème Avenue
Montréal, Qc H1Z 2V5
TRANSFERT DE PERMIS
0-M-506290-001A
Territoire: région 10
Matières autorisées: toutes

No: M-92-20031-5
2956-9944 QUÉBEC INC.
1170, rue l'Homme
St-Alexandre, Qc J0J 1S0
Et demandeur-cédant
BERNARD, Eusèbe
293, rue Leclerc
Iberville, Qc J2X 2H2
TRANSFERT DE PERMIS
8-M-509577-001A
Territoire: région 06
Matières autorisées: toutes

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours du présent avis

No: Q-92-09159-3
TRANSPORT BERNARD FORTIN INC.
25, rue Principale
Lamarche "Chicoutimi"
(Québec) G0W 1X0
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 02
Matières autorisées: toutes
Permis concerné: 6-Q-508195-002A

No: Q-92-09160-1
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES DU LAC ST-JEAN INC.
25, rue Principale
Lamarche "Notre-Dame-du-Rosaire"
(Québec) G0W 1X0
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 02
Matières autorisées: toutes
Permis concernés: 2-Q-509296-001A, 005A

No: Q-92-09163-5
N. SIMARD & FRÈRES INC.
1210, rue St-Édouard
Saint-Urbain (Québec) G0A 4K0
Proc.: Flynn, Rivard, avocats
RENOUVELLEMENT DE PERMIS
Transport de matières en vrac
Dans le territoire de:
Région 04
Matières autorisées: toutes
Permis concernés: 4-Q-507850-005A, 006A et 007A

COURTAGE EN CAMIONNAGE EN VRAC

Avis des affaires relatives au courtage en transport, donnés en vertu des dispositions des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.

Délai d'opposition ou d'intervention: toute personne intéressée peut se présenter et être entendue à l'audience sans qu'il soit nécessaire de produire au préalable par écrit une opposition ou intervention.

No: M-92-19808-9
ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS EN VRAC DE LA HAUTE-GATINEAU INC.
R.R. 2
Maniwaki, Qc J9E 3A9
Proc.: Me Pierre Beaudet
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE COURTAGE DE ZONE
Permis concerné: 7-M-52701P-002A
La description du territoire original peut être consulté à nos bureaux aux heures d'ouverture.
DEMANDE D'APPROBATION DE RÈGLEMENTS

Avis des affaires relatives au courtage en transport, donnés en vertu des dispositions des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec.

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis.

No: M-92-19746-1
TRANSPORTEURS EN VRAC DU COMTÉ DE PONTIAC INC.
180, Rue Laroche
Fort-Coulonge, Qc J0X 1V0
Proc.: Me Pierre Beaudet
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE PERMIS DE COURTAGE DE ZONE
Permis concerné: 8-M-52705P-002A
La description du territoire original peut être consultée à nos bureaux aux heures d'ouverture.
DEMANDE D'APPROBATION DES RÈGLEMENTS.

CAMIONNAGE EN VRAC EXTRA-PROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie II de la loi de 1987 sur les transports routiers (35-36 El. II C. 35).

La Commission délivrera la licence de camionnage en vrac extra-provincial, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée par la demande est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assermentée est de 21 jours du présent avis.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition:

Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal: mardi le 4 août 1992 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec: jeudi le 6 août 1992 à 10h00.

No: M-92-20016-6
LAURENT RANCOURT TRUCKING INC.
East Hereford, Qc J0B 1S0
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: toutes
Territoires: régions 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10 et 11.
Frontière: Qué.-E.U.
Nombre de véhicules: 2

No: M-92-20017-4
ALBANY BERGERON & FILS INC.
200, Des Routiers
Amos, Qc J9T 3A6
DEMANDE DE LICENCE
Transport de matières en vrac
Matières demandées: toutes
Territoires: région 08
Frontière: Qué.-Ont.
Nombre de véhicules: 45

CAMIONNAGE LOCAL, INTRA ET EXTRA-PROVINCIAL

Ces avis sont donnés en vertu de la partie II et de la partie III de la loi de 1987 sur les transports routiers (35-36 El. II C. 35) et de la loi sur le camionnage (1987, ch. 97).

La Commission délivrera la licence de camionnage extra-provincial, la licence de camionnage intra-provincial ou le permis de camionnage, à moins qu'une personne opposée ne la convainque que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

Le délai de l'opposition qui doit être écrite et assermentée est de 21 jours du présent avis.

Avis est aussi donné que la Commission entendra la personne opposée ou son procureur sur la recevabilité de son opposition:
Pour un dossier de Montréal (M) à Montréal: mardi le 4 août 1992 à 10h00.

Pour un dossier de Québec (Q) à Québec: jeudi le 6 août 1992 à 10h00.

No: M-92-19965-7
BOIVIN, ROBERT
1883, Chemin Ladd's Mills
Coaticook (Québec)
J1A 2S2
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-19966-5
TRANSPORT NORMAND GRENIER INC.
155, Maurice
St-Eustache (Québec)
J7P 1M5
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-19985-5
MÉNARD, DANIEL
(D.M. Distribution Enr.)
13030, Henri, app. 2
Ste-Rosalie (Québec)
J0H 1X0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-19986-3
TRANSPORT GI-MAR INC.
5154, Troyat
Laval-Ouest (Québec)
H7R 5J4
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de ocmté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-19987-1
TRANSPORT LAFORTUNE (1975) LTÉE
47, rue Forest
L'Assomption (Québec)
J0K 1G0
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 34: Explosifs
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-19988-9
2424-3818 QUÉBEC INC.
(Transit Sud Inc.)
996, rue Annette, C.P. 464
Bellefeuille (Québec)
J0R 1A0
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole etdu charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 34: Explosifs, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/États-Unis.

No: M-92-19989-7
2424-3818 QUÉBEC INC.
(Transit Sud Inc.)
996, rue Annette, C.P. 464
Bellefeuille (Québec)
J0R 1A8
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 34: Explosifs, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-20005-9
WHITE, JOAN
(Livraison Laurentien Enr.)
Mtl International Airport
Air Cargo Building C
Mirabel (Québec)
J7N 1B9
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-20007-5
STALLION VAN LINES LIMITED
a/s Me Jocelyn Leclerc
400, Windermere
Beaconsfield (Québec)
H9W 6C1
Proc.: Jocelyn H. Leclerc
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/États-Unis.

No: M-92-20009-1
GROUPE B.M.R. INC.
2375, de la Province
Longueuil, Québec
(Chambly) J4G 1G3
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: M-92-20018-2
LOUBIER, DANNY
(Transport STGW)
527, Principale Sud, C.P. 357
Waterville (Québec)
J0B 3H0
PERMIS LOCAL
Transport à titre de principal
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-20025-7
CULBERSON TRUCKING LTD.
a/s Entreprises PPGR Ltée
200, St-Jacques, # 900
Montréal (Québec)
H2Y 1M1
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick.

No: M-92-20035-6
GOBEIL, MICHEL
70, des Coquelicots
La Prairie (Québec)
J5R 4G5
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-20067-9
S. GUARASCIO TRANSPORT INC.
6351, rue St-Zotique Est
Montréal (Québec)
H1M 3H7
Proc.: Santillo, Fiore & Ass.
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-20068-7
TESSIER, FERNAND
(Fernand Tessier Transport Enrg.)
1220, Principale
St-Ambroise-de-Kildare (Québec)
J0K 1C0
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-20069-5
TRANSPORT SERGE GENDREAU INC.
121, Ste-Marguerite
St-Félix-de-Valois (Québec)
J0K 2M0
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: M-92-20084-4
TOD VEHICLES LIMITED
a/s Paquette, Perreault
200, St-Jacques, suite 900
Montréal (Québec)
H2Y 1M1
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associé
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: M-92-20085-1
TRANSPORT BOLDUC ET FILS INC.
492, Route 108
Stornoway, Québec
(Frontenac) G0Y 1N0
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: M-92-20086-9
SERVICE DE REMORQUAGE DE LONGUEUIL INC.
1161, boul. Taschereau
Longueuil (Québec)
J4K 2X6
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 34: Explosifs, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Qubec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/États-Unis.

No: M-92-20087-7
SERVICE DE REMORQUAGE DE LONGUEUIL INC.
1161 boul. Taschereau
Longueuil, Québec
(Chambly) J4K 2X6
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 34: Explosifs, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-20088-5
LES TRANSPORTS TOIA INC.
8838-13th Avenue
Montréal (Québec)
H1Z 3K8
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: M-92-20089-3
LES TRANSPORTS BITUMAR INC.
11650 boul. Métropolitain
Pointe-aux-Trembles (Québec)
H1B 1A5
Proc.: Paquette, Perreault, Trudeau & Associé
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: M-92-20100-8
MIMISA INC.
12452-71ième Avenue
Rivière-des-Prairies,
Montréal (Québec)
H1C 1K7
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-92-09121-3
TRANSPORT A.D.S. INC.
183, Route Kennedy
St-Henri de Lévis
(Québec)
G0R 3E0
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: Q-92-09123-9
BEL-MONT TRANSIT INC.
1125 Valet
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 3M3
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-92-09125-4
BEL-MONT TRANSIT INC.
1125 Valet
L'Ancienne-Lorette (Québec)
G2E 3M3
Proc.: Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 7: Produits du pétrole et du charbon, Groupe 26: Matériel d'usage militaire, Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: Q-92-09130-4
REICHERTZ, ALAN K.
a/s Norman A. Mitchell
1140, D'Angouleme
Charlesbourg (Québec)
G1H 6N6
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontière: Québec/Ontario.

No: Q-92-09133-8
MACCOSHAM VAN LINES (CANADA) CO. LTD.
(Déménagement Trans-Québec (1992) Enr.)
a/s Rodolphe Joron
2405, rue de Celles, local 6
Québec (Québec)
G2C 1K7
Proc: Lavery, De Billy
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-92-09134-6
MACCOSHAM VAN LINES (CANADA CO. LTD.
(Déménagement Trans-Québec) (1992) Enr.)
a/s Rodolphe Joron
2405, Rue de Celles, local 6
Québec (Québec)
G2C 1K7
Proc.: Lavery, De Billy
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: Q-92-09136-1
TRANSPORT MARTIN GOUDREAULT INC.
3700 St-Joseph
St-Cyrille de Wendover
(Québec)
J0G 1H0
Proc.: Me Brigitte Emond
PERMIS LOCAL
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de ocmté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

No: Q-92-09141-1
HOLLOWAY EQUIPMENT LTD.
a/s Norman Mitchell
1140, D'Angouleme
Charlesbourg (Québec)
G1H 6N6
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/États-Unis.

No: Q-92-09142-9
2956-7633 QUÉBEC INC.
(Service de remorquage Guilberg Enr.)
2608 boul. St-Jean
St-Maurice (Québec)
G0X 2X0
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/T.-Neuve, Québec/États-Unis.

No: Q-92-09143-7
PENN, LÉON H.
(Penn Trucking Co.)
a/s A. Beland
581, Route Lagueux
C.P. 5003, Bernières
(Québec)
G7A 1A7
LICENCE EXTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale. Frontières: Québec/Ontario, Québec/N.-Brunswick, Québec/États-Unis.

No: Q-92-09161-9
2829967 CANADA INC.
114, Place du Delta
St-Jean-de-Boischatel (Québec)
G0A 1H0
LICENCE INTRA-PROVINCIALE
Transport général public
Biens transportés:
Groupe 32: Meubles et autres biens usagés, Groupe 35: Marchandises générales.
Territoires demandés:
Toutes les municipalités régionales de comté, les territoires et les communautés urbaines et régionale.

Suite à la page A-9

ÉCONOMIE

PUBLICITÉ / MARKETING

La mélodie du tiroir-caisse

Patrick Pierra
Collaboration spéciale

PERSONNE n'est dupe : si Alcan, Labatt ou Diet Pepsi commanditent le Festival international de jazz de Montréal, ça n'est pas par grandeur d'âme, mais parce que leur stratégie de communication leur commandait de s'associer à un événement de cette ampleur. Interrogés par sondage, année après année, les spectateurs du Festival reconnaissent la présence de commanditaires et devinent leurs motifs commerciaux. Et dans la plupart des cas, cela ne les dérange en rien. Ils savent que le soutien de commanditaires est indispensable à l'existence de l'événement. « On peut dire que les commandites financent les spectacles gratuits, tandis que la vente de billets et les subventions financent les spectacles payants », calcule Jacques-André Dupont, directeur du marketing du Festival international de jazz de Montréal.

Sur un budget de 6,7 millions $, les commandites commerciales génèrent 46 % des revenus, soit davantage que le public (billets, ventes de T-shirts, de boissons et de nourriture sur les sites : 32 %), les subventions (17 %) ou les revenus « de captation » (diffusion de spectacles à la radio et la télévision : 5 %). Si plusieurs entreprises choisissent de dépenser en moins de deux semaines plusieurs centaines de milliers de dollars, c'est parce que la popularité du Festival dépasse toutes les espérances. Le Festival vient d'ailleurs de remporter le *Event Marketing Award*, de la revue canadienne *Strategy*, dans la catégorie des événements culturels internationaux.

Plus d'un million de personnes fréquentent chaque année le site du festival, à l'est du centre-ville de Montréal. Selon un sondage de l'institut Impact Recherche en 1989, le spectateur type du festival est un adulte francophone de moins de 45 ans, ayant terminé au moins ses études collégiales. 45 % des spectateurs, soit deux fois plus que la population du grand Montréal, ont terminé des études universitaires. Et si la majorité est encore masculine, les femmes viennent de plus en plus nombreuses.

Avec un public aussi précieux, le Festival est un événement de premier choix pour les commanditaires. Ceux-ci sont d'ailleurs ordonnés selon une hiérarchie précise, qui correspond au montant de leur engagement financier. En premier lieu vient Alcan, « présentateur officiel » du Festival, suivi de près par Labatt. « Ces deux partenaires n'ont pas du tout les mêmes objectifs, souligne Jacques-André Dupont. Alcan ne vend rien au grand public. Elle s'associe à un événement de prestige pour valoriser son image. La commandite du festival sert aussi à ses communications internes : les employés d'Alcan s'arrachent les billets des spectacles et les T-shirts aux couleurs du festival. Labatt, de son côté, utilise le Festival pour sa promotion d'été. La brasserie vend ses produits sur le site et évoque le festival dans sa publicité ».

Les lignes aériennes Canadien international, Ultramar et, depuis cette année, Diet pepsi, sont des « commanditaires officiels majeurs », qui associent chacun leur nom à un lieu ou à une série de concerts. « L'espace abrité sur la rue De Maisonneuve s'appelle l'Amphithéâtre Diet Pepsi, il n'y a pas d'autres façons de le nommer », explique Jacques-André Dupont. Évidemment, les journalistes sont pris au piège : ils sont forcés de mentionner « la scène Labatt Blues » ou « la salle Canadien ». Les journalistes semblent bien accepter cette contrainte. « De toutes façons, nous n'évaluons pas les retombées médiatiques du festival pour les commanditaires, affirme Jacques-André Dupond. Combien vaut une citation dans un article ou un reportage télévisé ? Je n'en sais rien. Je ne peux donc pas vendre aux commanditaires l'assurance d'une couverture médiatique. Si un commanditaire est cité, ce qui arrive très fréquemment, tant mieux pour lui : il bénéficie d'un bonus ».

Après les commanditaires viennent les fournisseurs officiels, comme Cantel, l'Hôtel Méridien ou la Fédération des producteurs de lait du Québec, associés à des événements de moindre ampleur ou des lieux moins passants. Ainsi, le lait donne son nom à une terrasse où des groupes se produisent pendant la journée. Enfin, au bas de l'échelle des commanditaires, les fournisseurs exclusifs, comme l'eau Naya et la crème glacée Häagen-Dazs, ont l'exclusivité de distribution sur le site mais jouissent d'une faible visibilité.

En 13 ans d'expérience, le Festival a appris à composer harmonieusement avec ses principaux bailleurs de fonds, tout en protégeant jalousement son intégrité. « Nous exerçons un droit de regard sur l'application des commandites, dit Jacques-André Dupont. L'équilibre demeure fragile : il ne faut pas qu'une commandite prenne le pas sur le spectacle. Si un distributeur de café commanditait un concert et exigeait de placer sur la scène une gigantesque tasse de café, qui risquerait d'éteindre l'artiste, nous refuserions. Nous évitons d'ailleurs toutes les « bébelles » : il n'y a pas de grande structure gonflable sur le site et l'identification des commanditaires s'efforce de ne pas agresser le public. Le Festival ne nous appartient plus, il appartient aux Montréalais. Nous avons des comptes à leur rendre ».

Une pizza à Cannes

Nouvelle récompense pour l'affiche « Pizza ! » de McDonald's, conçue par l'agence Cossette Communication-Marketing : un lion, dans la catégorie Restaurants, au Festival du film publicitaire de Cannes. Malgré son nom, ce prestigieux festival international s'est ouvert cette année à l'affichage et aux annonces imprimées.

MONTRÉAL HEBDOMADAIRE

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	52 dern sem Bas
ADS	z500	65	65	65		80	36
iAur Res	z2384	295	290	295		380	195
Abti Prce	z1039	$15½	15¼	15½		$16⅝	14
Agnico.wt	z7500	10	10	10		105	10
Agnico E	9500	$5½	5⅛	5½	+ ¼	$6⅛	400
fiAgromx	2205	13	13	13		21	9
Air Canda	111869	$5	490	495		$9⅝	465
Alta.energ	z6211	$13⅛	13	13⅛		$15⅛	9¾
Alta N Gs	z100	$12⅞	12⅞	12⅞		$15¾	12½
Alcan Alu	452587	$25⅞	25	25⅝	+ ¾	$26⅝	20⅝
iAldona M	z26500	33	28	30		28	15
Algo.A	2050	155	150	150		285	140
Allelix	z9500	$5¼	5	5		$13	5
Alubec	1000	200	200	200		200	100
Am.Barric	z9970	$34⅜	32⅞	33⅞		$34¾	23⅞
fAmr.rs.A	z1000	90	86	86		95	50
Artopex	z785	115	115	115		230	90
fAstral.A	z325	$11⅝	11⅝	11⅝		$12½	9¾
fAstral.B	z400	$11¾	11¾	11¾		$12⅝	9½
fAtco I	z3100	$10⅞	10¾	10¾		$13⅛	10½
Auberges	z500	160	160	160		235	150
Audrey	45400	76	66	66	− 9	275	54
Audrey.w	8750	1	1	1		37	1
Autostock	4100	405	380	380	− 20	470	325
Avcorp	12911	28	21	21	− 4	55	20
BC Tel	76101	$20¼	19½	20¼	+ ¾	$23⅞	18¾
BC GAS	61639	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛	$17⅞	15⅛
BCE wt	7950	$5⅝	5¼	5½	+ ⅛	$8¼	400
BCE Inc.	103401	$44⅞	44½	44⅝		$49⅞	42¼
BCE Mbl	20370	$24⅞	24⅝	24¾	+ ⅛	$33	22⅞
Bgr.pm.A	3200	$6¾	6½	6¾	+ ⅛	$8⅝	5¾
fBMTC.a	77122	460	450	450	− 5	470	270
BP Can	z200	$11¼	11¼	11¼		$15	10½
BRL Ent.	192	290	290	290		325	250
Bq.Laur	z560	$18	18	18		$23	17
Bq.lau.sr6	2200	$26⅜	26¼	26¼	+ ¼	$26⅜	24½
Baue Nat	358832	$8¾	8½	8⅝	− ⅛	$12⅞	8⅛
Bq.na.sr10	6025	$24⅝	24¼	24⅝	+ ½	$26¼	21¾
Bq.na.sr11	10410	$23½	23⅛	23½	+ ⅛	$25	20½
Bq.Nat.sr9	74975	$24⅞	24⅛	24⅜	− ⅝	$27¼	22
Bq Royale	407049	$24¾	23¾	24⅜	+ ½	$29	22⅛

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	52 dern sem Bas
BqRy 1.45	14245	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛	$19⅞	16¼
Bq.Ry.srF	2500	$28½	27¾	27¾	− ¼	$28½	25
Bq.Ry.srG	3750	$27⅜	27	27⅜	− ⅛	$27¾	24½
Bq.Ry.srH	10800	$28¾	28½	28¾	+ ⅛	$28¾	24⅞
Bq. T—D	359105	$18⅝	17¾	18⅜	+ ⅝	$19⅝	15¾
B.TD.srF	2550	$27⅞	27⅝	27⅞	+ ⅛	$27⅞	25
B.imp.sr11	5650	$27⅜	27	27⅜	+ ½	$27⅜	25¼
B.Imp.sr8	12390	$27½	26¾	27¼	+ ⅜	$27½	24¾
B.Imp.sr9	8450	$28⅞	28⅛	28⅞	+ ⅜	$28½	25
B.Imp.sr6	4600	$27⅜	27	27¼	+ ½	$27⅜	24⅞
Bq.C.Imp	380143	$28½	27½	28⅛	+ ⅜	$37	25¼
Baue Mtl	204684	$46½	45¾	46⅜	+ ⅜	$47⅜	34⅜
BMO Sr4	z2100	$28	27	28		$28¼	24⅞
BMO Sr1	2200	$28	28½	28⅞	+ ⅜	$28¾	24⅞
Bq.N.Ecos	249775	$22⅛	21¾	22	+ ¼	$24⅛	16⅜
B NE sr1	4450	$20½	20⅜	20½	+ ⅛	$22⅛	20⅜
B NE sr3	3775	$21⅛	20¾	21⅛	+ ⅜	$21⅜	19
B NE sr4	z4300	$27¼	27	27⅛		$27⅜	24⅝
B NE Sr5	1720	$28	27⅞	27⅞	− ⅝	$28⅝	25½
iBelmoral	z500	11	11	11		17½	10
Benvest	7800	175	163	163	+ 1	200	50
Bestar	z3000	35	35	35		46	15
Biochem	621965	$19½	15⅞	19	+ 3⅛	$35½	11
iBiomira	6600	$12½	12	12½	+ ¼	$30⅝	7¼
Bionaire	110825	465	390	400	− 20	465	70
Bocenor	10400	45	45	45	+ 5	59	7
Bomb A	14550	$15	14⅝	14⅞	+ ⅞	$17½	10¼
fBomb B	348242	$15	14	15	+ ⅞	$17¼	10¼
Bomb.Sr1	2300	$25	24¾	25	+ ½	$25⅛	22¼
BowVl2.05	z800	$23¼	23	23		$23⅝	19⅝
fB.Brick.A	1000	200	200	200	− 5	395	200
Brascan.A	16178	$16⅝	16¼	16⅜	+ ⅜	$20	15⅛
Brkfd7.25	z1000	$25¼	25¼	25¼		$25⅜	23⅞
Bruncor	11675	$18⅞	18⅜	18⅞	+ ⅜	$19⅜	16¾
Brunswick	z2200	$9¼	9	9⅛		$10⅛	6¾
CAE Ind	56100	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅜	$7¾	5¼
fCCL.In.B	z2300	$10	9¾	10		$11⅝	7½
fCFCF.Inc	6000	$9½	9½	9½	+ ¼	$10½	6¼
CGC Inc.	2700	$7⅝	7⅜	7½	+ ¼	$10¾	7¼
fCGI Gr.A	15143	435	425	430	+ 5	475	130
iCMP Res	12514	106	100	100		225	100
CS Res.	3000	420	390	420	+ 40	475	320
CT Fin.	z1100	$18	18	18		$21	17¾
Cabano	2400	130	130	130		160	100
Cambior	36409	$8⅞	8⅝	8¾	+ ¼	$11⅝	7
Cambridg	11500	$16¾	16¼	16⅝	+ ½	$27⅛	16⅛
Cambri.w	z500	70	70	70		230	70
Camdev	2910	$5	490	490	−	$16	490
Cameco	24250	$17¼	16⅞	17		$17¾	13
Cameco.w	6500	$5	480	480	+	$5⅞	220
Comp Res	z5000	52	52	52		60	35
Conwest.w	z500	250	250	250		360	150
Can Malt	z3200	$15	14¾	15		$17½	11
Cdn Oxy	13561	$27½	27½	27½	+ ¼	$30	18
CP Forest	6000	$27¼	27¼	27¼		$31¾	22¾
CP Ltd	492684	$18¼	18	18⅛		$20¼	16½
fC Tire A	295355	$18⅜	18	18	− ⅛	$25⅞	17½
fC Utilit.A	249550	$20⅞	19⅝	20⅞	+ 1¼	$21¼	18¾
C Utilit B	z1000	$20⅜	20⅜	20⅜		$21⅜	18⅞
C.Util.srN	10000	$26	26	26	+ ⅜	$26	25⅜
fCmnoc.A	2550	205	200	205	+ 5	395	181
Canamax	z300			25		40	25
Constar	196300	$12⅞	12½	12¾	− ⅛	$12⅞	430
Cara Oper	z6300	460	455	460		$6½	410
fCaraOp.A	11700	440	440	440	+ 20	$6⅝	415
Carena	6500	495	475	475	+ 25	$12⅝	400
Cascades	65561	$8⅞	8	8¼	+ ⅛	$8½	455
Cascad.wt	18525	315	290	290	− 5	335	81
Celanese	z43200	$42	41½	42		$47¼	37¾
Celan Sr1	z500	$30¼	30¼	30¼		$34	28
C.Capital	5000	15	12	12	+ 2	440	10
fC.Cap A	11000	10	10	10		385	10
C.GTrstco	z2500	45	45	45		$9	44
fChateau	1000	275	275	275	+ 35	$9¾	220
fCimSfL.a	5596	$10¼	9¾	9¾		$15⅝	8¾
Cinram	1600	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛	$17⅞	10
Circo Crft	33000	330	320	330	− 10	345	140
fCo—Steel	2500	$17⅜	17¼	17⅜		$19⅜	16
CocaCBev	16000	$6¼	6	6¼	+ ¼	$11⅝	5⅛
fCogeco	8062	$5¼	5⅛	5⅛		$5½	340
CohoRs	9800	240	220	225	− 5	250	95
Cominco	126891	$22⅜	21⅞	22⅜	+ 1	$24¾	19½
Comi.Sr.H	5000	$17¾	17¾	17¾		$17⅞	16⅛
iCancom	25600	$13½	13½	13½	− ⅛	$14½	11¼
Comptime	z500	19	19	19		35	10
fCPCI.A	1900	269	260	260		385	160
CPCI.B	z200	260	260	260		395	160
Corby A	3100	$48¼	48¼	48¼	+ 1¼	$55	41
iCoscient	4400	170	160	170		190	115
Cott	z2000	$23¾	22¾	23¾		$28	466
fCrownx	400	280	280	280	− 10	$6¼	176
Crwn.Pr.1	z650	$9¼	9⅛	9¼		$14⅛	5¾
fCrownx.A	5400	125	120	121	− 5	305	53
Crwn Sr1	2600	$5¼	5⅛	5⅛	− ⅛	$6½	440
Crwn.wt.b	800	450	450	450	− 10	$9⅞	350
fDMR.grA	2465	$5½	5⅜	5⅜		$5⅞	440
DMR.wt	10632	100	100	100		130	51
atamark	3600	$6⅜	6¼	6¼	− ⅛	$6½	315
Denison.A	z1650	35	34	34		56	17½
fDenisn.B	z1040	20	20	20		38	8
Dofasco	69274	$13¾	13½	13⅝	+ ⅛	$23⅛	12½
Dofasc2.60	3050	$19¾	19¼	19¼	− ⅞	$29¾	18½
Dofasco.w	z1000	120	120	120		375	97
Domco.lte	400	$11⅞	11⅞	11⅞		$13⅞	9¼
Domtex	12339	$6⅜	5⅞	6⅛	+ ¼	$9½	5⅜
Domtar	46436	$7⅝	7⅜	7½		$9¼	5¼
Domtr.sB	z450	$12¼	11½	12¼		$14¾	9
Donohue.b	z894	$15¼	15	15¼		$16	11¼
Dorel.A	z8732	$10⅛	10⅛	10⅛		$10⅛	5
fDorel.B	30000	$9⅜	9¼	9¼		$9½	390
fDramx.a	z1000	42	42	42		45	31
DuPont A	z40100	$43¾	43¼	43¾		$47⅞	31¾
fDundeB.a	8601	280	260	277	+ 17	$6⅜	210
DundeB.b	z210	450	450	450		$6	400
Eagle	z500	400	400	400		435	275
Echo Bay	13300	$7⅝	7	7½	+ ⅜	$11½	6⅝
Encor Inc	137189	23	19	23	+ 3	115	13
EnerplusG	2000	275	265	265	− 25	395	220
FCA Inter	z7458	$7⅛	7	7		$8⅜	380
FPI Ltd	4685	400	375	375	− 20	$7½	340
Flcnbrd G	5017	181	160	175	− 11	255	160
Fl.Desi.s1	5500	$15½	14⅝	15½	+ 1	$20	11⅞
Flet.Can.a	69397	$15⅜	15¼	15⅝	+ ⅛	$18⅝	14
Flet.Inv2b	z400	$25	25	25		$25	21½
Flet.Inv1b	12703	$25	24½	25	+ ½	$25⅛	22⅜
fFdCr.Que	4850	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛	$6¼	400
ForesbecA	z10100	25	20	25		38	10
iForex	1400	87	87	87	− 12	158	85
Fortis Inc	9801	$21⅞	21⅝	21⅝	− ⅛	$25¼	21⅜
Foster.srA	z3500	$24½	24½	24½		$24¾	22⅝

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	52 dern sem Bas
fFourSeas	z5000	$19⅝	19⅝	19⅝		$21⅛	16⅛
fGIc.tra.A	z164500	$6¼	5⅞	5⅞		$7	5½
GTC.tra.B	25150	$6⅜	6¼	6¼	− ¼	$7¾	360
GW Util	z170	$6	6	6		$18¼	5¾
fGldcrp	z4300	275	268	275		380	258
Goyette	800	125	120	120	− 5	130	85
Grma Lee	z15000	12	12	12		15½	9
G.W.lifeco	z500	$14½	14½	14½		$15⅝	13⅛
Grilli	z1930	$7	7	7		$7⅞	5¾
Gr.L.1.875	z2265	$25¼	25⅛	25⅛		$25¼	23¾
fGr.laur.b	7852	$5½	5⅜	5⅜	− ⅛	$8	5⅜
Gulf Res	20199	$5⅞	5⅜	5¾	+ ¼	$10⅛	450
Gulf.R.p.a	z537	340	325	325		450	320
Hartco	z27369	$7½	7½	7½		$7¾	5
Hawker	375	$24	24¼	24¼	+ ¼	$27¼	22
Hees.Int	15100	$11¾	11⅜	11⅜	− ½	$18⅛	11⅜
Hemlo	65960	$9½	9⅛	9½		$11⅞	8
Heroux	2200	360	335	360	+ 20	$6	305
Hollin Inc	1000	$11	11	11	+ ⅛	$13⅜	9⅝
fHorsham	24900	$9⅞	9⅜	9¾	+ ⅛	$11⅝	8⅛
Hubbard	1600	208	206	206	− 2	240	160
H Bay Co	z2500	$28	28	28		$36½	27½
Hypocrat	3350	25	25	25	− 1	37	24
IPL Inc	z500	$5½	5½	5½•		$6	390
Ideal Mtl	9885	125	125	125		150	110
Imasco.ltd	329540	$35	33¾	35	+ 1⅜	$38⅞	28⅜
Imper.Oil	25372	$44¼	43⅝	44¼	+ ½	$56¾	37¾
fImpr.Qbr	20815	$16⅞	16⅝	16⅝	− ⅛	$17⅞	15¾
Inco Ltd	357160	$37¼	36¼	37	+ 1¼	$43¾	31⅞
IBM	3903	$117½	115	117¼	+ 2¾	$120½	94½
Int.Corona	84959	$5⅝	5⅛	5½	+ ¼	$10	355
Int.cor.sra	z2345	$9	8¾	8⅞		$8¾	5⅜
Int.cor.src	z2200	$16¾	16¼	16¾		$17	11
iInt.Data	z30	49	49	51		60	35
Int.innopa	500	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜	$11½	5¼
Interprov.	20019	$25	24¾	24⅞	− ⅛	$34	24⅜
Inverness	z5500	485	475	485		$7⅛	475
Island Tel	704	$18¾	18	18¾	+ ¾	$20½	15¾
Ivaco.sr1	z1000	$8⅞	8⅞	8⅞		$11¼	440
Ivaco.sr2	7700	$9¼	8¾	9	− ¼	$11¾	440
Ivaco.sr4	2225	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛	$25½	13⅛
JSFin prA	z7000	210	210	210		230	200
Jannock	5500	$15¾	15⅜	15¾	+ ½	$18¼	14⅜
fJean.Cl.A	z68900	$14⅞	14¾	14¾		$15⅜	11
frny End	10200	360	335	335	− 15	$7⅞	340
Kaufel.A	800	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛	$8⅜	5
Kaufel.B	z4100	$6⅞	6⅜	6⅞		$7¾	490
iKnowHse	5000	50	50	50	− 10	75	30
LASMO	z805	360	360	360		430	360
fLGS Inc.	11203	184	170	170	− 15	200	110
LSI Log	z1000	90	90	90		142	67
Labatt	117901	$27½	27⅛	27¼	− ⅛	$28	24⅛
Lac Min	51300	$8½	8	8⅜	+ ¼	$10½	6⅞
LfrgCan.p	145	$18	18	18		$21⅜	14⅛
LafargeCo	z500	$17	17	17		$21¾	11¾
Laidlaw A	2300	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅜	$14⅜	8⅜
fLaidlw B	369300	$12¾	12⅜	12	+ ⅜	$14⅜	8¼
LKwood.u	5613	$5	450	5	+	$7	440
LamSo.inc	2100	220	220	220	− 5	275	145
Lap Ver	z100	305	305	305		$5	290
LasmoCan	22625	$9	8¾	9	+ ⅛	$10	6⅝
fLasond.a	24320	$10	9¾	10	+ ⅛	$10	6¼
Leroux	5800	180	180	180		216	160
LBL.inc	7500	80	75	80		140	75
Loblaw	78850	$17⅜	16⅞	17⅜	+ ¼	$20¾	16⅜
Logistec.A	350	$13	11¾	13	+ ¾	$17	11¾
Londn.Ins.	3300	$22½	22	22¼	+ ⅜	$26¼	20½
iLouvem	z1200	310	310	310		470	245
M Corp	z1600	420	385	385		$6	250
MaBaie	z1475	230	230	230		355	230
Maax	12450	410	400	400	− 10	420	97
McM Bldl	25023	$18	17½	17⅞	+ ⅜	$21⅛	15½
Maclean	146703	$12	11¾	11⅞	+ ⅛	$13	9⅞
Macyro	5700	90	85	85		110	75
fMalette	z1603	$9	8¾	8⅞		$11½	7¼
Mapl leaf	105754	$15⅞	15½	15⅝	+ ¼	$17½	15¼
Marconi C	z500	$16½	16½	16½		$17⅞	12⅜
Marit El	z400	$15¼	15¼	15¼		$17	13⅜
fMarit Tel	4773	$19⅞	19⅜	19⅞	+ ½	$22⅛	18½
Markbrgh	764	400	385	385	− 25	$10	385
Metall	11100	$14	13⅛	14	+ 1	$13⅜	10
Methanex	z455	$9⅝	9⅝	9⅝		$14⅞	5
fMetroR.A	168330	$6⅝	6¾	6¾		$7¾	5
M.Tempus	21000	11	10	11		18	3
Mdlnd.wal	6539	$6⅜	6⅛	6½	+ ⅜	$9⅛	300
Minnova	z2400	$16⅞	16½	16⅞		$18	15½
fMitchll A	z3000	$12	12	12		$15¼	12
Mitchell B	z500	$12	12	12		$15⅝	11¾
Mitel.Corp	5500	174	165	174	+ 8	220	75
Mitel 2.00	1000	$17	17	17	− ¼	$17¼	10
fMolson A	45374	$31¾	31⅛	31⅝	+ ¼	$36	27½
Moore	159240	$23¾	20	20¼	−3½	$31	20⅞
Morgn Hy	z200	485	485	485		$5¾	400
Mbanc.p.a	4400	$18	17⅞	18	+ ⅜	$18⅛	16⅞
Mbnc.cap	z500	$18⅝	18⅝	18⅝		$21⅞	15⅛
Nation.sea	z500	280	280	280		$5⅝	250
NfldL 5.50	z250	$6⅜	6⅜	6⅜		$6¾	5⅜
NfldL 9.84	z1500	$10	10¾	10¾		$11⅛	10
Nor.Forst	5515	$8¼	8⅛	8¼	+ ½	$9⅞	6⅞
Noranda	99216	$18⅞	18¼	18⅞	+ ½	$20¼	16⅜
Noran.7.75	z7000	$22¾	22½	22⅝		$24⅞	20¾
NorcenMv	654	$21⅝	21⅜	21⅝	+ ½	$26½	18⅜
Nor.can.O	8100	$13¾	13¼	13¾	+ ½	$16	8⅝
Nor Tel	447640	$44¾	42½	44⅝	+ 2⅛	$58½	40⅞
Nova Albt	1123315	$8¾	8⅜	8⅝	+ ¼	$8⅞	6⅜
Nova9.125	900	$23½	23⅛	23½	+ ½	$23¼	17¼
Numac	2000	480	480	480	− 10	$6	475
Olco.A	13000	109	106	106	− 3	185	95
fOnexCorp	z2552	$8	7¾	8		$13	5½
fOsha A	1119	$18¼	17¾	18	+ ⅛	$29¾	17
Pancdn.Pt	z1700	$26	26	26		$29¾	22¾
Pantoram	5600	246	245	245	− 5	300	110
Peerless	1750	285	270	270	− 10	440	265
Pegasus	10890	$17⅞	16⅛	17⅞	+ 1⅜	$16¾	11
Pegasus.w	6000	310	250	295	+ 35	325	102
fPeoples.a	z5500	40	38	38		$7¼	40
Petro Can	10100	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛	$12¾	8¼
Philip.Env	600	$8⅞	8⅝	8⅝		$10⅜	8
Pla.Dome	219293	$12½	11¾	12⅜	+ ⅜	$16¼	10¾
Plastibec	4200	155	150	155	+ 5	220	50
Poco Petr	z10200	430	420	430		$8⅜	410
Potash.wt	500	$8½	8½	8½	+ ⅛	$9	410
PCS Inc.	128495	$25¾	25½	25¾	+ ¼	$26½	18¼
fPowr Cr	24395	$14⅝	14¼	14½		$16⅜	13⅜
Power.Fin	2000	$19¾	19¾	19¾		$20⅞	17⅝
Premdor	18100	$6⅛	5¾	6	− ¼	$7¾	385
Pr.Choix.a	z660	$11⅛	11	11		$11⅞	9
Promatek	z3000	110	105	105		150	30
Que Tel	8451	$16⅜	16¼	16¼	− ⅜	$19⅜	15⅜
QuebecoA	33800	$14½	14¼	14½	+ ¼	$14½	8

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	52 dern sem Bas
fQuebecoB	199635	$14½	14⅛	14⅛	− ⅛	$14½	8
Quebco.wt	z8700	205	205	205		345	200
fRadio.A	900	$5¾	5¾	5¾	− ⅛	$6½	380
RangerOil	14260	$8⅞	8⅝	8⅝	− ⅛	$10	7¾
Renaisnce	120909	$15	14¾	14¾	− ¼	$15⅝	11⅞
fRepap	32100	400	365	375	+ 15	$7⅞	340
iRichmont	18000	62	57	60		95	50
Rio.Algom	z14295	$16	15½	16		$18½	14⅝
Rio Alg.ir	88400	$6⅜	5⅝	6⅜	+ ¾	$6	5⅝
fRCantel.b	12500	$21¾	21¼	21¼	− ⅜	$29¼	18
RogersC.A	z100	$14⅛	14⅛	14⅛		$15¾	11
fRogerC.B	7130	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛	$15	9
Roger.wt	3700	215	205	205	− 10	300	195
fRollnd A	z1000	$6	6	6		$9¾	5
Royal.Lpg	2050	$7	6¾	6¾	− ⅛	$10½	6¾
fRyTrstco	144513	$6⅜	5⅞	6⅜		$10⅜	5⅞
RyTrc sr5	2800	$9½	8	9½	+ ½	$18¾	8
RTrst .fl	4400	$9¾	9⅛	9¾	+ ¼	$19½	8
RyTrc2.68	z500	$9¾	9¾	9¾		$18⅛	10½
Rytrc srQ	14500	$17⅜	15	16½	−1½	$25	15
SHL Syst	21462	$10⅝	9¼	10	− ½	$17	460
fSNC	18210	$12¼	11½	11½		$20	10½
SR.telcom	2997	$6⅜	6⅜	6⅜		$7⅜	455
San Fran	200	$8⅜	8⅜	8⅜		$8⅝	6¼
SanFraSr2	750	$8½	8¼	8¼	− ¼	$9	6
SaniGest	2300	225	220	220	− 5	240	125
Sani Mo.a	3580	260	257	260	+ 5	340	210
.Saskoil	3900	445	435	440	− 10	$11¼	430
iSaturn.D	18700	195	185	190	+ 15	210	57
Sceptre.wt	z109			2		54	2
Sceptre	z2087	32	32	32		315	31
Scept 7p	z3475	$8⅞	8¾	8¾		$15¼	375
Seagram	186075	$33½	32¾	33¼	+ ½	$36½	29
Sears Can	z4100	$8¾	8⅝	8¾		$13⅛	7¾
Senvest C.	500	440	440	440	− 10	460	320
S.T.I.	z1000	10	10	10		36	10
Shell Can	z600	$41	40¼	41		$45¾	34½
Shermag	z2000	40	40	40		65	20
Shirmax	2350	110	100	105		170	90
Sico	16100	$10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛	$10¾	7½
Silcorp.B	z194	60	60	50		300	50
S—Beaud.	18900	450	440	440	− 10	$6½	350
fSocanavA	59100	130	120	120	− 15	$5¼	100
fSodrcanA	z650	200	200	200		290	190
Southam	z14100	$16¼	16	16		$20⅜	15
fSpar Aer	3390	$15⅝	15¼	15¼	− ⅝	$20	12¾
Sportcn.A	32621	$6	5¾	5¾	− ⅛	$6	390
Sportc.8	z7769	165	160	165		180	140
Stel 1.94	800	$7⅝	7⅝	7⅝	− ⅛	$12	7¼
Stelco A	96300	355	340	345	− 10	$7⅜	340
Stelco.w	22300	74	60	60	− 10	280	51
iStratm.A	z3000	48	48	48		80	20
SumnerSp	500	60	60	60	10	170	60
Synergs.A	z50			320		375	300
TVX Gold	z14000	360	340	340		480	290
Techmire	2000	75	75	75	+ 5	100	25
Teck A	z100	$19½	19½	19½		$22½	16¾
fTeck B	8200	$20	19⅝	20	+ ¼	$22⅝	16¾
Teck wt.b	z4500	125	125	125		330	70
Telglobe8	z500	$35	35	35		$35½	26
Teleglobe	20472	$13⅝	13½	13½	− ⅛	$13¾	9½
fTmedia.A	700	400	400	400		$5	315
Telus	38058	$14	13¾	14	+ ¼	$16⅜	13⅛
Tembec.A	6890	$10½	10¼	10½	+ ¼	$10½	8
fiTrNoir.a	z1000	13	13	13		15	5
ThomCor	41201	$15¼	15	15⅛	− ⅛	$17¾	14
TIE.teleco	z500	120	120	120		180	50
Tolgeco	z3000	50	50	50		55	30
fTorstr B	2250	$21¼	20½	20¾	+ ¼	$25½	19½
Total.O G	z5618	$7¼	6¾	7¼		$7⅜	490
Total Pete	6568	$9	8⅞	9	− ¼	$17	8⅝
Trs mount	1502	$15⅜	15¼	15¼	− ⅛	$17	14
TrAlta	241326	$13¾	13⅝	13¾	+ ¼	$14	12⅛
TrCan Pl	1001165	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅜	$18⅛	16
TrCan 2.8	z65	$38½	38½	38		$38½	33¾
TrCan.wt	43400	50	38	50	+ 12	158	24
TrCanSrB	z1500	$17¾	17¾	17¾		$17¾	16⅝
Transat	115574	360	310	350	+ 40	350	40
Trilon Fin	z200	$6⅝	6⅝	6⅝		$13	6⅝
Trimac	142300	$8	7⅜	8	− ¼	$9⅞	7⅜
Trimark	1400	$15½	15⅜	15⅜	− ⅛	$16¼	12⅛
Trit.Cda.R	8200	50	45	45	− 5	95	32
fTrizec A	83110	$5⅜	5	5⅛	− ⅛	$13⅞	410
Trizec B	z300	$5⅛	5⅛	5⅛		$13¾	425
rizec.sr4	3750	$10¾	10½	10½	+ ⅛	$18⅜	8½
Trco Desi	25050	165	150	155	− 15	320	150
Trust Gen	z1500	250	250	250		$5¾	225
TrGen.pA	z1100	$11⅛	11¼	11¼		$18¾	9½
fUAP.In.A	z475	$17½	17⅜	17½		$17¾	15
Uni—Selct	z12400	$10⅝	10½	10⅝		$11	6
Unican.A	z500	$9¾	9¾	9¾		$10	8
fUnican.B	z400	$9⅝	9⅝	9⅝		$9½	7¾
Uniges A	z2830	160	125	160		350	125
fUniges B	25966	140	135	135		320	120
Un.energy	2000	$14½	14¼	14¼	+ ⅛	$15¼	12¼
Un.Domin	25934	$10⅞	10¾	10¾	+ ⅛	$13	9⅜
Un.Wstbrn	1100	$6⅛	5¾	5¾	− ⅜	$9¼	6⅛
Univa	16100	$7⅝	7⅜	7⅜	− ¼	$13	7
Univa SrA	7270	$23¼	23	23⅛		$23¾	22¼
Univa Wt	z3500	115	115	115		190	105
fV.Houtte	z11550	$6½	6⅜	6½		$7¼	5⅜
fVideotron	59160	$17¼	16⅞	17¼	+ ⅜	$17½	12¼
Wajax A	z4	$7¼	7¼	7⅜		$8	6½
Westcoast	51300	$15½	15⅛	15¼	− ¼	$21⅛	15¼
West8.25	2300	$25½	25⅜	25⅜		$28¾	25⅛
Weston	z5000	$37½	37½	37½		$44	34⅜
Woodward	42308	75	70	70	− 10	350	75
fXerox.B	z190	$26⅜	26¾	26		$32	21
Total Sales :							15,140,669
US Funds							
Bq.Ry.sr1	7600	$28¼	28⅛	28⅛		$28¾	25¾
B.imp.sr10	8450	$27	26⅝	27	+ ⅜	$27¼	25
BMO sr2	13700	$26¼	26	26⅛	− ⅛	$26¼	24½
EDC.note	1800	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛	$10¾	9½
Total Sales :							31,550
Derivative Partially Paid Shares							
BP Can.ir	1500	390	390	390	+ 10	445	380
Bcshare.r	z300	$18¾	18¾	18¾		$24	15⅝
CdnOxy.ir	26800	$14¼	14	14	− ⅛	$14¼	10⅞
Consum.ir	1050	$8⅞	8¾	8⅞		$9⅞	8¾
Intprov.ir	52600	$14¼	14⅛	14¼	− ⅛	$15	13⅞
Suncor.ir	162223	$9½	9⅜	9⅜	+ ⅛	$9⅝	8½
Telus.ir	47580	$6¾	6⅜	6½		$9⅜	6⅜
Total Sales :							292,053
Trust Units							
Can.In.Un	9400	$9½	9⅜	9⅜		$9⅝	8½
EnpFnd.G	7300	280	265	275	10	405	215
Un Carb.u	z455	$24⅞	24¾	24⅞		$25½	24
Total Sales :							17,155

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	52 dern sem Bas
Special Warrants							
BtNikkei.c	z3500	$16	15⅛	15⅛		$16	6
Total Sales :							3,500
Partnership Units							
Saskoil eu	z1275	$100	99⅞	100		$103	92½
Total Sales :							1,275
Junior							
Abcourt.b	z5000	14	14	14		14	5
AbiorExp	z1000	7½	7½	7½		10	1
Achates	13351	8	7	8	+ 1	13	1
Alliance	z400	20	20	25		46	10
Amer res	z1500	13	11½	11½		62	8
Armistc	z10976	6	6	6		11	5
Augyva	776	10	10	10		40	8
Aurtec.A	z8000	30	30	30		115	21
Barexor	348019	15	11	11	− 1	15	0½
Bresea	z11000	16	16	16		25	5
Brookline	z6333	35	29	35		40	4
Cache Ex	z14900	7½	7½	7½		30	7
Canaco	z5000	8	8	8		39	8
Canspr.A	z160	3	3	4		12	3
Coleraine	41000	20	18	20	+ 2	33	7
Con Abit.	z10693	21½	17½	17½		63	10
Con Oas	z1396	19	19	19		27	5
Contin pr	22500	60	50	50	− 5	93	6
Cristobal	z5000	24	24	24		30	2
Dufrsnov	16470	5	5	5	− 2	11	3
Dumont	27000	10	10	10	+ 3	19	5
Freewest	9500	190	175	190		400	171
aspesie	93000	32	27	27	− 7	55	3
GldnStr	11654	325	310	315	− 5	330	40
Goldex	z100	120	120	120		169	47
Gothic	7124	25	21	25	4	30	1
Granisk.a	91500	125	115	125	+ 10	133	50
Imco	z13000	3	3	3		4	0½
Intermon	52916	40	34½	37	+ 1	160	30
Jilbey	75000	14	12	13	+ 2	25	2
KWG.Res	272400	195	168	184	+ 6	184	45
Lixor	9000	21	21	21	− 4	27	10
Loubel	z3048	20	20	20		20	5
LyonLake	z11000	6	6	6		17	3
MSV cl.A	z10518	23	23	23		33	15½
Maufort	9500	3	2	2	− 1	5	1
Mazarin	z21500	29	26	26		43	20
Menora	41600	50	45	50	+ 5	56	1
Messeg	z7688	2½	2½	2½		9	2
Mimka.M	z14476	7	5½	5½		29	5½
Mirandor	z1855	5	5	5		23	0½
N.Gldcor	12461	10	8	10	+ 2	15	1
Nora exp	36000	27	25	27	− 1	45	2½
Normab	z6400	10	9	9		15	7
NAR.met	111962	18	13½	18	+ 6	15	3
Nva.Cgco	946	17	17	17		29½	11
Orb ex.A	z2000	2	2	2		10	1
Orex exp	z66430	10	9	10		19	6
Orient	8500	11	10	10	+ 1	25	6
Ormico	z20882	11	11	11		36	10
Parquet	z750	4	4	5		9	3
Registry	27150	90	80	90		90	15
SEG	z4448	45	45	45		61	7
Scarlett	z125	17	17	17		41	2
Spirit Lk	z10000	62	50	62		80	31
St.Genev	64350	45	35	45	+ 6	91	31
Swift Mnl	20000	38	31	38	+ 6	60	31
Tandem	122760	27	19	27	+ 8	25	6
Temisca	8147	17	15	17	+ 3	45	12
VSM	11600	55	50	50	+ 5	95	39
Veinor	z1000	3½	3½	3½		10	1
ior	z12000	32	31	31		85	25
Virginia	13500	35	31½	31½	−3½	39	5
William	z30000	23	20	23		26	8
Wrightbr	z22334	10	10	10		16	5
Total Sales :							1,920,598
Total Market :							17,406,800

INTERNATIONAL DIVISION
Traded

Stocks trading in CDNS	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	Haut	Bas
Cascd s.a.	650	$6¾	6¾	6¾	− ¼	$9	5¾

MOST ACTIVE (by volume)

Stock	Sales	High	Low	Clos p.m.	Net Ch'ge	52 Weeks High	52 Weeks Low
Senior							
Nova Albt	1123315	$8¾	8⅜	8⅝	+ ¼	$8⅞	6⅜
TrCan Pl	1001165	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅜	$18⅛	16
Biochem	621965	$19½	15⅞	19	+ 3⅛	$35½	11
CP Ltd	492684	$18¼	18	18⅛		$20¼	16⅛
Alcan Alu	452587	$25⅞	25	25⅝	+ ¾	$26⅝	20⅝
Nor Tel	447640	$44¾	42½	44⅝	+ 2⅛	$58½	40⅞
Bq Royale	407049	$24¾	23¾	24⅜	+ ½	$29	22⅛
Bq.C.Imp	380143	$28½	27½	28⅛	+ ⅜	$37	25¼
Laidlw B	369300	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅜	$14⅜	8¼
Bq. T—D	359105	$18⅝	17¾	18⅜	+ ⅝	$19⅝	15¾
Junior							
Barexor	348019	15	11	11	− 1	15	0½
KWG.Res	272400	195	168	184	+ 6	184	45
Tandem	122760	27	19	27	+ 8	25	6
NAR.met	111962	18	13½	18	+ 6	15	3
Gaspesie	93000	32	27	27	− 7	55	3
Granisk.a	91500	125	115	125	+ 10	133	50
Jilbey	75000	14	12	13	+ 2	25	2
St.Genev	64350	45	35	45	+ 6	91	31
Intermon	52916	40	34½	37	+ 1	160	30
Menora	41600	50	45	50	+ 5	56	1

MOST ACTIVE (by value)

Stock	Value $1000s	High	Low	Close p.m.	Net Ch'ge	52 Weeks High	52 Weeks Low
Senior							
Nor Tel	1	$44¾	42½	44⅝	+ 2⅛	$58½	40⅞
TrCan Pl	1	$17⅝	17¼	17⅝	+ ⅜	$18⅛	16
nco Ltd	1	$37¼	36¼	37	+ 1¼	$43¾	31⅞
Alcan Alu	1	$25⅞	25	25⅝	+ ¾	$26⅝	20⅝
Imasco.ltd	1	$35	33¾	35	+ 1⅜	$38⅞	28⅜
Biochem	1	$19½	15⅞	19	+ 3⅛	$35½	11
Bq.C.Imp	1	$28½	27½	28⅛	+ ⅜	$37	25¼
Bq Royale	0	$24¾	23¾	24⅜	+ ½	$29	22⅛
Nova Albt	0	$8¾	8⅜	8⅝	+ ¼	$8⅞	6⅜
Baue Mtl	0	$46½	45¾	46⅜	+ ⅜	$47⅜	34⅜
Junior							
KWG.Res	0	195	168	184	+ 6	184	45
Granisk.a	0	125	115	125	+ 10	133	50
Barexor	0	15	11	11	− 1	15	0½
GldnStr	0	325	310	315	− 5	330	40
Tandem	0	27	19	27	+ 8	25	6
St.Genev	0	45	35	45	+ 6	91	31
Gaspesie	0	32	27	27	− 7	55	3
Registry	0	90	80	90		90	15
Intermon	0	40	34½	37	+ 1	160	30

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	52 dern sem Haut	52 dern sem Bas
Menora	0	50	45	50	+ 5	56	1

TOP GAINERS—LOSERS (by perc.)

Stock	Sales	High	Low	Close p.m.	Perc
Senior Gainers					
Biochem	621965	$19½	15⅞	19	+ 19.7
Chateau	1000	275	275	275	+ 14.6
LKwood.u	5613	$5	450	5	+ 13.6
Pegasus.w	6000	310	250	295	13.5
Rio Alg.ir	88400	$6⅜	5⅝	6⅜	+ 13.3
Transat	115574	360	310	350	+ 12.9
CS Res.	3000	420	390	420	+ 10.5
Echo Bay	13300	$7⅝	7	7½	+ 9.1
Pegasus	10890	$17⅞	16⅛	17⅞	+ 8.3
Metall	11100	$14	13⅛	14	+ 7.7
Senior Losers					
Moore	159240	$23¾	20	20¼	−14.7
EnerplusG	2000	275	265	265	− 8.6
Rytrc srQ	14500	$17⅜	15	16½	− 8.3
Un.Wstbrn	1100	$6⅛	5¾	5¾	− 6.1
Markbrgh	764	400	385	385	− 6.1
FPI Ltd	4685	400	375	375	− 5.1
Autostock	4100	405	380	380	− 5.0
Bionaire	110825	465	390	400	− 4.8
SHL Syst	21462	$10⅝	9¼	10	− 4.8
Roger.wt	3700	215	205	205	− 4.7
Junior Gainers					
NAR.met	111962	18	13½	18	+ 50.0
Dumont	27000	10	10	10	+ 42.9
Tandem	122760	27	19	27	+ 42.1
N.Gldcor	12461	10	8	10	+ 25.0
Temisca	8147	17	15	17	+ 21.4
Gothic	7124	25	21	25	+ 19.0
Swift Mnl	20000	38	31	38	+ 18.8
Jilbey	75000	14	12	13	+ 18.2
St.Genev	64350	45	35	45	+ 15.4
Achates	13351	8	7	8	+ 14.3
Junior Losers					
Maufort	9500	3	2	2	−33.3
Dufrsnov	16470	5	5	5	−28.6
Gaspesie	93000	32	27	27	−20.6
Virginia	13500	35	31½	31½	−10.0
Contin pr	22500	60	50	50	− 9.1
Barexor	348019	15	11	11	− 8.3
Lixor	9000	21	21	21	− 4.5
Nora exp	36000	27	25	27	− 3.6
GldnStr	11654	325	310	315	− 1.6

TOP GAINERS—LOSERS (by value)

Stock	Sales	High	Low	Close p.m.	
Senior Gainers					
Biochem	621965	$19½	15⅞	19	+ 3⅛
IBM	3903	$117½	115	117¼	+ 2¾
Nor Tel	447640	$44¾	42½	44⅝	+ 2⅛
Imasco.ltd	329540	$35	33¾	35	+ 1⅜
Pegasus	10890	$17⅞	16⅛	17⅞	+ 1⅜
Corby A	3100	$48¼	48¼	48¼	+ 1¼
C Utilit.A	249550	$20⅞	19⅝	20⅞	+ 1¼
Inco Ltd	357160	$37¼	36¼	37	+ 1¼
Cominco	126891	$22⅜	21⅞	22⅜	+ 1
Fi.Desi.s1	5500	$15½	14⅝	15½	+ 1
Senior Losers					
Moore	159240	$23¾	20	20¼	−3½
Rytrc srQ	14500	$17⅜	15	16½	−1½
Dofasc2.60	3050	$19¾	19¼	19¼	− ⅞
B NE Sr5	1720	$28	27⅞	27⅞	− ⅝
Bq.Nat.sr9	74975	$24⅞	24⅛	24⅜	− ⅝
Spar Aer	3390	$15⅝	15¼	15¼	− ⅝
Hees.Int	15100	$11¾	11⅜	11⅜	− ½
SHL Syst	21462	$10⅝	9¼	10	− ½

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM
1806.18
+ 9.30

TSE-300
3420.14
+ 12.00

Dow Jones
jour férié

Dollar canadien (US Cents)
83.19
− .07

Or (New York-US$)
jour férié

(PC)

Avis de la Commission des transports du Québec

Suite de la page A-8

No: Q-92-8653-6

Prenez avis que la demande de renouvellement de permis de courtage, publiée dans le journal Le Devoir du 6 juin dernier, à la page B-5, nous avons omis d'indiquer que la corporation "Sous-Poste de courtage de Duplessis Inc." demandait en plus de l'approbation des modifications apportées à ses Règlements généraux, celle-ci demandait également celles apportées à son Code de déontologie.

AVIS DIVERS ET INFORMATION GÉNÉRALE

No; M-92-19720-6

ERRATA

SOUFSAF, CHARLES
Veuillez prendre note que dans la publication du journal Le Devoir du 20 juin 1992, dans la rubrique Taxi au numéro de référence M-92-19720-6, le territoire a été omis. On aurait dû lire.
Dans le territoire de:
Montréal (A-11)

Veuillez prendre note que dans le journal Le Devoir du 6 JUIN 1992, dans la rubrique AUTOBUS au numéro de référence Q-92-08798-9, on aurait dû lire comme demandeur: 2861-4154 QUÉBEC INC.

L'ADMINISTRATRICE
LISE VILLENEUVE

Les heures officielles d'ouverture et de fermeture de nos bureaux sont: 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Bureau de Québec
5500, boul. des Galeries
Québec (Québec)
G2K 2E1 643-5694

Bureau de Montréal
505, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H2L 1K2 873-6414

L'administratrice
Lise Villeneuve

Québec

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Vaclav Havel est évincé du pouvoir

Les parlementaires slovaques sont hués par des Tchèques mécontents

PRAGUE (Reuter) — Les parlementaires slovaques qui ont évincé le président Vaclav Havel hier en votant deux fois contre lui lors du scrutin présidentiel tchécoslovaque ont été accueilli par les huées d'une foule de Tchèques, à la sortie du Parlement.

Les députés ont dû subir les injures de centaines de manifestants postés devant l'Assemblée fédérale, à deux pas de la place Wenceslas, à l'endroit même où la « révolution de velours » avait porté Vaclav Havel au pouvoir, il y a deux ans et demi.

Un grand nombre d'élus ont préféré quitter le Parlement par une issue dérobée. L'un d'eux a failli être renversé en tentant de traverser une voie à grande circulation pour échapper à la foule en colère, ont rapporté des témoins.

Les hommes politiques tchèques hostiles à Vaclav Havel ont aussi connu une fin d'après-midi mouvementée. Miroslav Sladek, leader du Parti républicain (extrême droite) a été poursuivi jusque dans une station de métro et a dû être secouru par la police.

Le président Havel a commenté avec philosophie une défaite qu'il attendait depuis les élections du mois dernier qui ont confirmé la division du pays en deux parties, tchèque et slovaque, et accrû les risques de scission de la fédération tchécoslovaque en deux États indépendants.

Cette défaite provoquée par les députés slovaques « met en lumière la bipolarisation du pays », a jugé Vaclav Havel dans une déclaration lue par son porte-parole.

« Le président Havel espère que l'Assemblée fédérale aura plus de succès dans l'élection d'un autre candidat », a déclaré le porte-parole Michael Zantovsky.

Mais devant le Parlement, les partisans du président criaient : « Nous voulons Havel, les Slovaques sont des traîtres, les Slovaques, rentrez chez vous ! »

Vaclav Havel a obtenu au deuxième tour de scrutin un soutien suffisant de la chambre des députés tchèque pour rester en fonctions quatre ans de plus. Mais les députés slovaques s'y sont opposés en ne lui accordant que 18 voix au lieu des 38 nécessaires.

« Il serait inutile de masquer le fait que Vaclav Havel a été élu par les députés tchèques, mais pas par les Slovaques », a déclaré le premier ministre tchèque Vaclav Klaus en sortant du parlement juste avant de partir pour Londres où il doit s'entretenir avec son homologue britannique John Major.

Vladimir Meciar, premier ministre slovaque, s'était juré d'écarter Vaclav Havel du pouvoir.

La rebuffade infligée à Vaclav Havel, dont l'autorité morale et le prestige international ont favorisé l'évolution de la Tchécoslovaquie vers la démocratie depuis la « révolution de velours » de la fin 1989, rend de plus en plus probable une partition du pays.

De nouveaux candidats à la présidence vont devoir se présenter pour le prochain tour de scrutin, fixé au 16 juillet.

Vaclav Havel pourra refaire acte de candidature au cas où ces candidats échoueraient à leur tour. Si aucun président n'est élu entre-temps, il pourra rester en fonctions jusqu'au 5 octobre, jour de son 56e anniversaire et date à laquelle il sera tenu de démissionner.

« C'est une tragédie. Je ne parle pas du fait qu'il n'ait pas été élu, mais qu'il y ait eu aussi désespérément peu de voix pour lui dans la partie slovaque de la Chambre des nations », a dit le premier ministre Jan Strasky après le premier tour de scrutin.

La composition de la Chambre du peuple — 99 députés tchèques et 51 Slovaques — traduit le poids de chacune des deux communautés. Les deux parties de la fédération sont représentées à parts égales, mais séparément à la Chambre des nations, et toutes les lois ou propositions de loi doivent être adoptées par les trois composantes du Parlement pour entrer en vigueur.

Le Parti démocratique civique (ODS) de Vaclav Klaus, investi jeudi en tant que premier ministre tchèque, est sorti vainqueur des élections du mois de mai dans la République tchèque en ayant pris l'engagement de poursuivre des réformes qui perdraient toute signification en cas d'éclatement de la fédération.

Par contraste, le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) de Vladimir Meciar s'est acquis la région orientale en préconisant la transformation de la Tchécoslovaquie en confédération de deux États souverains.

Vaclav Klaus a repoussé ce projet en préférant une séparation totale aux liens distendus et à l'union militaire proposés par Vladimir Meciar.

Le président était absent de l'Assemblée fédérale lors des deux votes à bulletins secrets. Il a dit ne pas vouloir jouer le rôle de « gardien par intérim » supervisant l'éclatement de la Tchécoslovaquie, mais n'a pas exclu de briguer la présidence tchèque après la séparation des deux régions.

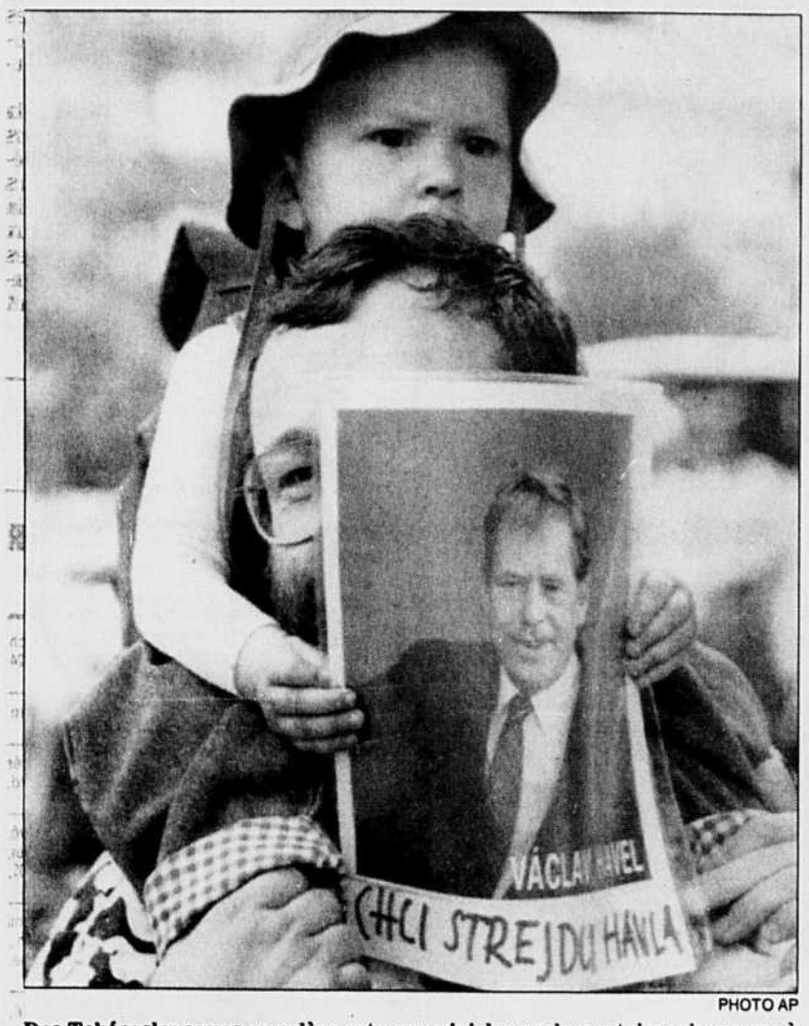

PHOTO AP

Des Tchécoslovaques en colère ont poursuivi des parlementaires slovaques, à leur sortie du Parlement hier, après avoir écarté Vaclav Havel du pouvoir. M. Havel n'a pas obtenu les trois cinquièmes des votes nécessaires à sa réélection. « Rendez-moi mon oncle Havel ! », peut-on lire sur l'affiche que tient cette fillette, juchée sur les épaules de son père.

Noirs et Blancs appellent à la conciliation en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (Reuter) — Des dirigeants blancs et noirs ont recommandé hier un effort de responsabilité et d'esprit de conciliation en Afrique du Sud, afin d'y éviter un désastre politique et social.

Mais au moment où s'élevaient leurs appels au compromis, la police a annoncé cinq nouveaux morts dans les affrontements des cités noires qui ne cessent d'élargir le fossé entre le Parti national (NP) au pouvoir et le Congrès national africain (ANC).

La dégradation des rapports du gouvernement avec le mouvement de Nelson Mandela a été illustrée hier par un communiqué de la Ligue des jeunesses de l'ANC qualifiant le président Frederik de Klerk de « raciste bon teint » et rejetant son offre de reprise des pourparlers.

« On a pu voir la détermination avec laquelle le gouvernement sud-africain reste prêt à s'opposer par la violence au changement démocratique (...) Nous avons encore la volonté et la capacité de combattre et de le vaincre », dit le communiqué.

« Nous sommes au bord d'un désastre total et cela requiert des qualités d'hommes d'État de toutes les personnes engagées dans ce qui relève du destin de notre beau pays », a déclaré hier l'archevêque Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, dans un collège de Pretoria.

De son coté, le dirigeant du Parti démocratique (blanc libéral), Zach de Beer, a exhorté l'ANC à revenir sur son projet de campagne de sabotage économique visant à arracher des concessions au gouvernement. Il aussi engagé le président de Klerk à parvenir au plus tôt à un compromis avec le principal mouvement politique noir.

« L'Afrique du Sud exige un sens de la conciliation de la part des deux parties », souligne-t-il dans un communiqué.

Il est « simplement sensé » que le gouvernement, l'ANC et le Parti de la liberté Inkatha à majorité zouloue discutent ensemble des violences « puisqu'ils les suscitent », ajoute-t-il.

Le dirigeant zoulou Mangosuthu Buthelezi a favorablement accueilli la proposition du président Frederik de Klerk de sommet extraordinaire à trois avec Nelson Mandela.

« Je pense qu'une telle rencontre entre M. Mandela, le président et moi sera une bonne chose pour remédier aux violences et à la crise », a-t-il dit à une radio locale.

Frederik de Klerk a proposé ce sommet jeudi soir lors d'un discours à la nation dans lequel il a accusé l'ANC de saboter les négociations de paix pour s'emparer du pouvoir.

(Au Nigeria, Nelson Mandela a démenti hier que son mouvement cherche à s'emparer du pouvoir par la force. « C'est une fausse allégation, qui vise à faire diversion. Nous croyons que l'on parvient à la démocratie par le dialogue », a-t-il dit à des journalistes après avoir rencontré le président Ibrahim Babangida.)

L'ANC a annoncé que son Comité national se réunirait bientôt pour examiner la proposition du président et qu'il ferait connaître sa réponse dans un délai de sept jours.

Mais la Ligue des jeunesses du mouvement, qui représente certains des éléments les plus radicaux des cités noires, accuse le gouvernement d'avoir décidé de recourir à la force et aux menaces, en le défiant de mettre celles-ci à exécution.

La proposition présidentielle a aussi été fraichement accueillie par Bantu Holomisa, dirigeant pro-ANC du bantoustan du Transkei. « Personne, en Afrique du Sud, ne peut soutenir sérieusement l'appel du gouvernement de de Klerk à une rencontre entre la République d'Afrique du Sud, le KwaZoulou et l'ANC pour discuter des violences », a-t-il affirmé.

Eltsine et Snegur concluent un accord sur la Moldavie

MOSCOU (Reuter) — Le président russe Boris Elstine et son homologue moldave, Mircea Snegur, ont déclaré hier avoir conclu un accord en vue de mettre fin au conflit ethnique en Moldavie.

Mais les deux hommes, dont la rencontre intervient à trois jours d'un sommet de l'ensemble des dirigeants de la Communauté des États indépendants (CEI), n'ont pas annoncé la mise en place d'un cessez-le-feu.

« Nous sommes convenus de travailler sur un mécanisme en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu », a dit Boris Eltsine à la télévision de la CEI, à l'issue de discussions sur les combats qui opposent les forces moldaves aux séparatistes russophones dans la région du Dniestr.

Les pourparlers, a-t-il ajouté, ont permis de dégager un accord sur les moyens de faire cesser les combats « en créant une ligne de démarcation et en y envoyant des unités neutres ».

Mircea Snegur a précisé que les deux parties étaient prêtes à faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour mettre fin aux affrontements et favoriser le dialogue.

Les combats dans la région ont fait plusieurs centaines de victimes depuis mars. Les efforts de médiation et les trêves conclues jusqu'à présent ont échoué.

Selon des responsables du Dniestr, dix personnes au moins ont trouvé la mort au cours de bombardements dans la nuit de jeudi à hier, dont sept membres de la garde locale, dans la ville de Benderi.

Certains parlementaires russes ont proposé que Moscou intervienne pour protéger les russophones. La Moldavie a de son côté accusé des troupes russes stationnées sur son territoire de soutenir les séparatistes.

Le chef de l'État moldave a précisé que le Parlement discuterait mardi d'une modification du statut de la région du Dniestr. « Je pense que si nous progressons sur la question du statut, nous trouverons un compromis. Je suis optimiste », a-t-il dit.

La télévision a rapporté que le Conseil de sécurité de la Moldavie, qui regroupe les principaux ministres du gouvernement, avait mis au point un projet visant à faire du Dniestr une région séparée, au sein de la République.

Le ministre ukrainien des Affaires étrangères Anatoli Zlenko avait auparavant rencontré son homologue russe Andrei Kozirev. Les deux hommes sont convenus que les deux pays seraient garants de tout accord politique dans la région, a rapporté l'agence Interfax.

Le pessimisme règne sur la situation en Bosnie-Herzégovine

Lord Carrington s'est rendu à Sarajevo hier

SARAJEVO (AFP) — Le président de la conférence de la CEE sur la Yougoslavie, Lord Carrington, a fait preuve de pessimisme hier sur l'avenir des négociations en Bosnie-Herzégovine à l'issue d'une visite de cinq heures à Sarajevo.

« Je ne pense pas qu'il y ait du tout de progrès », a déclaré à la presse le médiateur européen après avoir rencontré des représentants des trois communautés de Bosnie-Herzégovine (musulmane, serbe et croate)

Lord Carrington a indiqué que « personne » parmi les belligérants « n'avait dit qu'il ne voulait pas parler » avec les autres mais il a estimé que « les trois communautés ne sont pas très heureuses de vivre ensemble ».

Lord Carrington a rencontré le président bosniaque (musulman), Alija Izetbegovic, l'un des deux membres croates de la présidence collégiale qu'il n'a pas nommé mais qu'il a décrit comme ne pouvant pas s'engager au nom de la communauté croate et, enfin, le président de la république serbe auto-proclamé de Bosnie-Herzégovine, Radovan Karadjic. Il a discuté avec les deux premiers à la présidence bosniaque dans le centre de Sarajevo et avec le troisième à Illidja dans la banlieue tenue par les Serbes.

Ces conversations « n'ont pas été concluantes », a estimé lord Carrington. Il a précisé que le président Izetbegovic voulait bien discuter avec les Serbes mais pas avant qu'un cessez-le-feu n'ait été respecté sept jours durant et à condition que les armes lourdes des Serbes qui ont pilonné la ville durant trois mois soit rassemblées en six point et placées sous le contrôle de soixante observateurs des Nations unies.

Comme on lui faisait part des critiques émises par les Bosniaques sur le plan de la CEE aboutissant à la division de la Bosnie-Herzégovine en cantons serbes, croates et musulmans, lord Carrington a répondu « tout ce que nous esseyons de faire c'est de trouver un schéma, une solution acceptable pour tout le monde ».

Interrogé par quelques journalistes, un conseiller du président Izetbegovic, M. Kemal Muftic, a déclaré que lord Carrington était « venu voir si le différend était plus profond » après les trois mois de siège auxquel a été soumise Sarajevo.

Arrivé à 12 h 55 locale (10 h 55 GMT) à bord d'un petit Jet d'affaires, lord Carrington avait été accueilli par le commandant du détachement de la Force de protection des Nations Unies ((Forpronu) le général canadien Lewis MacKenzie avec lequel il s'est entretenu ensuite au siège de la Force des Nations unies.

Lord Carrington est reparti à 18 h 20 locale.

Panic à Belgrade

BELGRADE (Reuter) — Milan Panic, l'homme d'affaires californien nommé premier ministre de Yougoslavie, a déclaré hier que ses objectifs prioritaires étaient d'« arrêter la guerre, arrêter la tuerie et faire la paix avec les voisins », et il s'est engagé à faire lever les sanctions prises par les Nations unies à l'encontre de la Serbie.

Milan Panic, 62 ans, a déclaré qu'il valait mieux « négocier et même se disputer pendant des années que s'engager dans la guerre, ne serait-ce que pour un jour ».

« Je ne représente pas le gouvernement américain, je ne viens pas avec le soutien du gouvernement américain, mais je lui suis reconnaissant de m'avoir permis de venir en Yougoslavie sans violer les sanctions », a-t-il expliqué.

Margaret Tutwiler, porte-parole du Département d'État, a affirmé que la citoyenneté américaine de Milan Panic ne l'empêchait pas d'exercer des fonctions dans un gouvernement étranger.

Milan Panic a souligné que son expérience de la démocratie en Amérique et de l'économie des États-Unis pouvaient s'appliquer à la Yougoslavie.

Le gouvernement ukrainien veut remettre sa démission

KIEV (AFP) — Le gouvernement ukrainien, à l'exception de deux ministres, a offert hier sa démission, déclarant qu'il n'accepterait de rester en place qu'à la condition que le parlement lui octroie d'avantage de champ libre pour appliquer son nouveau programme de réformes.

Le premier ministre ukrainien Vitold Fokine a annoncé la démission de son cabinet devant le parlement alors que les députés s'apprêtaient à voter une motion de défiance.

M. Fokine, qui est revenu hier d'un congé pour assister au débat au parlement, a reproché aux députés d'avoir prévu le vote de défiance pendant son absence et a exprimé sa « surprise à ce sujet ». « On dit que les coups d'État surviennent lorsque les personnes contre lesquelles ils sont dirigés sont absentes », a-t-il dit.

M. Fokine a appelé les députés à adopter une législation visant à délimiter nettement les pouvoirs et responsabilités respectives de l'exécutif et du législatif et prévenu que les membres du gouvernement quitteraient leur poste dans le cas contraire. Si les députés « n'acceptent pas les conditions du gouvernement, le cabinet des ministres et les ministres de l'Ukraine présenteront alors leur démission et n'auront plus aucune responsabilité face au désarroi de l'économie et de la société », a déclaré le premier ministre.

Selon des sources bien informées, M. Morozov a refusé de signer la déclaration de démission en raison de « l'importance de son poste », et estimé « normal » que M. Lanovoy ne l'ait pas non plus signée, car il est le ministre « le plus compétent » en matière de réforme.

Le président Léonid Kravtchouk devait rencontrer hier M. Vassili Dourdinets, le vice-président du parlement, pour discuter de la crise, a-t-on indiqué de sources bien informées.

Le gouvernement de M. Fokine a fait l'objet au cours des derniers mois de critiques croissantes au sein du parlement pour la conduite du programme de réformes. Un décret gouvernemental signé mardi dernier, et excluant tout changement du système de contrôle des prix des denrées alimentaires, a notamment suscité la réprobation des députés.

Il a estimé que l'avenir du gouvernement dépendait des négociations qui devraient probablement s'engager durant le week-end entre les ministres et les députés, et s'est refusé à prédire la décision que prendra mardi le parlement.

Ali Kafi est confronté à une situation économique critique et à la pression des islamistes

ALGER (AFP) — Le successeur du président Mohamed Boudiaf, Ali Kafi, 64 ans, confronté à une situation économique critique, doit aussi faire face à la pression islamiste et répondre à la demande de « réconciliation » de l'opposition, relèvent les observateurs.

Dans son premier discours, jeudi soir après son investiture, M. Kafi a affirmé la continuité de la politique du Haut Comité d'État (HCE, présidence collégiale) dans la lutte contre les extrêmistes islamistes. Il a réaffirmé, comme son prédecesseur assassiné lundi à Annaba (est), que le rétablissement de l'autorité de l'État sera l'axe central de sa politique intérieure.

Il a souligné la « détermination du HCE à poursuivre le processus de maîtrise des affaires de l'État et de faire face à ceux qui tentent de se jouer des intérêts de la nation et d'exploiter ses sentiments pour attiser le feu de la dissidence », en stigmatisant une « politique caractérisée par l'insouciance, l'irresponsabilité, la négligeance et l'atteinte aux intérêts de la nation ».

Il s'agit d'une allusion, notent les observateurs, au « traitement politique » du phénomène intégriste, préconisé par Mouloud Hamrouche, premier ministre du président Chadli Bendjedid de 1989 à 1991.

À la tête de l'Organisation des moudjahiddin (ONM, anciens résistants de la guerre d'indépendance), M. Kafi avait combattu cette politique, à l'origine de la victoire du Front islamique du salut (FIS, dissous en mars) aux premières élections pluralistes locales en juin 1990.

Il faisait partie des « tombeurs » du gouvernement de M. Hamrouche, dont la démission a été suivie par l'instauration de l'état de siège pour quatre mois en juin 1991.

Cette politique de lutte contre les extrêmistes islamistes, qu'il partage avec l'un des principaux pairs au HCE, le ministre de la Défense, le général Khaled Nezzar, risque aussi d'entraver toute ouverture vers la « réconciliation nationale », préconisée par plusieurs partis d'opposition et des personnalités politiques influentes.

Déjouant les pronostics sur son élargissement à des personnalités extérieures, qui couraient dans les milieux politiques depuis l'assassinat de M. Boudiaf, le HCE a d'ailleurs choisi de le remplacer par un membre du nouveau pouvoir, Redha Malek, 60 ans.

Parmi les personnalités dont les noms étaient cités figurent Ahmed Taleb Ibrahimi, ministre des présidents Houari Boumédiène et Bendjedid, qui aurait pu constituer un « pont » avec la mouvance islamique.

Dans un entretien publié le 25 juin par le quotidien « Algérie Aujourd'hui », Taleb Ibrahimi avait préconisé une « réconciliation nationale sans conditions préalables », fondée sur une entente entre les trois « composantes essentielles de l'Algérie : le FIS, le Front de libération nationale (FLN, l'ancien parti unique) et le Front des forces socialistes (FFS).

Sur le plan économique, M. Kafi s'est borné à parler de « relancer l'économie nationale sur des bases saines et efficaces » et de « lutter contre les fléaux sociaux». Il a fait appel aux « forces vives pour sortir le pays de la crise », invitant les Algériens à « ne pas attendre de miracle, ni de solution venant de l'extérieur ».

L'économie algérienne est actuellement au plus bas. Elle est grevée d'une lourde dette extérieure estimée à 25 milliards de dollars et dont le service absorbera les trois quarts de ses recettes extérieures en 1992.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Une crise politique et sociale ébranle la Pologne

Le nouveau premier ministre Pawlak n'arrive pas à former le gouvernement après un mois

VARSOVIE (AFP et Reuter) — La Pologne, privée de gouvernement depuis bientôt un mois, affronte une crise politique doublée d'une crise sociale au moment où le président George Bush est attendu à Varsovie demain, pour une visite de quelques heures.

Investi par la Diète (chambre basse) le 5 juin dernier, le premier ministre Waldemar Pawlak n'a pas encore réussi à former un gouvernement bien qu'il bénéficie du soutien total du président Lech Walesa.

Bravant le rejet par la classe politique, M. Pawlak n'a pas démissionné. Le chef de l'État a fait savoir par son porte-parole que « la mission du premier ministre n'était pas terminée » et qu'il continuait à lui apporter son soutien, « aucun autre candidat à son poste n'ayant de chance d'être accepté par la Diète, tant les querelles au sein des partis issus de Solidarité sont âpres ».

L'attitude de M. Walesa a semé le désarroi dans les milieux politiques. L'ancien premier ministre Jan Krzysztof Bielecki a déclaré qu'il « ne voyait plus où le président de la République voulait en venir ». De son côté le professeur Bronislaw Geremek a observé que la seule solution théoriquement ouverte à M. Pawlak, former une équipe de sa propre initiative en collaboration avec M. Walesa, n'avait « aucune chance d'être acceptée » par la Diète.

L'impasse politique se double de la menace de grèves multiples en raison de la dégradation de la situation économique qui encourage les revendications de la population.

Ainsi les 40 000 ouvriers du centre cuprifère de Lubin (sud-ouest) ont-ils annoncé une grève générale pour le 20 juillet prochain. Un danger similaire plane sur les chemins de fer où les négociations ouvertes il y a cinq mois entre la direction et le personnel ont achoppé.

Par ailleurs des agriculteurs voués à la faillite ont commencé à converger hier vers Varsovie pour exprimer leur colère.

Le mécontentement est également important chez les mineurs de Katowice (sud) où la situation est « alarmante » en raison de la fermeture imminente de nombreux puits.

Le président Lech Walesa s'efforçait donc hier de trouver une issue à cette crise gouvernementale.

Les représentants des trois partis qui participaient aux discussions ont demandé dans la matinée au chef de l'État d'accepter la démission présentée la veille par Waldemar Pawlak.

Mais Lech Walesa, qui s'y était opposé jeudi en jugeant qu'il avait encore une chance de former un cabinet, a en retour adressé un ultimatum aux partis politiques, leur enjoignant de trouver une issue rapide à la crise sous peine de se voir imposer un gouvernement qu'il aurait lui-même choisi.

Les trois partis engagés dans les négociations ont proposé que Lech Walesa participe à de nouvelles discussions sur la formation d'un gouvernement majoritaire, en vue de réunifier le mouvement Solidarité.

Le chef de l'État leur a demandé de présenter leurs propositions avant la fin de la journée.

« Sinon le président proposera les solutions indispensables (...) et présentera ses propres propositions concernant le premier ministre et le gouvernement », a dit son porte-parole dans un communiqué qui déplore l'échec des pourparlers de jeudi.

« Les événements de ces derniers jours confirment que la démocratie polonaise, édifiée au cours des trois dernières années, est loin d'être arrivée à l'âge adulte », ajoute le communiqué.

Tous les mouvements émanant de Solidarité devaient négocier dans la journée d'hier pour tenter de se mettre d'accord sur un nouveau candidat au poste de premier ministre.

« Il nous faut un gouvernement majoritaire qui mettra en oeuvre un programme européen de transformation, de réformes et dont les membres et le chef coopéreront avec le président , a déclaré Bronislaw Geremek, chef de l'Union démocratique, le plus important des partis représentés au Parlement.

Filière Libye-IRA

LONDRES (Reuter) — La Grande-Bretagne a qualifié hier d'« évasives » et « insatisfaisantes » les informations que lui a communiquées la Libye sur ses relations avec l'IRA et a demandé à Tripoli de lui transmettre plus de détails.

Mais le Foreign office n'a pas confirmé que les représentants britanniques et libyens se rencontreraient prochainement, ce qu'avait annoncé hier le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

« J'espère que, dans les jours qui viennent, un deuxième contact » interviendra entre représentants des gouvernements britannique et libyen, avait déclaré à Londres Boutros Boutros-Ghali.

La Libye avait communiqué à la Grande-Bretagne des informations sur ses relations avec l'Armée républicaine irlandaise (IRA) lors d'une rencontre à Genève le 9 juin dernier. Elle se conformait ainsi aux exigences formulées par Londres dans le cadre de l'enquête sur l'attentat de Lockerbie (Écosse), qui avait fait 270 morts en décembre 1988.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

Index des principales rubriques

100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Visites libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à revenus
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres - fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers

Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
215 Terrains commerciaux
220 Entrepôts (Vente-location)
230 Gestion immobilière

Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer

300-399 MARCHANDISES
301 Oeuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphonie

MARCHANDISES (suite)
318 Mobilier de bureau et acc.
320 Ameublement
335 Bois de foyer
350 Animaux

400-499 OFFRES D'EMPLOI
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé + serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiels + saisonniers

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
546 Cartomancie, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Terrassement, paysagistes
575 Déménagement

600-699 VÉHICULES
675 Bateaux, yatchs, voiliers
695 Automobiles

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

100 Visites libres

OUTREMONT, réduit de 115 000$ depuis 1991. Magnifique duplex en pierre, jardin, garage, stationnements, 560 000$. Revenu du haut 18 000$. Bal. de vente disp. Visite dim. entre 13h et 17h. 1582 Lajoie. Proprio.: 276-6220 ou 270-6676

101 Propriétés à vendre

La Capitale

BORD DE L'EAU

Nouveau-Bordeaux: magnifique split-level, 629 000 $, Vue spectaculaire sur la rivière! Cuisine de rêve, grande salle familiale avec foyer! Superbe. Balcon sur la rivière.

André Gagnon
334-9268

06-07-92

101 Propriétés à vendre

BANLIEUE Joliette, domaine paysager, 94 pi.ca., semi boisé, maison 7 1/2, 4 chambres, s/sol fini, foyer combustion, garage 36 x 28 isolé éléctrifié, cabanon 12 x 16, arbres décoratifs fruitiers, tranquillité, air pur.
1-753-7766

BIJOU! ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, cott. victorien 1878, 16 pces. Vue sur Richelieu, meublé, rénové. Permis résidence personnes âgées ou handicapées. 179 900$. **461-0407**

BORD DE L'EAU
Ile de Montréal, sur rivière des Prairies à Roxboro (navigable), aut. 13, train/autobus; 3 c.c., terrain 6050 pi.ca. Occ. imm. 180 000$. 684-5987

BOUCHERVILLE, canadienne, 3 lucarnes, croissant tranquille, grand terrain, piscine creusée. 179 000$ sans agent.
641-9179. Répondeur.

LONGUEUIL, Collectivité nouvelle, ph. 3, 10 pièces, 3 s/bains, s/sol fini, terrain 8600 pi.ca., 195 000$. 928-0257.

LONGUEUIL, bung. 5 chambres, 2 foyers, 2 s/bains, garage, piscine creusée Val-Mar, cause transfert, prix discutable. Faut voir. 467-1237.

MAISON DE PRESTIGE A VENDRE: superficie 90 de façade par 40 pi. de profondeur, 2 s/bains, tourbillon, 3 c.c., cuisine, salle familiale, avec foyer, sous-sol semi fini à la grandeur, garage double. Terrain 480 pi./3600 pi., plus 1200 pommiers. DE TOUT BEAUTÉ. Prix: 325 000$. 2155 Route 209, St-Antoine Abbé. 514-827-2141 ou 514-827-2141.

N.D.G. HAUT DUPLEX
Propre, foyer, balcons, près métro. D. Paquin. 481-1416 ou 934-1818.
MTL TRUST CRTRS

OUTREMONT: Duplex rue Du Manoir. 6 1/2 - 7 1/2, garages, haut libre. S.V.P. pas d'agent. 769-3542, 1-429-3624.

OUTREMONT: IDÉAL POUR LA FAMILLE. 5 chambres, salon, salle à manger, cheminée, 2 cuisines, s/sol fini, superbe jardin avec arbre fruitier. Le soir: **354-8825.**

PLATEAU MONT-ROYAL
Cottage 3 étages, piscine, foyer, mezzanine, 198 000$. 286-2524.

101 Propriétés à vendre

REPENTIGNY, résidence, prix coupé, doit vendre, véritable petit paradis, coin de rue très privé, aménagement de forêt, oiseaux en quantité pour amants de la nature, 13 pièces fermées, rénovée au complet, datant de 1978, beaucoup d'accessoires inclus. Valeur de: 185 000$, prix ferme: 115 000$. Endroit calme et près des services publics et accès d'autoroute 40 et 640.
585-1825

ROSEMERE au bord de l'eau, terrain 47 000 pi.ca., 2 c.c., A LOUER, 1200$/mois. PEUT VENDRE: 295 000$. **687-1798.**

ST-AMABLE: jolie split level, coin de rue, intérieur splendide, plancher, escalier, armoires en chêne. chambre foirde extérieure avec patio. Faut voir, prop. 649-2858.

ST-CHARLES SUR RICHELIEU, GARAGE 42 x 62, 24' de haut (ciment), avec MAISON en briqûe, ter. 22 000 pi.ca. 514-773-2366.

ST-LAMBERT, cottage, 3 c.c., foyer, s/familiale, jardin, 265 000$, pas d'agents. 466-8969.

ST-LAMBERT, village, cot. dét., 3 c.c., grand terrain, tranquille, près de tout, pas d'agent, 189 000$. 465-7608 soir.

ST-LAURENT, 172 boul Deguire, 7 1/2 + 5 1/2, 217 000$, particulier.
334-8415

ST-LAURENT, secteur N-O. Impeccable s/dét. 1981, 3 c.c., 2 1/2 s/bains, foyer, s/sol fini, grand garage, jardin, + + EXTRA. Prix réduit 239 000$. **336-8402**

ST-LAZARE - SADDLEBROOKE. Magnifique boisé. 3 c.c., aires ouvertes, foyer, gar. x 2, jacuzzi, 2 patios, + EXTRA. 194 000$. Sur R.-V.:458-1078.

STE-ROSE, Champfleury, 8 pièces, 3 s/bains, s/sol fini, piscine creusée, foyer, 182 000$. Visite libre dim. de 14h à 16h. au 2438 boul. Des Oiseaux, 628-2334

TRIPLEX, 3 1/2, 4 1/2, 6 1/2 + bachelor (3), bien situé. 748-9248.

103 Condominiums Co-propriétés

AUBAINE, R.D.P. condo EXTRA, 2 chambres, A VOIR! 66 000$. 881-0303.

AUBAINES, 2 x 4 1/2, 85-88, béton, près métros, très en bas évaluation. 641-9284.

BOUL. GOUIN, bord rivière, luxueux, grand 3 1/2 neuf, 12e, garage, thermopompe, concierge, sécurité. 631-8256 ou 636-1031.

CENTRE-VILLE OUEST, "Golden square mile", petit édifice de prestige, 6 1/2, terrasse privée, garage, 3 niveaux, foyer. Extra!!! Vue. L. Brousseau. 481-8168 ou 271-4820. R. Lepage crtr.

CONDO A VENDRE
4 1/2 près tous services tous services, moderne, propre, demi-s/sol. 45 000$. A VOIR!
624-8697

DAVIDSON559/561, triplex rez-de-chaussée, 4 1/2 rénové, murs brique, porte-patio, grande cour, 65 000$
-3ème: 4 1/2 rénové, p/patio, 58 000$
257-0732

ESTUAIRE I, 5 1/2, passage métro, piscine, garage, vue Mtl, 353-7166

ILE DES SOEURS, verrière, 1 c.c., solarium, vue, c-ville, 1000pc. 159 000$, 767-9337, après 18h, ou f.s.

LACHINE, 5 1/2, 2 niveaux, foyer, garage, 1er étage, 637-7638

103 Condominiums Co-propriétés

LACHINE: superbe 5 1/2, sur 2 étages, 3 c.c., 2 s/bains, gar. frais paint, très ensoleillé. Pas d'agent. 639-0916.

LALONDE + PAPINEAU
Condo 2 ch.c., b/tourbillon, foyer, garage (1200 pi.ca.). 861-3486 (jour) ou 766-6108 (soir).

LAVAL, 3 1/2 + extra, frais de condo minime, 63 000$ nég. Soir 664-2268.

LOFT LE COLONIALE, 1125 pc., éclairage except., s/d'eau avec b/tourb. 2 pl. unique dans voûte, plaf. 12 pi. terrasse sur toit. Idéal atelier. **982-2533.**

LUXUEUX CONDOS, V. St-Laurent, 3 c.c., 3 s.b., 3 étages, a/c, stat. int., prix réduit très compétitif, 355-9504.

MÉTRO BEAUBIEN: condo 1989, 4 1/2, stat. ext. 69 900$ pas de T.P.S. Pas d'agent. 581-5412 après 17h.

N.D.G. - A VOIR!
Condo sur 3 paliers, foyer, bain tourbillon, 2 chambres, 2 s/bains, prè smétro. 110 000$. 485-2663.

N.D.G., superbe bas duplex, compl. rénové, grand s/sol, bien aménagé, 3 c.c. Belles boiseries, foyer. Secteur tranquille. L. Brousseau. 481-8168 ou 271-4820. R. Lepage crtr.

OUTREMONT, 115 Côte Ste-Catherine, luxueux 4 1/2, cuisinière, frigo, micro-ondes, lave-vaisselle, garage, vue sur la montagne, s'adresser au surintendant.

OUTREMONT, joli cottage rénové, 4 c.c., 1 1/2 s/bains, garage, boiseries, 272 000$. 277 Querbes. Visite libre dim. 14h à 16h. 843-5076.

OUTREMONT, luxueux 11 1/2, solarium, 2 garages, 265 000$. 279-6496

OUTREMONT: 3 1/2, neuf, + "parking", 4 électros, aubaine. 273-5282.

PAPINEAU coin Rosemont. Studio tout équipé, près services. Amenez votre brosse à dents! 43,900$. 279-4772

PLATEAU Mt-Royal, 4600 à 4668 rue Marquette, près Gilford. 4 1/2, 700 pi.ca., 55 000$. Rénovés, bois franc, chauf. élect., situé sur rue avec arbres matures. Également 8 1/2 à vendre, r-de-ch., avec cour, 1400 pi.ca. Visite libre sam. et dim. 13h à 15h. 842-7046. Pas d'agent.

PLATEAU ST-ANDRÉ/ROY
App. sur 2 étages 1300 pi.ca., construction 1983, foyer, plancher bois franc, puits de lumière, stat., 149 000$. 526-9925.

PLATEAU, 7 1/2 rénové, 1370 pi.ca., 2e, bois franc, murs brique, 75 000$, 649$/mois tout incl., avec 5% comptant. 5326 St-Denis. 843-5076.

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Mérites, 6ième étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 $ sur rendez-vous: **jour: 987-3838, soir: 388-2704**

R.D.P. Bord de l'eau, grand 5 1/2, 2 balcons, 2 s/bains, garage, 195 000$. Site exceptionnel. 323-0753 ou 325-2802.

TROPIC DU NORD
Vente privée. Luxueux condo, 2 chambres, 2200 pi.ca. Vue sur le fleuve et le centre-ville, foyer, jardin exotique, 2 piscines, 2 courts squash, jacuzzi, courts de tennis, plusieurs extra. Doit vendre, urg., 360 000$ disc. 935-8111.

VIEUX-MONTRÉAL
-Penthouse de 1440 pi.ca., de coin, avec garage et 2 c.c.
-Penthouse de 1800 pic.a. sur 2 étages, vue sur le fleuve.
JUDITH MASSE 844-2123
ENTREPRISES J. MASSE

VIEUX-MTL. Magnifique app. 1,100 p.ca., murs brique, plafonds hauts, grandes fenêtres, foyer. Cour Le Royer. 155,000$. 849-7646

VILLAGE GAI, occasion! 4 1/2, foyer, stationnement. Normand Beauvais. 952-1084. Permapro crtr.

105 Propriétés à revenus

- **COTE ST-PAUL**: cinqplex, rev. 24 780$.
- **ROSEMONT**: duplex style condo.
- **PRES de Radio-Québec**: triplex.

Agents s'abstenir. **455-8356**

CENTRE-VILLE, 1283 DE LA VISITATION, quadruplex de grand style, zoné commercial, prix réduit, 354-6240. Dino. Re/Max Excellence crtr.

PARC EXTENSION, 30 x 1 1/2 meublé, revenus 86 000$; 425 000$. 274-6001.

RÉSIDENCE pouer personnes âgées, Rive-Sud, refaite à neuf, ascenseur, 19 chambres, très bien située, revenu annuel 148 200$. Seulement 5X les revenus. Sans intermédiaire. 346-2387 ou 447-8110.

ST-AMABLE: quadruplex, 1 x 2 1/2, 2 x 3 1/2, 1 x 5 1/2, foyer naturel, garage double, piscine creusée. 649-5978.

ST-EUSTACHE: 8 log. 4 x 4 1/2, 4 x 5 1/2, élect. loc., constr. 77. Faut vendre, 6.3 x rev., comptant min. requis.
ST-EUSTACHE: 10 log., constr. 88, avec foyer, rev. 59 340$. Tous loués. A refinancer. Nég. autour de 7.3 x rev.
ST-EUSTACHE: 4 x 3 1/2, tous loués, situé centre-ville. Rendement 20% + sur capital investi.
ST-EUSTACHE: 6 x 4 1/2, constré 87, détaché, tous loués, secteur de choix.
ST-EUSTACHE: 8 log. 4 x 4 1/2, 4 x 5 1/2, constr. 79, tous loués, financé à 8.5%. Balance vente poss. taux avantageux. Ouvert aux offres.
ROGER LÉVESQUE 472-7220
RE/MAX V.R.P. INC. CRTR

115 Extérieur de Montréal

CO MATANE (Bois-des-Sables), magnifique maison face fleuve, 4 chambres, garage, prix à discuter. 1-418-772-6710.

DEUX-MONTAGNES: manoir, 28 pièces, terrain 40 000 pi.ca., piscine intérieure chauffée, garage 5 voitures, bord lac, vente rapide, acheteurs sérieux. 1 100 000$. 472-4140.

LAC SIMON, magnifique propriété de 70 000 pi.ca., 480 pi. sur le lac. Très privé. Plage et quai. Bungalow de 1600 pi.ca., 4 c.c., 1 1/2 s/bain, toutes commodités. 195 000$. Jour: 819-983-7362, soir: 819-428-7426 ou 983-2574.

MONT STE-ANNE, condo 3 1/2 tout équipé, situé juste en bas des pentes, prix spécial location estivale. Denise. 819-373-8010.

RAWDON: architecture spéciale, flanc montagne, 8 pers., près lac, chutes, 110 000$. Re/Max Lan. crtr. Guylaine Pelletier. 1-759-3008.

RIGAUD, grande propriété ancestrale, 12 pièces, emplacement stratégique et commercial, 134 900$. 451-4656.

SILLERY, style européen, rénovée, pisc. int., 4 c.c., prox. Musée du Québec, départ à l'étranger, 479 000$, 418-682-3555

ST-HIPPOLYTE, split 1991, 8 pièces, 4 c.c., 2 s/bains, 2 foyers, 2 garages, 37 000 pi.ca., près lac privé. Taxes min. 1200$. IMM. RÉALITÉ. Gilles Raby. 974-1717.

ST-JANVIER, luxueux bungalow, construction 90, 4 1/2 pces et bachelor 3 1/2 semi-meublé avec entrée privée, finition ext. brique et agrégat. Prix raisonnable 135 000$. 514-431-0061. 514-432-4691.

VUE SUPERBE FLEUVE
Près Ville Québec, 20 min. pont Laporte, coin de rue sur falaise, 30 000 pi.ca., 40 000$. 418-828-9981.

115 Extérieur de Montréal

À ST-ANICET
LAC ST-FRANÇOIS
SITE TRANQUILLE
CHALET 3 C.C.
BEAU TERRAIN 40 000 PI.CA.
75 PI. FAÇADE SUR LAC
125 000 $
(514) 264-2048

06-07-92

120 Laurentides

A 12 MILLES Mont-Laurier: bord lac des îles, terrain 600 x 400 pi., maison avec garage débosselage, 3 portes. 1-819-597-2409.

A QUI LA CHANCE?
Personnes voulant s'établir dans les LAURENTIDES, qui aiment la tranquillité. J'ai 2 MAISONS NEUVES à vendre. Bien situées, à 20 min. sud de ST-JOVITE, de vrais bijoux! Prix très intéressants. Faut voir!
(819) 687-2938

A ST-HIPPOLYTE, superbe maison, 4 chambres, 2 foyers, s/sol, 2 garages, 25 000 pi.ca., lac, 218 000$. 953-8646 ou 963-2455.

ANCIENNE maison de ferme CENTENAIRE près Mirabel, basses Laurentides, 3 chambres, 80 000 pi.ca. Vue sur rivière du Nord. 138 500$. 1-562-7495, 1-562-0244.

BORD lac Patrick, près Ste-Marguerite, attrayant, 3 chambres, 4 saisons, foyer, site tranquille. 767-0447. S. Fibbiani.

MONT-TREMBLANT, 6.5 acres, 95 000$.
737-0425

NOMININGUE, Chambres et Pension
Autobus, plage privée: DENISE.
819-278-3954 ou 3603

PRES ST-DONAT: bord de l'eau lac Georges, 4 c.c., foyer, garage à bateau, près centre de ski. 819-424-5250, Mtl 329-0233.

PRES de St-Sauveur, petit domaine sur rivière, échangerais pour immeuble. 227-3893. Yvon, M.T.C. crtr.

ST-DONAT
BORD LAC ARCHAMBAULT
Anse aux Pionniers, condo 4 1/2, 5 min. village, site unique. 819-424-2175.

ST-SAUVEUR, luxueuse maison 8 1/2, très privée, 4 chambres, 3 foyers, 3 s/bains, piscine int., cuisine de rêve, vue panoramique, près de tout, 495 500$. 227-6877.

ST-SAUVEUR, maison prestigieuse, sur le flanc du Mont Habitant, meublée, garage, 5 c.c., 3 s/bains, 3 foyers, propriétaire. 514-227-3787.

120 Laurentides

PRÉVOST
Moins de 10 min. de St-Sauveur. Superbe maison canadienne de pièces sur terrain de 1,2 acres. Paysage bucolique, accès facile Route 117 et autoroute.
Système sécurité complet. 8 pièces, foyer, deux annexes pouvant être aménagées et bureau de professionnel ou bachelor. 155 000$
514-224-7557

06-07-92

120 Laurentides

LAC RAYMOND
VAL MORIN
311 pi. sur le bord du lac, avec plage de sable, quai et piscine chauffée. Maison accueillante et chaleureuse avec 3 c.c. et 2 s/bains. 290 000$.
MARIKA ROMER AGNEW
RE/MAX STE-ADÈLE CRTR
229-6666 - 430-3516

06-07-92

121 Cantons de l'Est

A STE-ANNE, une heure de Mtl, maison de 11 pièces, beau terrassement boisé. Pour visiter: 514-539-2230.

ANCIEN PRESBYTERE
1/2 mi. du lac Nicolet, 20 min. Victoriaville, terrain paysager 120 x 210, arbres et arbustes fruitiers. Maison en brique 30 x 40, 9 pces, 3 s/d'eau, planchers bois franc, cuisine et une s/d'eau entièrement rénovées, aspirateur central. Doit vendre. 48 500$ nég. 819-344-5113.

BORD DE L'EAU, grand lac Brompton, rés. 3 c.c., 2 s/bains, solarium, garage + un studio, beaucoup d'extra, endroit exclusif, 256 000$. Proprio: 819-843-0249.

BORD DE L'EAU: petit lac Magog, maison 2 étages, terrain 23 500 pi.ca., 5 min. golf, ski, prix 160 000$. 1-819-563-4706.

ESTRIE, GRANDS TERRAINS, zoné blanc, avec source, arbres, poss. bâtir maison, demander Juliette. 1-819-828-2219.

GR. MAISON VICTORIENNE
Brique, toit d'ardoise, magnifique restauration, boiseries de chêne, entourée de jardins et d'arbres centenaires, 50 acres, deux ruisseaux, région de Richmond, faut vendre. 195 000$. 819-848-2822.

MAISON CENTENAIRE, vue panoramique, à 10 min. du Mont Orford, terrain 400 x 400, avec petit lac artificiel, 125 000$. 819-826-3320.

121 Cantons de l'Est

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca., plus terrasse, 2 c.c., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 $ Sur rendez-vous:
jour: 987-3838, soir: 388-2704.

LAC MAGOG, aut. 10 sortie 128, cottage en pierre, 2 1/2 étages, 3 c.c., 2 s/bains, grande salle/séjour, large fenestration, plafond cathédrale, foyers, 100 pi. façade sur lac. Près golf parc Orford: 185 000$. 819-864-6613.

LAC MÉGANTIC
Beau cottage, 3 c.c., propre, bord de l'eau, terrain 90 X 300, centre-ville. 95,200$. (819) 583-4418

NORTH HATLEY: maison ancestrale, belle vue sur lac Massawippi, 7 acres de terrain. 819-842-2576.

ORFORD, condo tout équipé, 3 chambres toute équipée, lave-vaiss. inclus, accès tennis, piscine, environnement exceptionnel, Mont-Orford, golf, lac Memphrémagog, 70 000$. 418-654-2110, 418-527-5874

SITE ENCHANTEUR Près Hatley. Vue spendide. 2 maisons (880 et 1,230 p.ca.) sur terrain de 5 acres. A 1h30 Mtl. A quelques min.: Lacs, centres ski. Jardin, balançoires, hangar, etc... 125,000$. Libre 1er juillet. 514-485-6580.

SUTTON (MONTAGNE). Une vue privilégiée! Tout l'espace dont vous rêvez! Foyer de pierre. Cet emplacement de choix nécessite une réaction rapide... Tél: JEAN LACROIX. 1-538-4000, 1-538-3721. DYNAMIQUE CRTR.

VOULEZ-VOUS être propriétaire? Dans les Cantons de l'Est, jolie petite maison à la campagne, habitable à l'année, sur 3 planchers, avec vue panoramique, très bien éclairée, à 1 heure de Mtl. Je suis située au Domaine des Copains à Windsor. Pour inf: contactez mon propriétaire, après 14h30 au 819-845-4353.

125 Hors-frontières

A VENDRE, condo 3 1/2 meublé à 7 min. mer, 8 km aéroport, dans projet paisible et surveillé, région Puerto Plata en République Dominicaine. Aubaine 49 900$ US. **671-0965.**

VOUS VOULEZ VENDRE votre temps partagé, essayez-nous! Plus de 5 000 000$ de vente pour les deux dernières années. 1-800-835-8283, 407-345-1552 9h00-21h00. LICENSE BROKER.

130 Maisons de campagne

BORD DU RICHELIEU, St-Jean (sud), bung. 5 pces, rénové 92, libre, 89 500$. 669-7814.

LANORAIE, maison style Canadien, centre village, bord de l'eau. Pas d'agent. 78 500$ négociable.
887-2910 ou 259-8153

ORFORD sur le lac, meublée, solarium, grandes terrasses, 4 c.c., terrain boisé, 1 1/2 acres, plage privée, tennis, ski alpin et pistes ski de fond. Tél sem. après 19h: 761-3029 ou 1-297-3310.

ST-ANICET
Ferme 104 acres avec écurie.
105 000$. Inf: 1-377-4177.

ST-MICHEL: co-Napierville, maison campagne, grand 4 1/2, construction récente, 30 min. centre-ville, 1 mois gratuit, 450$/mois. 454-5531, 454-9383.

ST-PAULIN, 1h de Mtl, 90 arpents, maison neuve avec écuriepour 10 chevaux (sentiers équestres à l'infini).
160 000$ 1-819-268-4037

130 Maisons de campagne

La Capitale

Au Bord du Lac Blanc: à St-Didace, magnifique bungalow! Pour une retraite bien méritée! Intérieur chaleureux décoré avec goût et entièrement meublé! Avec foyer! Raisonnable à 239 000 $.

André Gagnon
334-9268
270-4422

06-07-92

132 Chalets

A VAL-DES-LACS: sur lac Grenon, 15 min. Ste-Agathe, St-Donat, St-Jovite, chalet 4 saisons, seul sur presqu'île, 3 c.c., garage, s/sol, terr. 18 000 p.c. aussi terre à bois 58 acres avec droit privé au lac. 254-8448 ou 447-2178.

132 Chalets

A VENDRE OU LOUER, Mont Labelle à Labelle, 2 chalets, 4 saisons, bord rivière Rouge, plage, cable, saison/semaine/mois. Pentes de ski. 1-819-686-3897.

BORD LAC: Lanaudière, privé, foyer, superficie 34 312 pi.ca., 68 000$. Re/Max Lan. Inc. crtr. Lise Godbois. 1-759-3008.

Bord Lac Noir, cottage, garage, 54 000 pi.ca., 378 pi. de grève, 189 000$. C. Maloin. Re/Max Lan. Inc. crtr. 1-759-3008.

CHALET 35 x 35, ZEC Kiskissink.
BORD DU LAC. 819-523-9920

CHALET D'ÉTÉ bord Lac Cristal, Saint-Calixte, environ 45 min. du pont Papineau. Terrain 72 000 pi.ca., boisé, état naturel, lac privé, eau limpide, avec chaloupe de bois, idéal pour enfants, jardinage et pêche. Évaluation mun. 85 000$, prix 70 000$. **277-5441 ou 222-2040.**

CHALET été-hiver, entrée parc Mastigouche, 30 000$. 819-265-3804.

LAC SIMON, bord du lac, 3 chambres, 3900$. Saison été possiblité de vente. 443-6155, 256-5956.

MAURICIE, LAC MONDOR, belle propriété, au bord de l'eau, 6 pieces, 2 s/bains, toit cathédrale, 2.3 acres boisés, cachet particulier, vue magnifique, proximité plusieurs golfs, ski, 1 1/2 de Montréal et de Québec, 100 000$ négociable. 819-538-7898.

ST-DAMIEN, bord du lac Blondin, terrain 50 000 pi.ca., hiver-été, 3 chambres, grande cuisine, foyer, meublé ou non. 768-4181, 363-0068 ou 835-2902.

ST-DAMINE-DE-BRANDON: lac Matambin, 31 500$ (ou louer/saison, 25 000$). 733-0550.

ST-JEAN-DE-MATHA: bord Riv. Noire, 4 saisons, 3 c.c., 59 000$.
CHERTSEY: 5 c.c., 37 681 pi.ca., 65 000$. Re/Max Lan. Inc. crtr. Lise Godbois. 1-759-3008.

STE-VÉRONIQUE, chalet en pierre, bord d'un large ruisseau, 2 c.c., s/bain complète, s/séjour, 100 acres de nature sauvage. 60 000$ négociable. 932-7255.

134 Terre/fermes

BEAUHARNOIS: ranch avec 19 arpents de terre, écurie moderne, 11 taures, grosse maison pierre et brique 1973, faut vendre. Super prix. 632-5140. Après 18h: 692-1070, 1-429-2664.

COMTÉ de Vaudreuil, ouest de Montréal, approx. 310 arpents. Maison, 4 c.c. + machinerie et bâtiments incl. Moins de 600 000$. Peut coopérer avec agent. 613-932-2013.

EN MAURICIE, ferme de 88 arpents avec écurie, érablière de 600 entailles toute équipée, 2 puits, plantation 17 000 arbres, maison pièces sur pièces, 70 000$ négociable. 1-819-221-3370.

FERMETTE, 15 arpents, 1h de Mtl, 3 chambres, thermo-pompe, bi-énergie, 1 grange 85 x 35, plantation de 5000 pins et 400 chênes. 98 000$. 514-548-2598.

LACHUTE: fermette, construction 1990, 5 acres. 168 000$ **1-562-3454**

LOTS A BOIS, 375 acres, chemin au milieu des lots, situé à 10 milles du lac Mégantic, 200 000$. 1-819-583-0138.

PETIT FERME de 100 arpents avec maison centenaire, dans Portneuf, près de Québec, idéal pour chevaux, sentiers à proximité. 1-418-286-3428.

ST-LAZARE, fermette: terrain 80 000 pi.ca., boisé, sur chemin Poirier, coin St-Angélique, asphalté, communique Centre équestre. 0.80$/pi.ca. **1-267-9296**

TERRE BOISÉE, 147 acres avec lac sauvage, St-Émile Suffolk, 300$ l'acre, propriétaire. 514-598-9829.

ÉRABLIERE, 20 000 entailles, à Racine, toute équipée, station de pompage aut., concentrateur de sève, crédit forestier transférable. 514-532-4359.

134 Terre/fermes

FERME ÉQUESTRE
Située sur la Rive-Sud. À louer en option d'achat. Bâtiment 250 x 35', maison 24 x 56' rénovée 90. Piscine creusée. 13 arpents, randonnée équestre.
189 000 $ négociable.
(514) 299-2557

06-07-92

135 Terrains

A 15 MIN. Lachute, lac Lawrence, 40 000 pi.ca., 22 000$. 729-2116.

A CHERTSEY
GRANDE VALLÉE
Bord de lac et autres, 8 lacs et rivière Ouareau, vaste choix de terrains prêts à construire. Chasse, pêche et plages. Réservez seul. au proprio. Terme possible à taux compétitifs. Inf. et prospectus:
956-7707 ou 1-882-3416.

A L'ACADIE, Rive-Sud de Montréal, terrains boisés, avec services d'égoût. Prix 26 000$. **1-348-8220.**

A STE-MARGUERITE, dans parc équestre, érablière de 1 million de pi.ca., près de l'Estérel. 275,000$. 984-0670

135 Terrains

A QUI LA CHANCE? 3 magnifiques terrains 100 x 100, services, 300 pieds du lac, près Rawdon. Environnement de prestige. Cause décès et repris de finance. 727-7896.

BEAU 36 choix de terrains, vue sur Petit lac Magog, services, 0.50$/pi.ca.
819-864-6193 ou 819-823-2678

BOISBRIAND, terrains industriels de 40 000 pi.ca. à 300 000 pi.ca., services inclus, nord de GM, près autoroutes 13, 15, 640. 430-6666.

BOISÉ sur ILE MORRIS
Boisbriand, près autoroute 15, de 15 023 pi.ca., Prix: 83 500$, **437-8078**

BORD DE L'EAU, Pointe-aux-Tremble, navigable, grand terrain. 642-4062.

BORD DE L'EAU: lac Papineau, 60 000 pi.ca., Serge. 433-8860.

BOURBONNIERE/Stade Olympique, rés. 3 1/2 étage, 1600 pi.ca. Michel. 983-5674.

CHERTSEY, terrain prêt à construire, 216 493 pi.ca., flanc de montagne, vue panoramique, roulotte, prix: 26 500$. 589-3072.

ESTÉREL, bord de l'eau, terrain: 30 500 pi.ca. 682-2148.

JOLIETTE (près), 2 km golf MONTCALM, boisé, 16 256.8 pi.ca., cadastré, borné, droit acquis pour construire. 1-834-4046.

LAC CARRÉ, 10 acres avec poss. d'érablière. 1/2 milles du Mont-Blanc.
1-819-688-3292

LAC SIMON, 142 acres, frontage sur lac 500 pi., subdivisions possibles. 1-819-568-8111, 1-819-568-3375 ou 1-819-428-3507.

SITE EXCEPTIONNEL sur le Lac Mégantic, 3 lots cantiques de 130 000 pi.ca. dont 110 pieds au lac. Partie boisée et partie gazon. A moins de 1 km de la ville. Coût: 95 000$ par lot. Tél. 1-819-583-0909 ou 583-0697.

ST-ADOLPHE D'HOWARD, bord lac, plage sablonneuse, 16 000 pi.ca., très beau lac non navigable. Prix: 25 000$. 722-7340 (soir) ou 1-819-327-5148 (week-end).

SUPERBE terrain boisé plus de 6 arpents, sur route pavée, prêt à construire, 10 min. St-Jérôme et autoroute 15. 29 900$. 1-432-5971.

TERRAIN comm. 47 x 81 et commerce de rembourrage auto, établi depuis 30 ans, 238 000$. 8777 Lajeunesse. 387-6791.

TERRAIN à vendre 22 000 pi.ca., 20 000$ ou meilleure offre, à St-Sauveur. Inf: Luc. 819-568-7270.

139 Maisons mobiles

JOLI maison mobile avec rallonge, meublée, conbust. lente, à St-Jovite, près du ski, golf. 1-436-8741 apres 18h.

141 Propriétés à échanger

A ÉCHANGER OU A VENDRE
4 édifices à bureaux en béton à Mtl, en Estrie et en Mauricie, avec des équités de 500 000$, 1 million et 1,5 million. Nous sommes ouverts à toutes propositions: argent, unité d'échange, immeubles, terrains, commerces majeurs, condos, domaines, PME etc. Jour, soir et fin de sem.: 514-449-7354.

160 Appartements-logements à louer

A1 LOCATION RÉSIDENTIELLE
10h à 21h — 7 jours
APPARTEMENTS ENTIÈREMENT MEUBLÉS, SEMI MEUBLÉS ET NON MEUBLÉS
LONG TERME ET COURT TERME
POUR TOUS LES BUDGETS
MONTRÉAL ET RÉGION
847-1421

06-07-92

160 Appartements-logements à louer

A 15 MIN. CENTRE-VILLE
Près métro Verdun, 5 1/2, 3e, 475$, frais rénové. 769-6455. Claude.

A AHUNTSIC: dans triplex, luxueux 6 1/2, très ensoleillé, avec cour et garage, près du métro, 930$/Mois, un mois gratuit! Laisser message. 387-1238.

A C.D.N., rue Lavoie. Deux mois gratuits! 2 1/2, 3 1/2, équipés, balcon, "sundeck". Près métro, autobus, hôpitaux, U de M. 737-4202.

A SHERBROOKE, 6 1/2, 2e, près Université et autobus, Mtl: 272-6973 et Sherbrooke: 562-2905.

ADJ. OUTREMONT, 7 1/2, haut duplex, chauffé, bien situé, 738-3586

ADJ. OUTREMONT. Hôp. Ste-Justine, U de M, gr. 7 1/2, t. ensoleillé, 3 + 1 ch., 1 1/2 s/b., chauffé, garage. 965$. 739-2690 ou 877-2919.

160 Appartements-logements à louer

AHUNTSIC, 3 1/2 chauffé, propre, 1 ch. fermée, tranquille, près Hôp. Fleury. 324-1818.

AHUNTSIC, 3 1/2, haut triplex, propre, ensoleillé, 410$, juillet. 343-4748.

AHUNTSIC, 4 1/2, haut duplex, près Cégep Ahuntsic, Claude Robillard, poêle/frigo. 389-8621.

AHUNTSIC, 5 1/2, 2 c.c., r.d.c., rénové, ent. lav/séc, entouré de tous les services, métro H.-Bourassa, chauf. élec., 750$, 625-6535

AHUNTSIC, studio neuf, ch. fermée, demi s/sol, duplex, chauffé, eau ch., poêle/frigo, 395$. Prop. sympathique. 385-1180 ou 343-0658.

AHUTSIC, 14 Lightall, 3 1/2, chauffé, métro, cégep, p. cyclable. 331-0792.

ANJOU, bachelor 2 1/2 meublé, s/sol duplex, métro Radisson. 351-2501.

ANJOU, grand 5 1/2, haut duplex, rénové. 445-9121. Soir: 354-0254.

AU 4830 Piamondon, grand, ensoleillé, luxueux 4 1/2. Face au métro, tout équipé, 575$. 273-3617, soir 733-1149.

AU BORD DU FLEUVE, condo 5 1/2, r-de-ch., 1500 pi.ca., ensoleillé, 2 s/bains, stat. int., marina. 870$. **644-9113.**

AU COEUR du Vieux-Mtl, 4 1/2, électros, climatisé, élect. inclus, disp. oct., 800$. Soir 257-8867, 341-0432.

AUBAINE! 4 1/2: 320$, 5 1/2: 395$, 6 1/2: 440$. Près Pie-IX & Ontario. Très propres. 487-5844 ou 484-0563.

BEAUBIEN, près de Normanville, grand 7 1/2 rénové, 2 balcons, près services, métro, 675$ + garage à louer. 676-5810.

BOUL. ST-JOSEPH E. Luxueux 5 1/2, tranquille, 725$, chauffé, métro. 521-4498

BOUL. ST-JOSEPH/ESPLANADE
7 1/2 rénové aménagé pour bureau/résidence. Bien éclairé, lav./vaisselle, plaque chauffante. Près du métro. **271-6319.**

BOUL. ST-LAURENT
Près du "Lux", 4 1/2 tout rénové. 530$, non chauffé. Juil. **271-8751 ou 946-5779.**

BOYER/J.-TALON. Métro J.-Talon, 5 1/2, non ch., élect. 525$, propre, Réf. exigées. Hélène, 486-7600. André, 274-1045

C.D.N. - Près U de M
3 1/2 ensoleillé, 1 ch. fermée, s./loc., poss. renouv., cuis./frigo, chauffé, eau ch., 585$. 731-1386, #2331.

C.D.N. Magnifique logement. Jardin 3 1/2 à louer immédiatement. Raison départ imminent. 600$. **733-4489.**

C.D.N., 4 1/2, 5 1/2 rénovés, poêle/frigo inclus. A partir de 325$. **340-9405 ou 735-3813.**

C.D.N., 4 1/2, chauffé, poêle/frigo, rén. frais epint pl. bois, arm. chêne, dern. étage. 610$. 340-6381 ou 344-1915.

C.D.N., 4941-51 CORONET, 3 1/2, 4 1/2, chauffé, eau chaude, poêle/frigo, lav/séc au s/sol, concierge, 738-8396

C.D.N., Ed-Montpetit, 6 1/2, près U de M, 3 c.c., chauffé, 850$.
738-2079, 1-469-2765

C.D.N., Goyer 3340, 3 1/2, immédiat ou plus tard. 733-5034 ou 484-1063.

C.D.N., duplex bas + s/sol fini, garage, calme, clair, près métro. 737-1444.

C.D.N., près U de M., bien situé, face parc, commodités, jardin, spacieux 6 1/2, 985$, 4 1/2, 640$. 733-8723.

C.D.N.: Kent. Beau 5 1/2, haut duplex, face parc, prix rais. 873-3193 ou 739-9273.

C.D.N.: face U de M. rue Stirling. Grands 3 1/2, 515$ - 4 1/2, 545$, propres, cuisinière/frigo. Libres. **591-3159.**

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, baie window immense, 4 1/2 rénové, boiseries, entrées lav./sécheuse, 2ème, 725$, chauf. élect. 597-1656 ou 386-0517.

CENTRE SUD. RUE BORDEAUX. Haut duplex style victo, 4 1/2 aire ouverte, tout rénové, frais peint complet, poêle/frigo, ent. lav/séc., 550$. Mario. 522-7831.

CENTRE-VILLE, grand 1 1/2, chauffé, éclairé, très clair, frais peint. 683-7440.

CHATEAU LAUZANNE
2121 Tupper, 3 1/2, avec mezzanine, piscine, sauna, sun deck, garage, metro, 933-3362

CHRISTOPHE-COLOMB et Jean-Talon, 7 1/2 moderne, tranquille, près du métro et magasin. 270-8926.

CLARK, beau 5 1/2, comme neuf, non-chauffé, central, 645$. 849-3023.

CONDO 6 1/2, dans triplex victorien, métro Pie-IX, stat., + extra, 600$. 252-7042 ou 252-8891.

DE BULLION: grand 3 1/2, non chauf., 500$/mois et loft; 4 petites pièces, non chauffé, aire ouverte, 450$/mois. 289-0823.

Encadrez votre annonce classée
286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

160 Appartements-logements à louer

DE BULLION/ROY, 4 1/2, 3e triplex, propre, non chauffé, juil. 365$. 596-0574.

DE LORIMIER près Sherbrooke, grand 4 1/2, neuf, entrée lav/séch., 500$/mois. 323-9548 ou 321-5290.

DE MAISONNEUVE EST (938). Près métro Berri. 5 1/2, 2e, 625$. 339-1677.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La **Commission des droits de la personne** du Québec rappelle que lorqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

ED-MONTPETIT près U de M, 4 1/2 très spacieux, dans immeuble paisible, 650$. 733-9753.

ED.MONTPETIT/Sterling, 4 1/2, chauffé, équipé. Libre. Bail flexible. 341-6148.

FULLUM, très grand 6 1/2, ent. rénové, près Radio-Québec. 700$. 598-5324.

GRAND 6 1/2, luxueux, 1er duplex, foyer, grand garage, métro Langelier, 259-4193

HENRI-JULIEN sud, Carré St-Louis, très grand 5 1/2 ensoleillé, 2ème, 3 c.c., chauf. élect., 725$. 597-1656 ou 386-0517.

LASALLE 4 1/2, chauf. planch, refait, peint, idéal pers. seule. 363-1995. 495$/mois.

LASALLE, haut duplex, 5 1/2 super propre, libre immédiatement. 364-6614.

LE ROCKLEDGE
Tradition, distinction. U. de M., ED.-MONTPETIT. Superbes 4 1/2 et 3 1/2, meublés. A partir de 245 $/sem. 735-7528, 273-2752, 343-5973

LONGUEUIL, métro, L'Estuaire II, 4 1/2, 950$. 674-6507. 1-746-0567.

LONGUEUIL: collectivité nouvelle, triplex, 4 1/2 avec ou sans foyer, libre 1er juillet. 651-9221.

MC GILL/ST-LAURENT. Grand app. à aires ouvertes, pour 2 personnes. 1 c.c. fermée avec s/bain en suite; 1/2 s/bain, cuisine, salon/s à diner, bureau. 5 électros. Stat. Beaucoup de rangement. Très propre et clair. Près de l'Hôtel-Dieu. 675$/mois, plus chauffage. Disp. 1er août. Message: 386-7914.

MOREAU, 3 1/2, 2e, près autobus et métro Préfontaine, 295$. 525-8203.

MTL-EST, bachelor chauffé, poêle/frigo, 300$. Soir 354-9345.

MTL-NORD, grand 4 1/2 chauffé, 2e propre, prix réduit. Soir: 254-6769.

MTL-NORD, grand 5 1/2, haut duplex, résidentiel. 322-9463 ou 329-1632.

MTL-NORD: duplex, 2e, 4 1/2, ménage fait, commodités, libre. 322-5153.

MTL-NORD 2 grands 4 1/2, stat. 1er: 370$, demi s/sol: 350$. 321-6815.

MÉTRO ANGRIGNON: parc (367-3718) 2875 Trinitaire, récent 3 - 4 1/2 762-2186; 2625 chauffé, 2675 récent, 3 - 4 1/2 766-6121.

MÉTRO BEAUGRAND/Sherbrooke, coop Trèfle Bleu, cours aménagée, 3 1/2, 4 1/2, 346$, 415$. 353-1725 (jour) ou 351-2471 (soir).

MÉTRO H.-BEAUGRAND, 4 1/2, micro-ondes, foyer, garage. 650$. 665-4498.

MÉTRO IBERVILLE, haut duplex, 5 1/2 pièces, 2 balcons. 390$. 728-4884.

MÉTRO JEAN-TALON, luxueux 5 1/2, tout payé, tranquille, 690$. 256-1269.

MÉTRO VILLA-MARIA, haut duplex, grand 6 1/2, poêle/frigo, 660$ non chauffé. 482-0762.

N.D.G., 7 1/2, haut duplex, belle lumière, foyer, cave, entrée lav., 725$ non-chauf. Libre 1er sept. 488-1490.

N.D.G., bas duplex, 6 1/2, métro, foyer, boiseries, non chauffé. 795$. 486-5922.

N.D.G., magnifique bas de duplex rénové, 5 1/2, foyer, armoires encastrées et boiseries de chêne, chauffé, cuisinère et frigo, grand jardin et stationnement compris. Libre en juillet. 482-4720.

N.D.G., métro Vendôme, bas duplex, 5 1/2, planchers bois. 489-6147.

N.D.G.: spacieux, ent. rénové, charmant, 6 1/2, haut duplex, équipé, boiseries, chauffé, 2 balcons, occ. immédiate, 850$. 849-3708 jour, 484-2285 soir.

NOUVEAU-BORDEAUX: 4 1/2, 1 mois gratuit, stat., 500$ et 550$. 336-1951.

NOUVEAU-ROSEMONT, 4 1/2, impeccable, ensoleillé. 255-4227.

OUTREMONT 7 1/2, haut duplex, rue Du Manoir, 1 1/2 s./bains, garage. 1 025 $ chauffé. 769-3542, 1-429-3624.

OUTREMONT ADJ., près de tout, joli, 3 1/2, rénové, lave-vaisselle. 465-1985.

OUTREMONT EN HAUT
Luxueux, ent. rénové, haut duplex, sur 2 étages, 6 électromén., b/tourbillon, 2 puits lumière, m/brique, halogène, alarme, garage, 1200$. 271-4577.

OUTREMONT, 3 1/2, chauffé, eau chaude, poêle/frigo, 510$. 948-2522.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenceurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, chemin Côte Ste-Catherine, de luxe, bas duplex, 4 c.c., 3 s/bains, grande s/jeux, jardin, garage, 1900$/mois, discutable. 739-3535.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 chemin Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT, gr. 4 1/2 chauffé, balcon, vue sur Sanctuaire, propre, métro Outremont, s/bains rén., buanderie édifice, 550$. Poss. stat. int. 277-2371.

OUTREMONT: condo 6 1/2 rénové, 2 c.c., foyer, mur brique, chauffé, 875$, libre fin juin, 274-0172, 277-5975

OUTREMONT
Superbe duplex à louer pour diplomate ou exécutif. Garage double + stat. ext. pour plusieurs autos. Près Stanislas, Brébeuf + universités. Terrain superbe. Bas 7 1/2, s/sol, 3 s/bains, 2200$ (2700$ meublé). Haut 7 1/2, 2 s/bains, 1575$. 276-6220.

PARC ANGUS, 4 1/2, ensoleillé, libre, 1er étage, près du parc. 325-7825, 524-0888.

PLATEAU MT-ROYAL
4224 BRÉBEUF, grand condo, 5 1/2, bien éclairé,600$. 696-8290.

PLATEAU, 1899 LAURIER, près Papineau, 4 1/2, 2e, peinturé, 385$. 327-7474.

PLATEAU, charmant 4 1/2 repeint, parc, 3è étage, très éclairé, vue superbe, 529$. 466-1489

PLATEAU, grand 3 1/2, très éclairé, superbe rue, chauf., 556$/mois. 463-4033.

PLATEAU, mignon 3 1/2 rénové, jardin, 310$. Cause départ Paris. Poêle + frigo à vendre. 847-8378 ou 844-1600.

PLATEAU, superbe 6 1/2 meublé, automne ou à partager. Réf., 800$. 527-9949.

PLATEAU, à voir, charmant grand 3 1/2, r-de-ch., rénové, ent. laveuse, mur brique. Jardin aménagé, 2 pas métro. 525$. Réf. 845-2702.

PONT-VIAU: grand 4 1/2, 5 1/2, 3 1/2, béton, propre. 721-1599 ou 667-3119.

PONT-VIAU: haut duplex, grand 6 pièces, très propre, chauffage élect., plancher varatanné, 5 garde-robes, un garde-manger, une lingerie, un locker. 550$. 667-4518.

PRES CENTRE-VILLE
1 MOIS GRATUIT
Beaux logements: 3 1/2 -350$, 4 1/2 -440$, 5 1/2 -460$, stat. ext. gratuit. Près métro. **939-3626, 938-0707**

PRES HOP. Hôtel Dieu et le Mt-Royal, 7 1/2, 3e, ensoleillé, 580$. 842-3090.

QUEEN-MARY coin Victoria. 5 1/2, 4 1/2, chauffés, équipés. Libres. Bail flexible. 341-6148

R.D.P., 4 1/2 dans duplex, éclairé, porte patio, tranquille, rénové, bois franc. 648-2755.

R.D.P., 4 1/2, style condo, très éclairé, immédiatement. Ruth. 881-1839.

R.D.P., 5 1/2, près commodités, stat., gratuit, porpre, tranquille. 354-8083.

R.D.P., boul. Perras, 4 1/2, 1er, stat., 1 mois gratuit, 450$. 728-2212, 728-1598.

REPENTIGNY
2 mois gratuits!
4 1/2, très propre, stationnement et rangement inclus. 654-1591.

ROSEMONT, grand 6 1/2, haut duplex, 2 balcons, parc, 550$. 722-3107.

ROSEMONT: 3 1/2 fermées, entrées lav/séch., plancher bois franc, 1er juillet. 593-6491 après 17h30.

ROSEMONT: 6965, 17e av., grands 3 1/2, ensoleillés, parc, métro St-Michel, autobus, entrées lav/séch., cour, 395$, 1er gratuit. Robert. 653-3485.

ST-BRUNO, app. de luxe, 1 385$
Isabelle, 464-6575

ST-BRUNO: 4 1/2 de luxe dans un oasis de verdure, sécurité, confort.
653-8536, 441-1346, 441-9538.

ST-JOSEPH, 4 1/2, troisième, balcon, 650$ chauffé. 597-1656 ou 386-0517.

ST-LAURENT/VILLENEUVE, app. 3 1/2, rénové, poêle/frigo, élect. non comprise, 375$/mois. 688-1250 ou 962-0538.

ST-LÉONARD, 4 1/2 chauffé, 1 mois gratuit. 324-2531, 328-6050.

ST-LÉONARD, 4 1/2, 2e de cinqplex, 485$.
332-6503

ST-LÉONARD, 4 1/2, chauffé, près parc et métrobus, tranquille, 325-0732

ST-LÉONARD, Jean-Talon, 3 1/2, propre, spacieux, 325$. 254-9062 ou 254-7397.

ST-LÉONARD, Viau 5 1/2, 2e étage duplex. 7 1/2 avec s/sol, garage et cour, libre 1er juillet, tranquille. 967-0080.

ST-LÉONARD, grand 3 1/2, s/sol.
721-6897

ST-LÉONARD, grand 4 1/2 semi s/sol, taxe d'eau payée. 259-1933.

ST-LÉONARD, grand 4 1/2, propre, 1 mois gratuit. 723-4940, 257-8321.

ST-LÉONARD, grand 4 1/2,élect., eau chaude fournie. 326-9445.

ST-LÉONARD, rue Rochette, 3 1/2, duplex, tranquille, chauf. élect., très beau. 334-5524.

ST-LÉONARD: 4 1/2, libre, calme, propre, spécial. 769-8879, 324-5094.

ST-MICHEL et Mtl-Nord, grand 4 1/2, balcon, tranquille, spécial. 729-1384.

ST-MICHEL près hôpital, 5 1/2, haut duplex, 4 1/2, bloc de 8. 729-3067 ou 332-7272.

STE-ROSE, 5 1/2 haut duplex, 2 balcons, taxe d'eau incluse, 1 mois gratuit. 625-6779

VERDUN, grand 7 1/2, rénové, frigo/poêle, stat. ext. gratuit. 5 min. métro Jolicoeur.
362-0462 ou 273-1259

VERDUN, rue Rolland, 5 1/2, 3 c.c., élect., 550$. 767-1884 ou 352-1815.

VIEUX-LONGUEUIL, 3 1/2, ensoleillé, rénové, 1er étage, stat. pour pers. seule. 674-4243.

VIEUX-LONGUEUIL, beau logement 4 1/2, propre, chauffé, prix intéressant. 632-8648.

VILLE ST-LAURENT, nord de CANADAIR. Haut duplex dét, 4 1/2, bien éclairé, 475$ non chauffé. **956-1499.**

VIMONT, 7 1/2, moderne, 1 MOIS GRATUIT, spacieux, garage. 622-5612.

VIMONT, près hôpital, 4 1/2 moderne, stat., 1 mois gratuit. 460$. 967-1104.

WESTMOUNT ADJ., 8 1/2 haut, spacieux, 1 1/2 s/bain, foyer, boiseries, rénové, équipé, garage. 934-1224.

164 Condominiums à louer

DE BULLION/DULUTH, luxueux 4 1/2, aires ouvertes. 675$ + 1 mois gratuit ou A VENDRE 99 000$. 692-3965 après 18h.

ILE PATON, Versailles, 3 1/2, 900$/mois, 4 1/2, bord de l'eau. 344-0009 ou 654-6193.

OUTREMONT, 115 Côte Ste-Catherine, luxueux 4 1/2, 5 1/2, cuisinière, frigo, micro-ondes, lave-vaisselle, garage, vue sur la montagne, s'adresser au surintendant.

PLATEAU, luxueux condo, 4 1/2, béton, tapis, stat., 605$. 525-0007, 333-6472.

REPENTIGNY, luxueux condo, grand 4 1/2, foyer, b./tourbillon, air clim., 2 stat., 550$/mois. 1-752-2087. G. Latulipe. 353-2860.

ROSEMONT: condo de luxe, spacieux 4 1/2, 1000 pi.ca., terrasse, quartier paisible, face parc. 635$. 527-5955.

164 Condominiums à louer

VIEUX-MONTRÉAL
-1000 pi.ca., app. ménagers, 850$/mois.
-penthouse, semi-meublé, 1800 pi.ca., 1600$/mois.
JUDITH MASSE. 844-2123
ENTREPRISES J. MASSE INC.

VILLE ST-LAURENT: Côte-de-Liesse, condo luxueux 4 1/2, loyer à rabais, 700$/mois, cause transfert. Occupation discutable. Jacques. 328-1927, 747-6032 ou frais virés: 819-322-1226.

164 Condominiums à louer

ST-BRUNO
Luxueux 'Town House", 2000 pi. car., 3 chambres, 3 s/bains, climatisation centrale, foyer, bain tourbillon, garage double.
$1 385$/mois.
Jour: 467-8371
Soir: 464-6575
Demander Isabelle

06-07-92

165 Propriétés à louer

A BOISBRIAND, superbe cottage, 2 c.c., s/sol fini, 2 foyers, tout équipé: plaque chauffante, frigo, four encastré, lav/vais., lav/séch., superbe terrasse + pelouse + stat. Libre imm. 650$/mois. 874-9904.

A DEUX PAS DE U de M, grand 4 1/2 ds triplex, cachet chaleureux. 586-2644.

BROSSARD, bungalow, 3 c.c., s/sol fini, foyer, garage, piscine, 990$/mois. 659-6054.

ILE BELLEVUE, maison sur île privée, 4 c.c., patio, garage, foyer, + chauffage et élect., très paisible, accès piscine, 950$/mois. Carole. 453-5017.

LE GARDEUR, maison (80 ans), résidence et commerciale, 2 étages: 1er A LOUER 1200 pi. comm. Idéal prof. et gens d'aff. Peut VENDRE. **581-1712**

LONGUEUIL: 5 min. du métro, cottage, 11 pces, 4 c.c., 2 s/bains, foyer, juil. option d'achat, 1 000$, 953-4398

V.M.R., cottage meublé, près transport, pour 1 an, débutant juillet-août, 738-4156.

170 Hors-frontière à louer

PARIS 16e: Bel app. meublé, 1 cc. tout équipé, libre 1er sept. minimum 6 mois, 276-9817

PARIS, St-Germain-des-prés, petit studio, tout meublé, août, 737-9293

175 Maisons de campagne à louer

A LA CONCEPTION: près du Mont-Tremblant, maison canadienne, 5 pièces, salon avec toit cathédrale, foyer, site exceptionnel, paysager, 230 000 pi.ca., semaine, mois, saison, année. Réf. 1-229-9495.

176 Chalets à louer

A MONTFORT, saison ou année, près Morin Heights et St-Sauveur, tranquille, 6 pièces meublées, 2 s/bains. 1-224-2622 ou 1-226-9738.

ACCÈS au lac Memphrémagog, 3 c.c., foyer, meublé. **514-292-5579**

LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Sem/mois. 256-0179

LAC MEMPHRÉMAGOG: chalet 3 c.c., vue + accès lac, tennis. A partir août. Soir. 514-272-7059. F. sem.: 819-847-1118

LAC OUAREAU, charmant chalet bord de l'eau, privé, canot, saison 3 200$ tout compris. 819-424-7214. 270-7506.

ST-DONAT, bord de lac, grande plage sable, très privé, 4 chambres. 1500$/mois. 598-5515.

ST-HIPPOLYTE, chalet très paisible, vue superbe lac L'Achigan, 4 c.c., plage privée. Sem. ou mois.
563-1658, 272-2466

SUTTON, sur terrain de 20 acres, aménagé, meublé, foyer pierre des champs, 2 c.c., mois/saison. 281-0758, 538-0164

180 A partager

AHUNTSIC luxueux condo, foyer, près métro, cégep, 844-4411, 388-7255

PLATEAU, grand 6 1/2, bien situé, r-d-c, 350$ chauffé. **529-6012.**

185 Chambres et pensions

A A LOUER: grandes chambres avec salon pour touristes, prix variés, petit déjeuner, prix de groupe, 5 min., centre-ville. 767-8933.

ABORDABLE, tranquille et centre-ville, hotel, métro, taux hebdomadaires et journaliers. 527-9517.

186 Maisons de repos, retraite

LE COUVENT RÉSIDENCE BOUCHERVILLE
Résidence pour personnes âgées autonomes, occupation double possible, ameublement si désiré, s/bain privée ou semi-privée, médecin, surveillance 24h, coiffeuse, entretien ménager. **641-2259**

06-07-92

186 Maisons de repos, retraite

FABREVILLE, résidence personnes âgées autonomes, ambiance familiale, tous services compris.
627-7847

PERSONNES âgées, vue de famille, service médical et religieux, cuisine excellente, 25 ans d'expérience.
494-7806

201 Propriétés commerciales

MONTRÉAL
A VENDRE OU À LOUER
8470, 19ème Avenue
Terrain 100 000 pi.ca. avec bâtisse 20 000 pi.ca. dont 8 000 pi.ca. disponible pour location.
(514) 725-5261

06-07-92

201 Propriétés commerciales

MONTRÉAL, motel avec suite, prix d'évaluation municipale. Pat Gangui crtr. Plusieurs reprises de finance disponibles. 385-1331, 594-1495.

QUÉBEC, béton, 11 étages, bail au gouvernement 21 ans, indice comparé après 6,5 et 5 ans, reste 18 1/2 ans. Net actuel 1 300 000$. Demande 13 800 000$ comptant 1 500 000$.
GUY DION OU LOUIS LAVOIE
418-654-2000

203 Propriétés industrielles

RIVE-NORD, bâtisse industrielle à louer ou à vendre 17 000 pi.ca., près autoroutes 25 et 640. 871-2416.

205 Esp. commerciaux, industriels

VIEUX-MONTRÉAL
-1600 pi.ca. sur rue, aménagés en bureau, prix intéressant.
-2950 pi.ca., niveau rue, super moderne, transfert.
JUDITH MASSE. 844-2123.
ENTREPIRSES J. MASSE INC.

210 Commerces à vendre

BOULANGERIE PÂTISSERIE
VENTE GROS + DÉTAIL
4 routes de pain et vente au comptoir.
(514) 588-2282

06-07-92

210 Commerces à vendre

ATTENTION
Commerce de meubles neufs, très bien situé sur plateau Mont-Royal. En affaires depuis 10 ans, bon chiffre d'affaire. Petit compant demandé ou échange chalet, auto, bateau, etc... 527-2552, 386-8840 ou 521-0305.

BAR TERRASSE rue St-Denis, très belle occasion d'affaires. 522-3218.

BODY SHOP. Bonne clientèle. Banlieue ouest. **Taxes basses**. Plus maison rénovée zonée commercial. Possibilité tous commerces. 451-0167,451-4315.

BOUTIQUE CADEAU centre d'achat. Belle occasion. 625-4403 ou 437-8001.

BRASSERIE + BAR SALON
Rive nord, bord de l'eau, terrasse, ch. d'aff. 1 million, particulier. 497-5349.

COMMERCE à vendre, acheter, ou louer. Consulter nos experts.
GESTION DAVCO. 967-0919

CREMERIE tout équipé, bien placée, à Mtl-Nord, paget. 339-8722.

DÉPANNEUR situé entre 2 parcs, secteur achalandé, prix à discuter. Tony. 389-3463.

FRANCHISE disponible, région de Montréal, spécialité "fondues".
Formules standardisées.
Proformat disponible.
Pour de plus amples informations:
Jean. 594-3893.

L.D.R., centre d'amusement, avec bâtisse ou non. Mike. 667-3035.

MAGASIN gadgets, accessoires voyages cadeaux. Depuis 5 ans rue Laurier. Outremont, clientèle établie. Propriétaire transféré outremer. Prix raisonnable à négocier.
514-270-7426 de 11h à 17h

PARC de maisons mobiles, 43 unités ainsi que terrains dézonés pour développement résidentiel, tout près de Bromont. 1-534-4330.

PETITE SOCIÉTÉ de communication-publicité télévisée à vendre.
M. PLASKON. 875-5060.

QUINCAILLERIE, avec batisse, 20 min. centre-ville, pas de concurence, très bon prix, après 19h. 1-438-6865.

RECHERCHE associé-e pour petite boutique cadeaux, quartier Rosemont. 593-8304 ou 388-9719.

REPRISE DE BANQUE
GRANBY: restaurant avec bar et 22 unités de motel - Évaluation agrée 510 000$. S'achète aux environs de:
250 000$
Tony Van Doorm ou Guy Paul Guertin
514-378-8461
LA CAPITALE MAITRE COURTIER

RESTAURANT AVEC TERRASSE
Proche parc industriel LONGUEUIL, clientèle d'affaire établie. A voir absolument. Avant 9h00 A.M. **462-1502**

RESTAURANT et salle de réception à louer ou à vendre. A Montréal-Nord. Tout équipé. Bonne opportunité. Soir: Gaétan. 328-4211.

RESTAURANT à vendre, 150 places, four à bois, près discothèque, salle d'amusement, cinéma. Idéal cuisine grecque. Secteur achalandé. 923-8239. Mme Pacoal.

402 Education

210 Commerces à vendre

RESTAURANT à vendre à St-Esprit, avec ou sans bâtisse. 1-839-3801.

SALON DE COIFFURE pour dames, Verdun, rue Wellington, bon chiffre d'affaires, très bonne clientèle, tout équipé. Après 17h. 647-5421.

SALON de coiffure pour dames, secteur Hochelaga/Maisonneuve, clientèle établie, soir: 351-4020, 922-0999

SERVICE DE LIMOUSINES
48 000$, contrats en main, permis T.S. 1-460-3281.

ST-CALIXTE BAR-SALON + S/MANGER 93 pl. à vendre avec ou sans bâtisse. (35 milles nord Mtl). 222-1266, 222-2298.

STOP!
COMMERCE A VENDRE. Nouveau Québec, avec contrat signé (cause maladie). A VOIR ABSOLUMENT.
469-4121 ou 745-5362

STUDIO de photo équipé, établi depuis 35 ans, bon chiffre d'affaires, cause retraite, 25 000$. Galeries St-laurent, V. St-Laurent. 332-4100.

SUPER commerce, salon coiffure et esthétique, rive sud, occasion spéciale. 928-0327, 674-6404. A voir.

220 Entrepôts (vente-location)

LAVAL FABREVILLE, jonction 15 et 117, entrepôt ou mécanique, 36 x 100, 21 pi. de haut, 3 portes de garage. 622-8595 ou 497-3402.

251 Bureaux à louer

AMHERST, Greystone, 2 100 pi.ca., 2 étages, rénové, à louer en bloc, immédiatement. 932-2301.

ANJOU, 400 pi.ca., climatisé, avec services disponibles, fax, photocopieur, téléphone, etc... A discuter selon services. 354-5123.

BERRI/Sherbrooke, sous-sol Le Rigaud (rés. personnes âgées). Idéal pour commerces de services ou bureaux. URGENT. 1500$/mois. 282-7522.

BUREAU A LOUER, idéal pour professionnel, 116 Laurier ouest.
875-3954 ou 692-9283

BUREAU avec tous les services, ex: réceptionniste, photocopieur, fax, etc. Infos: C. Théroux. 722-0043.

BUREAU(X) à louer ou à partager, 273 St-Zotique est entre St-Laurent & St-Denis, stationnement. **271-6654**

BUREAUX exclusifs à louer, rue de la Commune, Vieux-Montréal. 842-9696 ou 446-5486.

BUREAUX à partager, fourniture ou non, 236 St-Jospeh O. 278-2778.

CENTRE-VILLE
225 RUE ROY EST
4000 pi.ca. + stationnement int., disponible immédiatement. 386-6948, 1-777-3011 ou 848-9814.

ESPACE DE BUREAU EXCEPTIONNEL
De Sorel et Décarie. Sous-location. 2150 pi.ca. jusqu'au 31 déc. 1994. Concept ouvert. Stationnemment, entrepôt, métro plus beaucoup d'autres particularités enviables.
739-7898

LOCAL 400 pi.ca. attenant à clinique optométrique, accès à s/attente et services réception, bien situé, artère achalandée, à côté pharmacie. Bonnes contidions, quartier Rosemont. Communiquez avec Caroline Roch ou Liette Patenaude au 376-5409 ou 447-5995.

SHERBROOKE/Parc Lafontaine, r. de ch., 7 pièces, s/sol, garage, horizontaux, système de sécurité, 990$ négociable.
489-2116

ST-HUBERT/Sherbrooke spacieux (1200 pi.ca.), éclairé, rénové, r-de-ch. de maison victorienne. Zone rés. près bureaux professionnels. Proximité 2 stations de métro et autobus. 844-2262, message.

ST-MICHEL, 8052, coin Jarry, 550 pi.ca., chauffé, éclairé. 323-7972.

VIEUX-LONGUEUIL, 564 St-Thomas, 650 p.c., 490$, chauffé, stationnement, ou 1300 p.c. pour 900$. 646-4238

VIEUX-MONTRÉAL, 1000 pi.ca., luxueux, chauffé, climatisé, grandes fenêtres, déjà aménagé, 1300$/mois, libre. 392-0050, 9h à 17h.

259 Espaces commerciaux à louer

BEAUMONT/ST-URBAIN
2000 - 4000 pi.ca. Dans un édifice indépendant. Petites manufactures, ou bureaux ou lofts. Location raisonnable. Libre imméd. **273-2497**

LOCAL mezzanine, pour commerce ou bureau, au coeur de la petite Italie, idéal pour professionnel. 7140, boul. St-Laurent. 277-9073.

VIEUX-MONTRÉAL
-1500 pi.ca., niveau rue, pour commerce, 15$/pi.ca. brut.
-1850 pi.ca. de coin, 2ième étage, idéal pour designer, 18$/pi.ca., brut.
-1850 pi.ca., 4ième étage, de coin, luxueux, 15$/pi.ca. brut.
JUDITH MASSE 844-2123
ENTREPRISES J. MASSE INC.

402 Education

275 Locaux à louer

AVE DE LASALLE, près Adam, 950 pi.ca. + cave. 866-2282.

275 Locaux à louer

VILLE D'ANJOU
1200 À 4400 PI.CA.
Très bien situé
BUREAU-ENTREPÔT
À louer au mois, aux 6 mois ou à l'année
PRIX RAISONNABLE
Nicholas 493-1362

06-07-92

301 Oeuvres d'art

COUTELLERIE Royal Danish Int. Sterling, 12 couverts, plus accessoires (111 pièces), comme neuve, 14 500$, pour 4800$. 694-8357.

303 Antiquités

ARMOIRE française 19e siècle, 3 pi large x 7 pi. haut, Louis XV, style rocaille, 1750$. 336-2559 ou 461-2253.

HARMONIUM 1870, style victorien, bonne condition. 669-9064.

MAGNIFIQUES ROBES perlées des années 20, dont une en parfait état. Prix à discuter. 844-2347.

313 Ordinateurs

Réparation de Macintosh
Simms 65$ du Meg
Distribution GB. 652-6505

320 Ameublement

MOBILIER DE SALON, rotin neuf, importation directe, 1ère qualité. 937-0590, 766-1515

SET DE FAUTEUILS cuir noir beige-rosé, s/manger avec 4 chaises cuir noir avec table verre base marbre noir, table d'artiste avec chaise, 2 lampes de table, 1 lampe hallogène, 1 futon avec base, 2 tapis, table de salon + 2 tables de coin en verre avec base marbre. 937-8439

332 Machineries

À VENDRE DES U.S.A.
Machines-Outils pour découper les bords de trottoir. Neuves et usagées.
OUTILLAGE KOTKURB
NATIONAL KURB KUT INC.
9160 So. RT. #53
Naperville, Il. 60565
TOM PATTERMANN
(708) 759-0303

06-07-92

350 Animaux

CHEVAL THOROUGHBRED, 9 ans, 16.1 mains: sauteur. **689-8561.**

CHIEN de garde Rottweiler, mâle, enr., tatoué, 15 mois. **1-743-0809.**

355 Ventes de garage

VENTES DE MEUBLES
Set de salon, réfrigérateur, set de cuisine, laveuse, divan-lit, sécheuse, fauteuils, bureaux, meubles divers. etc.. **A l'arrière de l'église St-Benoit, rue Fleury et Meilleur. (Métro Sauvé, aut. 180 Salaberry).**

405 Santé, services communautaire

PHARMACIE. Centre-ville, en clinique médical, lun.-ven., 9h.- 6h., recherche assistant(e) pharmacien(ne), 30h/sem., bilingue, exp. système Data Hypocrat. M. Marmor, lun.- ven. a.m., 488-8834 - 932-1129.

420 Secteur vente

GESTION
Entrainement complet
Opportunité de carrière
Temps plein ou 2e revenu
Produits dans l'industrie environnementale. Si vous avez de l'expérience dans la vente et le marché des affaires, appelez M. Sébastien.
946-9410 344-3271

402 Education

430 Technique et métiers

ATELIER DE LUTHERIE, recherche archetier expert, 3 ans d'exp. min., 289-0849.

501 Occasions d'affaires

CENTRE DE DUPLICATION IMPRIMERIE "HIGHTECH", recherche un associé actif désirant occuper un poste de direction. Investissement minimum requis. Pour infos: M. Desrosiers. 386-5903 entre 16h et 17h.

501 Occasions d'affaires

TRÈS BON REVENU
Devenez conseiller(ère) pour trio santé-beauté-plus et gagnez une semaine de vacances à Cancun, possibilité d'auto. Clientèle fournie. Personnes sérieuses seulement. Pour entrevue, mentionnez offre C-100, 1-800-363-3867 ou 843-9441, extension 40694 (laissez votre nom et numéro, un conseiller vous rappellera).

06-07-92

529 Services professionnels

SERVICE M.P. Transport général, prix fixe ou à l'heure, prix très raisonnable. 962-4906

VOULEZ-VOUS AUGMENTER VOS PROFITS? Comme conseiller à la retraite, je peux vous aider. ROBERT ALLARD. 621-2094.

530 Cours

ANGLAIS: cours privés, prof. anglophone expérimentée, horaires flexibles. Hilda, 342-9906

KUNG FU
Cours individuels
363-1015

PSYCHOPÉDAGOGIE et ORTHO. Consultation et/ou cours en privé. 342-7716

542 Massothérapie

POUR UN BIEN-ETRE GLOBAL. Massages, réflexologie, soins corporels + esthétiques. Cours disponibles. 279-8468.

546 Cartomancie, astrologie

GRAND MÉDIUM VOYANT: Résout vos problèmes: Amour. Chance. Protection. Succès en affaires. Retour de l'affection. Désenvoûtement. Résultat efficace. Etc... 845-5170

M. SAKHO, médium, clairvoyant, consultation, en amours, affaires, sentiments, désenvoutement, etc.. 381-7246.

552 Sociétés, sports, loisirs

GRAND RASSEMBLEMENT EN SCIENCE COSMIQUE
A St-Augustin, Québec, les 1er et 2 août 92, pour toutes les personnes intéressées. Thème: la terre est le tremplin de l'homme nouveau. Conf. prononcées par: Jean-Marie Mousseau, Normande Marquis, Carmen Loranger, Jean-Paul Beaumont, Albert Gauthier. Évènements spéciaux, animation. Micheline Allaire. Infos: 1-514-385-5205 ou 1-418-843-7976.

560 Entretien, rénovation

CIMENT-BRIQUES
RÉPARATION
R. GUILLEMETTE. 658-3607

Maçonnerie-pierre antique 455-8803
RESTAURATION LAZARE ENR.

575 Déménagement

A BAS PRIX. ACE Déménagement. Local-longue distance. Assuré. 30 ans d'exp. Roger. 939-1533.

DISPONIBLE TOUT TEMPS
Déménagement, emballage.
Entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

VAN-IT ou camion 22 pi. local, Ottawa, Toronto. CARL. **466-8731.**

577 Entreposage

ENTREPOT A LOUER
R.D.P. 6500 pi.ca. 648-1595

675 Bateaux, yachts, voiliers

BATEAU-MAISON, 40", Queen River, coque en acier, 2 ponts, couche 6 pers., micro-ondes, frigo, douche, toilette, etc.., 2 moteurs Chrysler, inboard/outboard, poss. de 30 passagers. PRIX RÉDUIT POUR VENTE RAPIDE: 28,000$. J.: 819-843-2728, S.: 819-843-8162.

SEARAY, 39 pi., Express 1985, 2 crusaders, 350 H.P., 310 Hrs, R. 8.5 KW génératrice, radar windalss, tout neuf, refait à neuf avril 92, 135 000$ ou meilleur offre. 365-8551 ou 953-8551.

695 Automobiles

91 ACURA NSX, 26 500 km
FORTIER AUTO. 353-9821

ARIES 84, 4 portes, aut., console, excellente cond., 1900$. Faut voir. 352-8398.

BMW 5.25 IA année 90, champagne, cuir noir int., 23 000km., 937-8439

MERCEDES 230S 1967
Automatique, condition impecc., originale A à Z, importée d'Allemagne, jamais utilisée l'hiver. **727-0221.**

PASSAT GL 91, int. cuir, 5 vit., 24 000 km.
LEGEND L coupé 89 noire, int. cuir, 76 000 km, 17 900$.
Acura Président, R. Meunier. 696-2991.

PORSCHE 911 Carrera 1986, rouge, 26 000 km, intérieur cuir, toit ouvrant, ailerons, air climatisé impeccable. Prix: 34 500$ ferme. 418-228-2011. Soir 228-4432.

DÉCÈS

RIVARD TÉLESPHORE
A Laval le 2 juillet 1992, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Télesphore Rivard époux de Julienne Chabot, professeur retraité de la C.E.C.M. Il laisse dans le deuil ses enfants Denise (Marcel Lapierre), Guy (missionnaire à Cuba), Gilles (Alice Gadbois), Mariette (Guy Gauthier), Yves (Diane Bergeron), Claudette, Marguerite (Denis Lapierre) et Jean (Laure Clément) ses petits-enfants et arrières-petits-enfants, de nombreux parents et amis.
La dépouille sera exposée au complexe funéraire Alfred Dallaire inc., 2159 boul. St-Martin est, Duvernay, Laval, samedi le 2 juillet de 19h00 à 22h00, dimanche le 5 juillet de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h00. Funérailles lundi le 6 juillet à 14h00 en l'Église de Ste-Anne-des-plaines où il y aura inhumation.

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger.

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, ave de l'Épée
Outremont H2V 3T2

Le Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto

Le CEFCUT requiert pour le 1er septembre 1992 un(e) :

Orthophoniste

Poste à temps plein

Concours ED-131/MD

L'orthophoniste fera partie d'une équipe multidisciplinaire et sera responsable de la prestation des services d'orthophonie dans les écoles. Ses tâches comprendront principalement les évaluations de la parole et du langage et la ré-éducation chez les élèves ainsi que la consultation auprès du personnel des écoles.

Qualifications et compétences :
- Maîtrise en orthophonie
- Connaissance approfondie du français et de l'anglais
- Expérience en milieu scolaire

Le salaire sera déterminé selon l'échelle salariale des services à l'élève.

Les personnes qui désirent poser leur candidature doivent faire parvenir leur demande par écrit, en spécifiant le numéro du concours, avant 16 h **le 24 juillet 1992**, à **Madame Dorothy O'Hara, Secteur des ressources humaines, le Conseil des écoles françaises de la communauté urbaine de Toronto, 1, Concorde Gate, bureau 207, Don Mills (Ontario) M3C 3N6. Télécopieur : (416) 391-3892**

Le CEFCUT a adopté une politique d'équité en matière d'emploi conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario.

Anne-Marie Couffin, Présidente
André J. Lalonde, Directeur de l'éducation

06-07-92

LA METEO

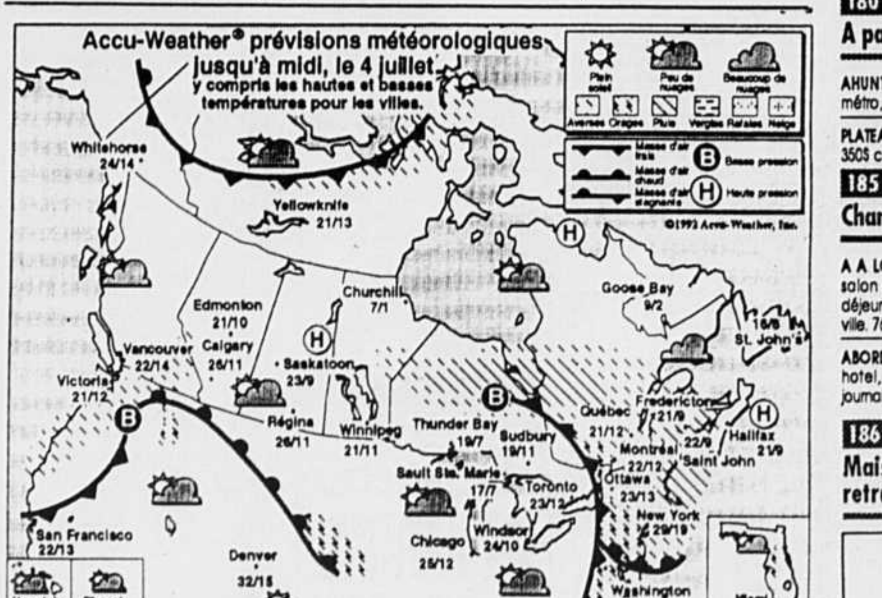

(PC)

Situation générale : Après quelques jours de temps ensoleillé et frais nous reviendrons à une atmosphère plus humide. Les nuits seront plus chaudes sans atteindre des records. Ceci s'applique principalement aux régions de l'ouest qui auront des averses et des orages répartis de façon aléatoire sur deux ou trois jours. Les matins seront un peu brumeux et les risques d'orages augmenteront en après-midi.

L'est de la province par contre connaitra du beau temps. Des passages nuageux viendront parfois assombrir le ciel mais la tendance est généralement favorable pour la fin de semaine.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies. Averses ou orages. Max. près de 22. Vents de 15 à 30 km/h. Dimanche: Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses. Min.: 14. Max.: 22.

LEVER DU SOLEIL	5 h 11
COUCHER:	20 h 46

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: Brumeux le matin. Nuageux avec averses et possibilité d'orages par la suite. Max.: 19. Dimanche: Nuageux avec averses. Min.: 10. Max.: 18.

Réservoirs Cabonga et Gouin: Pluie intermittente. Brumeux le matin. Max.: 19. Vents de 15 à 30 km/h. Dimanche: Nuageux avec averses. Min.: 10. Max.: 18.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: Brumeux tôt le matin. Des éclaircies suivi d'averses ou d'orages en après-midi. Max.: 20. Vents de 15 à 30 km/h. Dimanche: Nuageux avec averses ou orages. Min.: 10. Max.: 20.

Ottawa, Hull, Cornwall: Nuageux avec éclaircies. Averses ou orages. Max.: 23. Vents de 15 à 30 km/h. Dimanche: Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses. Min.: 14. Max.: 23.

Estrie: Nuageux avec éclaircies. Averses ou orages. Max.: 24. Dimanche: Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses. Min.: 12. Max.: 24.

Laurentides: Brumeux avec un peu de bruine en matinée averses et risque d'orages par la suite. Max.: 22. Dimanche: Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses. Min.: 12. Max.: 22.

Trois-Rivières, Drummondville, La Tuque: Averses. Risque d'orages. Min.: 14. Max.: 20. Vents de 20 à 40 km/h. Dimanche: Nuageux avec averses. Min.: 12. Max.: 20.

Rivière-du-Loup, Beauce, Québec: Averses se poursuivant samedi. Min.: 12. Max.: 18. Vents d'est de 30 à 50 km/h. Dimanche: Nuageux avec averses. Min.: 12. Max.: 18.

Charlevoix, Lac-Saint-Jean, Saguenay, réserve faunique des Laurentides: Pluie se poursuivant samedi. Min.: 10. Max.: 18. Vents d'est de 30 à 50 km/h. Dimanche: Nuageux avec averses. Min.: 10.Max.: 18.

Rimouski, Matapédia: Ennuagement suivi d'averses. Max.: 15. Vents d'est de 30 à 50 km/h. Dimanche: Averses. Min.: 10. Max.: 15.

Sainte-Anne des Monts, parc de la Gaspésie. Gaspé, parc Forillon: Ensoleillé le matin ennuagement graduel par la suite. Max.: 20.Dimanche: Nuageux avec 60 % de probabilité d'averses. Min.: 8.Max.: 18.

Baie-Comeau: Ennuagement. 30 %de probabilité d'averses en après-midi. Max.: 15. Vents devenant d'est 20 à 40 km/h samedi. Dimanche: Averses. Min.: 8. Max.: 14.

Sept-Îles: Ennuagement en après-midi. Max.: 15. Dimanche: Nuageux avec 70 % de probabilité d'averses. Min.: 8. Max.: 12.Venteux.

Basse Côte-Nord, Anticosti, secteur à l'ouest de Chevery: Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 18. Dimanche: Ennuagement et 40 % de probabilité d'averses. Min.: 8. Max.:14.

Secteur de Chevery et à l'est: Dégagement graduel. Max.: 14. Vents de 20 à 40 km/h. Dimanche: Ensoleillé avec passages nuageux. Min.: 5. Max.: 12.

Source : Environnement Canada

LES MOTS CROISÉS

Horizontalement

1—Impudence. — Thulium.
2—Pronom. — Ensemble de la surface portante d'un avion.
3—Allié. — Sécrétion de l'urine.
4—Garantie que le débiteur remet à un créancier.
5—Intervalle de trois degrés. — Reliquat.
6—Se laisser surprendre par la nuit. — Iridium.
7—Plante grimpante. — Pénétrer.
8—Chaume qui reste après la moisson. — Habitant.
9—Seul. — Inquiéter.
10—Tamise. — Tunique de l'oeil.
11—Divinité de l'Amour. — Être ouvert. — Drame japonais.
12—Affecter une note d'un dièse. — Fourneau.

Verticalement

1—Économique.
2—Variété de laitue. — Graminée aromatique.
3—Coûteuse. — Pronom.
4—Squelette. — Chagrin.
5—Exercice scolaire.
6—Fine. — Usages. — Béryllium.
7—Pronom. — Louer de nouveau.
8—Polir. — Faite depuis peu.
9—Milieu favori. — Wapiti.
10—Utilises. — Zébrure.
11—Qui se trouve trente fois dans le tout. — Dévêtu.
12—Pronom. — Couvrir de terre. — Richesse.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	T	R	A	Q	U	E	■	L	A	S
2	R	U	R	A	L	■	S	T	R	I	C	T
3	U	T	I	L	I	T	A	R	I	S	T	E
4	D	R	A	I	N	E	■	E	M	E	U	■
5	H	E	■	N	E	R	F	■	A	R	E	C
6	O	M	E	G	A	■	O	S	■	E	L	U
7	M	E	N	U	I	S	I	E	R	■	S	I
8	M	N	■	E	R	O	S	I	O	N	■	R
9	E	T	I	R	E	R	■	S	U	E	D	E
10	■	■	D	O	■	T	O	M	A	T	E	■
11	I	D	E	N	T	I	T	E	■	T	U	B
12	F	E	S	S	E	■	E	■	V	E	X	E

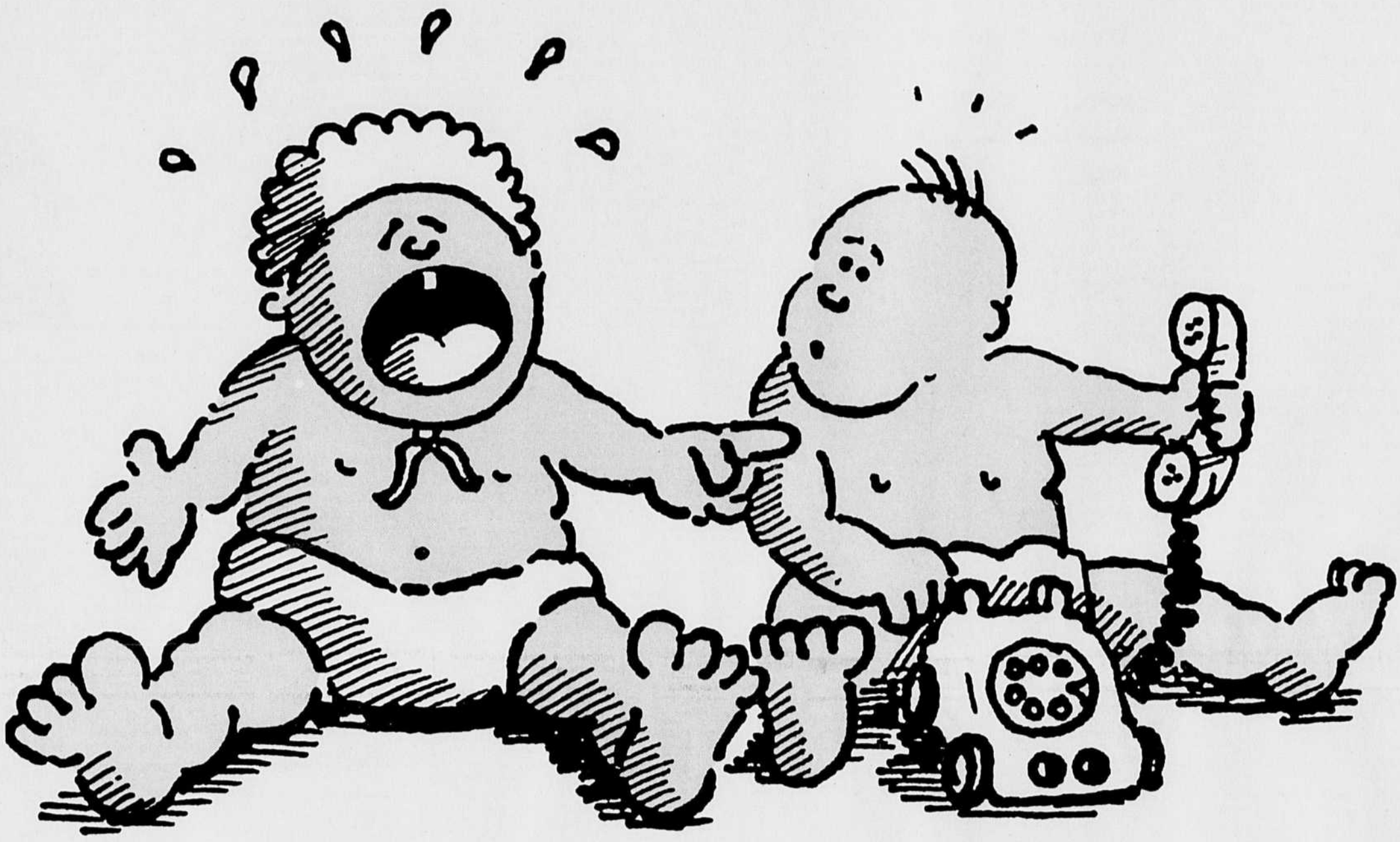

Ce n'est pas facile, quand on a été enfant unique pendant plus de cent ans.

Récemment, le CRTC rendait une décision historique en ouvrant les portes à la concurrence en interurbain.
Mais Bell Canada s'efforce d'entraver cette décision.
Désormais, le seul obstacle qui empêche les consommateurs de profiter de meilleurs tarifs interurbains, c'est Bell Canada.

unitel

La concurrence pousse à l'excellence.

ÉDITORIAL

Comment meurt une fédération

« TRAÎTRES » « Rendez-nous Havel ! » « Rentrez chez vous ! » Ce n'était pas l'amour, hier, qui animait la foule tchèque réunie devant la porte du Parlement fédéral de la Tchécoslovaquie. Une foule qui en voulait amèrement aux députés slovaques qui venaient de bloquer la réélection de leur président bien-aimé, Vaclav Havel.

La défaite de M. Havel, qui tentait d'obtenir un nouveau mandat à la tête du moribond État tchécoslovaque, marque sans doute la fin d'un pays fédéral — encore un — qui n'aura pas survécu à la libre expression de ses différences. Cet épisode, qui implique la retraite politique un peu piteuse d'un personnage par ailleurs exceptionnel, met en relief de nombreux paradoxes, qui ne sont pas sans appeler certains rapprochements avec le cas québécois.

Les Slovaques, qui semblent maintenant, plus ou moins malgré eux, engagés sur la voie de l'indépendance, ont parfois été appelés « les Canadiens français de l'Europe » : même passé paysan, même nationalisme prudent, même ambivalence, même réticence à « franchir le pont », et une relation similaire avec le « partenaire », faite de complexes historiques et de tensions diffuses.

Des tensions toutefois dénuées, ici comme là-bas, de haine physique : la Tchécoslovaquie n'est ni la Yougoslavie ni le Nagorny-Karabakh, et le divorce qui couve a toutes les apparences d'un *gentlemen's agreement* : ce pourquoi il mérite d'être applaudi. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit exemplaire à tous égards, ni que les lendemains seront pour autant faciles.

Vaclav Havel, qui — à la suite d'une procédure assez byzantine — n'a pas obtenu des chambres élues le renouvellement de son mandat de président, en était venu à symboliser, après la chute du communisme, l'unité fragile de ce pays créé au lendemain de Versailles. Tchèque lui-même, symbole universel de la lutte au totalitarisme, sa popularité traversait les frontières de la Slovaquie où, jusqu'à tout récemment, ses appuis dépassaient les 50 %. Que s'est-il donc passé pour que, à cause de l'opposition en bloc des élus slovaques à la chambre fédérale, il ne puisse obtenir de nouveau mandat ?

La division en deux du pays des Tchèques et des Slovaques est le produit d'une dynamique politicienne, en partie — mais en partie seulement — indépendante de la volonté des peuples concernés. Un côté disait et dit toujours : « Nous voulons une confédération souple » ou encore « deux États souverains associés ». L'autre répondait et répond toujours : « C'est le fédéralisme, ou bien alors séparez-vous ! »

Air connu sous d'autres cieux, chantage à la peur du changement (« Vous verrez bien, ils bluffent »); alternative qui n'est pas la préférée des peuples. Peuples qui, comme souvent, opteraient pragmatiquement pour des voies médianes. Voies qui ont souvent le petit défaut... d'être impraticables dans les faits.

Entre Prague et Bratislava, il y a de plus en plus dans l'air une « fatalité de la séparation », même si l'option séparatiste pure, dure et immédiate, selon les plus récents sondages, ne fait dans la petite Slovaquie (un tiers de la population du pays) que 20 % environ. Mais les Slovaques n'en désirent pas moins l'émancipation nationale. Aux questions « Voulez-vous plus de pouvoirs pour Bratislava ? » ou « Êtes-vous pour une forme de souveraineté-association avec la République tchèque ? », ils répondent massivement « oui ». Il y a du Québécois là-dedans...

Le problème tient en partie au caractère impossible de cette confédération de « deux sujets indépendants du droit international », toutefois unis par « une même monnaie et une même Défense » que réclame M. Vladimir Meciar, nouvel homme fort de la Slovaquie.

> *Havel, victime expiatoire d'un processus civilisé et pacifique*

Cette bizarre idée de « souveraineté-association » est raillée à Prague. Vaclav Klaus, nouvel homme fort tchèque, mais aussi Vaclav Havel lui-même, ont soutenu qu'elle relève de la quadrature du cercle. « On forme un État commun, ou bien on n'en forme pas un », aime à répéter M. Havel aux Slovaques. On se prend à se demander ce qu'il aurait à dire à M. Jacques Parizeau, partisan d'une monnaie commune — et même, au besoin, de la double citoyenneté et du passeport canadien — dans un éventuel Québec souverain.

Le divorce tchéco-slovaque trouve aussi sa source dans l'économie. Les Tchèques ont voté pour l'aventure néolibérale à tout crin; les Slovaques gardent une petite tendresse pour l'État-providence. Les programmes économiques de MM. Klaus et Meciar paraissent inconciliables : l'un est tourné vers l'Ouest; l'autre a des petits parfums interventionnistes d'Orient.

L'économie slovaque apparaît d'une grande fragilité, qui augure de lendemains difficiles dans l'hypothèse de l'indépendance. Si la partie tchèque accepte aujourd'hui, avec une étonnante absence de résistance, de laisser partir le petit frère, on peut y flairer le calcul économique le plus brut, le désir de se défausser d'un assisté social qui coûte cher. On touche ici à la limite du parallèle avec le Québec : face à l'indépendance, l'économie slovaque a infiniment moins d'atouts que l'économie québécoise.

Tout cela pour dire que la séparation de la Slovaquie — qui devra de toute façon être ratifiée par référendum — n'est pas principalement le résultat de magouilles politiciennes. La chute de Havel est symbolique; il fallait sans doute une victime expiatoire dans le processus en cours. Mais c'est une victime politique : on est loin des massacres expiatoires, bien concrets et bien physiques ceux-là, de Vukovar et de Sarajevo.

Meciar est peut-être un démagogue populiste aux idées élastiques; il reste qu'il a un mandat populaire : près de 40 % pour sa formation, sur une scène politique où pullulent par ailleurs les groupuscules valant 5 ou 10 pour cent. Entre le sentiment national diffus et les décisions politiques concrètes, il y aura toujours place pour le leadership et l'autonomie du jeu politique. C'est ce qui se passe actuellement, dans ce qu'on appellera bientôt l'ex-Tchécoslovaquie. Il n'y a pas lieu de s'en scandaliser.

Plus dignes de rapprochement avec le cas québécois sont les questions des minorités et de la reconnaissance internationale.

En matière de relations intercommunautaires, ce ne sont pas avec les Tchèques que les Slovaques auront d'abord à composer après l'indépendance; ce sera avec la minorité hongroise de 600 000 personnes (sur les 5 millions d'habitants du territoire). Une minorité farouchement fédéraliste, prête à entrer — sitôt l'indépendance faite — dans la ronde des revendications autonomistes en chaîne, et disposant de solides appuis à Budapest. On pense spontanément aux autochtones et aux anglophones du Québec : test difficile en vue pour toutes les parties. Les Slovaques ont le droit à l'indépendance; ils ont aussi certains devoirs envers leurs minorités.

Enfin, la Communauté européenne est aujourd'hui farouchement hostile à l'apparition d'un État slovaque indépendant. Si cette apparition est le résultat d'un accord à l'amiable entre Prague et Bratislava, les Européens devront avaler la couleuvre, comme ils l'ont fait pour la Slovénie et la Croatie — États nés, rappelons-le, dans le sang de la guerre. La séparation civilisée serait-elle, grands dieux, moins prisée à Bruxelles que le divorce à la hache ? On croit rêver...

Malgré les craintes légitimes sur la santé économique de la future Slovaquie indépendante et sur la « question hongroise », l'apparition entièrement pacifique, constitutionnelle et consensuelle d'un nouvel État sur la carte de l'Europe serait une bonne nouvelle pour les indépendantistes québécois et une leçon devant l'agonie constitutionnelle sans fin du Canada : l'exemple concret qu'il n'y a pas que les guerres et les révolutions pour accoucher de nouveaux pays.

FRANÇOIS BROUSSEAU

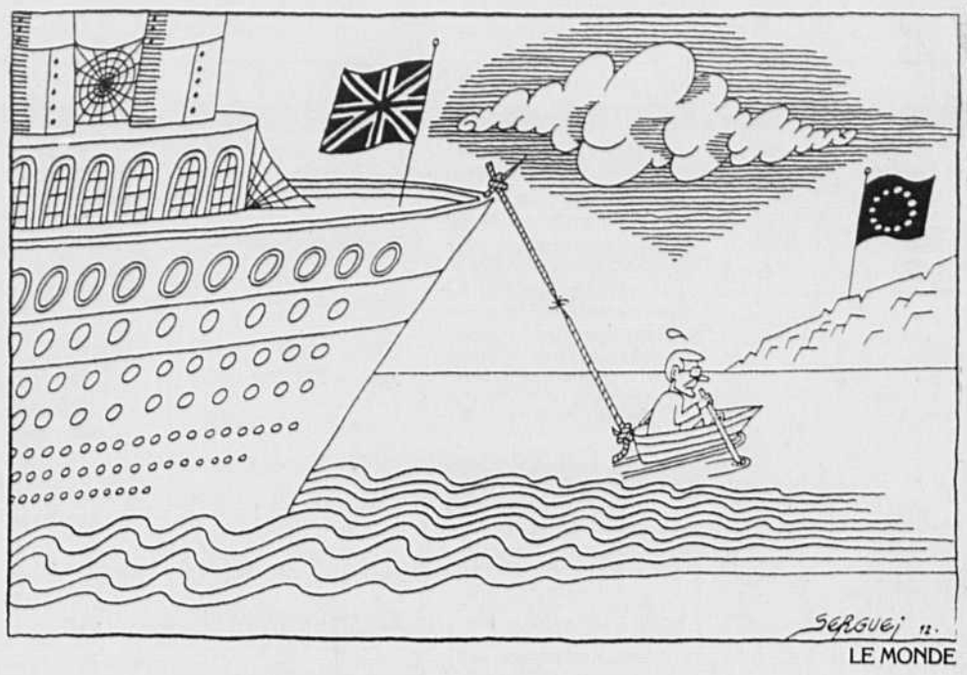

LE MONDE

LETTRES AU DEVOIR

Vivent les policiers à vélo !

(Réponse à l'article « Les tintins de la police », de Nathalie Petrowski, le 20 juin 1992.)

ENFIN une institution qui tente un petit effort vers l'humanisation de la ville ! Une institution qui reconnaît que la voiture, vache sacrée nord-américaine, n'est pas le seul moyen de transport. Il y a donc des fonctionnaires conscients des problèmes urbains et qui reprennent l'initiative de d'autres grandes villes, entre autres San Francisco et Amsterdam.

Des policiers à bicyclette ! Quand on pense « après moi le déluge ! », on ridiculise cette initiative. Heureusement, il y en a encore qui se sentent responsables de ce que l'on laisse aux générations qui nous suivent.

Quant à la déception de Nathalie Petrowski qui associe virilité et moyen de transport, je lui suggère d'aller fantasmer au cinéma avec Batman. Il y a là un gardien de l'ordre super-motorisé et sans culottes courtes !

Que peut-on donc avoir contre cette initiative positive ? Serait-ce une frustration d'automobiliste. Qui devra maintenant faire attention aux cyclistes, ça pourrait être un policier !

Christiane Robitaille
Montréal, 20 juin 1992

Encore des pinottes pour les bas salariés

LE GOUVERNEMENT n'est pas préoccupé par le problème de l'appauvrissement d'une couche de plus en plus grande de la population et il vient encore de le prouver en haussant le salaire minimum d'un maigre 15 cents de l'heure, ou 2,7 %.

Le nombre de personnes payées au salaire minimum augmente à chaque année : de 153 000 en 1990, il est passé à 163 000 en 1991 et à 171 000 cette année. Ces personnes se situeront entre 3095 $ et 17 805 $ sous le seuil de faible revenu, selon qu'elles soient seules, qu'elles vivent dans des ménages à un ou deux revenus ou qu'elles aient un ou deux enfants.

Depuis plusieurs années, nous demandons une indexation annuelle automatique du salaire minimum de même qu'un rattrapage pour combler le pouvoir d'achat perdu qui s'élève à plus de 28 % si on se réfère à 1978, et ce, pour permettre à ces ménages de rejoindre les deux bouts.

Le Front de défense des non-syndiqués croit plutôt qu'une augmentation plus substantielle du salaire minimum aurait un effet bénéfique sur l'économie en rehaussant le pouvoir d'achat des salariés, ce qui stimulerait la consommation.

De plus, pour parler d'incitation au traail, il faudrait des mesures plus généreuses qu'une augmentation du salaire minimum d'à peine 0,7 % supérieure à celle prévue pour les programmes de sécurité du revenu en 1993 et de 2 % inférieure à la dernière augmentation de ces programmes en janvier 1992.

Ghislaine Paquin
Au Bas de l'Échelle
Montréal, 19 juin 1992

Redonnez-nous Mémo laser

J'APPRENDS AVEC étonnement et un vif déplaisir que l'émission *Mémo laser* ne fera pas partie de la grille horaire de la prochaine saison radiophonique en septembre.

Ce geste de Radio-Canada a de quoi surprendre, étant donné la qualité exceptionnelle de cette émission proposée par M. Georges Nicholson.

Les mélomanes se verront ainsi privés d'une nourriture artistique à la portée de tous ceux qui ont le goût de la belle musique et ayant, comme moi, quelques loisirs au décours de leur vie.

Le choix de M. Nicholson, musicologue averti, esthète vulgarisateur, est indubitable, puisqu'il nous a toujours fait preuve d'un choix musical à l'abri de toutes les critiques.

Question de budget, me direz-vous, que cette coupure radicale et posée unilatéralement d'une émission haut de gamme et unanimement appréciée ? Qu'en pense son présentateur lui-même ? Je n'arrive pas à me convaincre, encore moins à y croire.

Des fidèles auditeurs, étudiants ou enseignants de l'École de Musique, rencontrés ces jours derniers, et dont je me fais le porte-parole, m'ont avoué leur suprême étonnement, de même que leur profond désaccord en apprenant la supression de ce programme de choix.

Personnellement bien au courant de la chose musicale à Québec et au Québec, je demande humblement aux autorités responsables d'une telle décision de « refaire leur devoirs » et de nous prouver qu'ils savent tenir compte de notre haute appréciation de cette prestation de grande qualité qu'est *Mémo laser*.

Je ne connais pas M. Georges Nicholson, mais sachez que j'apprécie au plus haut point sa façon de nous divertir, tout en nous initiant à sa manière bien personnelle, à des musiques de tous âges et de disciplines variées. Et que dire du choix fort éclectique des artistes présentés ? Sa vaste culture et l'à-propos de ses commentaires accompagnateurs nous enchantent et enjolivent nos vies.

Fasse le Ciel que Radio-Canada nous entende et remette ce bijou d'émission à l'horaire de nos oreilles au cours de la prochaine saison. Ce geste de votre part sera bien apprécié de tous.

Gustave Lachance
Sillery, 21 juin 1992

Jean-Claude Lebel

IL FUT POUR moi quelqu'un de disponible.

Non que j'aie abusé. Sa carrière sous les feux discrets de hauts centres de décision ne se comparait en rien à mes activités professionnelles.

Cependant, née de l'expérience du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec, où il fut mon patron, une complicité — sinon la sourde énigme, aujourd'hui presque une blague, d'avoir fait les sciences sociales de Laval à une époque où la Gendarmerie Royale à cheval du Canada fichait les étudiants — gardait entre nous le contact.

Et il fut volontiers pour moi en quelques occasions homme de bon conseil, s'intéressant à certaines aventures de l'esprit ou de la culture — la télévision éducative, la communicative, l'intelligence artificielle — avec, toujours très vive, la part juvénile de cette expérience intellectuelle et d'action qui nous avait réunis, l'espace de peu d'années, dans une même et fugace génération d'utopistes.

La disparition de Jean-Claude Lebel me touche — comme celle d'un ami. Et je ne comprends guère, sinon à travers la perennité de ce rêve, la perte prématurée qu'enregistre avec elle le Québec.

Richard Fournier
Saint-Nicolas, 18 juin 1992

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910

Directrice :
LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information
Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration
André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint
Jean Francoeur

Directeurs adjoints de l'information
Pierre Cayouette, Roch Côté
Guy Deshaies

Directeur des publications spéciales
Pierre Beaulieu

FAIS CE QUE DOIS

Daniel Latouche

Bravo Édith !

L'INTRIGUE se précise. Mitsou, la reine et Denys Arcand se sont exprimés. Roch Voisine parle français à Paris et anglais au Canada. Édith Butler aussi s'est exprimée, mais pas tout à fait selon le scénario prévu. Notre cinéma a de ces rebondissements ! On a parfois les péripéties qu'on peut et toujours celles qu'on mérite.

Pauvre Édith ! On n'a pas idée d'afficher ainsi ses convictions profondes, surtout pas lorsqu'on choisit en même temps de s'affirmer comme nationaliste et souverainiste. Et en première page de *La Presse*, la veille du message de l'éditeur en chef. Aller dire publiquement que l'organisation de la Fête du Canada n'est qu'une entreprise de propagande dont Caucescu aurait été fier ! Laisser entendre que tout cela sent les combines politiques à plein nez ! Qui aurait pensé que c'est d'Acadie et de la Francophonie canadienne que nous serait venue cette mise au point ?

Finies les invitations à la résidence de la rue Sussex. Finies les commandites luxueuses. Ce n'est pas demain qu'on lui demandera de chanter devant la reine. Pas question donc pour elle de manger à tous les rateliers. Je me demande comment elle se sent d'avoir été ainsi supplantée par Mitsou et Céline Dion.

Dans un mois, — que dis-je, dans dix jours — cet incident aura été oublié. Un détail dans la grande épopée politique canadienne. Qu'une femme se lève et dise « Moi, je débarque de cette entreprise de manipulation et de déstabilisation », ne fera pas trembler les colonnes du temple. Il est même certain que sa déclaration n'a pas fait avancer d'un pas la cause du Québec. C'est un fait divers qui n'en mène pas large par rapport à la belle parade qu'a connue Montréal.

Suite à l'annonce qui a probablement été faite hier soir, à savoir que les premiers ministres canadiens ont tellement fait de progrès dans leurs discussions que les négociations multilatérales vont maintenant pouvoir reprendre, le coup de tête d'Édith n'a aucune chance de percer une brume médiatique qui se nourrit d'éphémère. Et puis, Édith n'est qu'une chanteuse. Et son affaire n'est pas claire. Elle doit bien avoir quelques petits objectifs de marketing.

ALORS, pourquoi en parler alors qu'il se passe tellement de choses plus importantes dans notre actualité et surtout dans celle des autres ? Pourquoi pas un commentaire sur Sarajevo ou sur ce magnifique char allégorique du *Canada Day* avec son affiche proclamant fièrement *« My Country includes Québec »* et à laquelle on avait ajouté « Français au verso » (authentique !). Pourquoi Butler ? Pour la beauté du geste d'abord. Pour l'élégance du propos ensuite. Mais surtout, pour l'honneur.

Plus personne ne parle jamais d'honneur. Au palmarès des vertus politiques, l'honneur n'est même plus dans le Top Fifty. Monsieur Mulroney nous dit que seule la force et la détermination comptent pour quelque chose. Il faut réussir à tout prix, proclame-t-il sans que personne ne sourcille. Tous les moyens devront et seront utilisés pour détruire les adversaires.

À l'autre extrême, Robert Bourassa, lui, prêche la patience et l'optimisme à tout crin en nous promettant le paradis constitutionnel pour très bientôt. Quelles belles qualités ! Quant à Benoît Bouchard, il est devenu le porte-parole officiel de l'adaptabilité et de la flexibilité, deux autres belles vertus politiques. Et ne parlons pas de certains premiers ministres provinciaux qui pratiquent la déception et le louvoiement stratégique comme s'il s'agissait de qualités morales. On sait tous que Clyde Wells et Don Getty vont éventuellement se rallier, dès qu'on aura rencontré leur prix. Alors pourquoi tout ce cirque ?

L'honneur n'est possible que dans un contexte où la politique veut encore dire quelque chose et où la conviction n'est pas encore considérée comme un signe d'obscurantisme. Dans un monde de théâtre et de calcul comme celui qui est le nôtre, rares sont ceux qui croient encore en la nécessité d'afficher tranquillement leurs convictions. On préfère laisser le champ libre aux hystériques des drapeaux. Ensuite, on se demande pourquoi les extrémistes semblent avoir le haut du pavé.

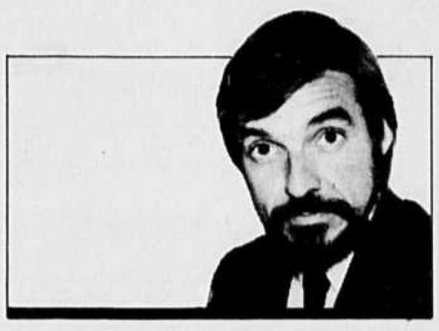

LE GESTE d'Édith Butler, aussi naïf et romantique soit-il, repose la question du rôle de l'artiste, de l'intellectuel et de l'individu dans les grands enjeux du siècle. À cette époque de post-modernisme et d'éclectisme, y a-t-il encore une place pour une éthique de la conviction ?

Pourquoi s'afficher quand tout est médiatisé ? La question est d'autant plus intéressante et poignante qu'elle se pose maintenant au niveau de l'individu. Il n'y a pas longtemps encore, il était facile aux intellectuels et aux artistes québécois de se cacher derrière la force de leur nombre et derrière leur contrôle hégémonique sur la parole publique. Ils étaient jeunes, en début de carrière et pouvaient encore prétendre indiquer le chemin à suivre. Pour ne pas s'ennuyer et pour éviter de perdre la main, on fondait des revues, on créait des partis politiques et on lançait des mouvements. Ah ! le bon vieux temps de *Parti Pris*...

Mais le peuple les a souvent, trop souvent laissé tomber, préférant le confort. Parfois le peuple les ont effectivement suivis, mais alors ce sont eux qui se sont trompés. Et puis, on ne peut pas être contestataire toute sa vie. Que tant de professionnels de la parole aient peur des mots, sous prétexte de refuser les étiquettes, cela a quelque chose de troublant.

Peut-être qu'effectivement, parler ne veut plus rien dire. Alors de peur d'être mal compris, on choisit de discourir sur l'ambiguïté des autres. Nombreux sont ceux qui ont lancé plus d'une pierre à Claude Morin pour l'inconscience et l'immoralité de son geste. Pourtant, c'est à chaque jour qu'ils jouent aux informateurs et prétendent berner le système.

Sans une conviction et un minimum d'intensité, l'honneur est perdu. Dans le temps, on appelait cela la force intérieure. Aujourd'hui, cela fait trop pastoral. Il ne s'agit pas d'avoir la foi et de se prendre pour un croisé. Ceux qui s'affichent à tout vent deviennent rapidement des girouettes. Les « marcheux », les « appeleux » de tribunes téléphoniques, les « écriveux » de lettres aux journaux, les « signeux » de pétitions, ont quelque chose d'énervant avec leur manie de tout résumer à la publicité de leur geste. Veulent-ils vraiment convaincre ou cherchent-ils à masquer le vide de leur pensée ? On ne peut pas parler « vrai » lorsqu'on parle tout le temps. C'est d'ailleurs le drame de tous ceux qui écrivent des chroniques et qui signent des éditoriaux !

LE SENS DE L'HONNEUR ne donne pas des ailes. Mais il lui arrive de donner du courage et parfois même de l'intelligence. Quiconque a posé un geste par pur sentiment d'honneur se rappellera le sentiment de libération qui s'ensuit. Subitement et pour un moment, tout devient clair, non pas tant dans le monde extérieur, mais dans la place qu'on y occupe. On se sent grandir par en dedans. On se souvient longtemps de ces moments privilégiés où l'on est bien dans sa peau politique.

Sans honneur, la politique devient un simple jeu d'images et de miroir, chacun renvoyant à l'autre la copie conforme de son propre vide. Un tel climat est-il propice à l'épanouissement de la démocratie et de la liberté, j'en doute. On a eu les Yvettes, il nous faut maintenant des Éditha.